

LES RELATIONS SINO-INDIENNES AU PLUS BAS DEPUIS 1949

Nehru: Pékin compromet les chances de coexistence



Le premier ministre indien, Jawaharlal Nehru, en train de causer avec le président de l'Argentine, M. Arturo Frondizi, à la résidence de celui-ci, à Buenos Aires. C'est après cette rencontre que Castro a suggéré aux Etats-Unis d'investir trente milliards de dollars pour assurer l'allégeance de l'Amérique latine au camp des démocraties.

(Radio-téléphoto UPI)

DEVANT LES PRESSIONS LATINO-AMERICAINES

Washington signale l'ampleur de l'assistance déjà accordée

Mais serait disposé — sans faire un nouveau "plan Marshall" — à accroître son aide

BUENOS-AIRES. — Le discours-choc de Castro devant la conférence économique interaméricaine, discours dans lequel le premier ministre de Cuba a proposé que les Etats-Unis mettent en oeuvre un "plan Marshall" pour l'Amérique latine, a suscité des réactions diverses dans les délégations. La plus directement intéressée, la délégation américaine, préparait hier une déclaration pour répondre à l'appel insistamment de Castro.

On estime dans les milieux proches de cette délégation que celle-ci a accueilli avec quelque amertume le discours de Castro, d'abord parce que le premier ministre cubain n'a pas fait la moindre allusion à l'aide déjà considérable que les Etats-Unis fournissent aux pays latino-américains, ensuite parce qu'il a présenté son projet sur un mode presque agressif, semblant rendre d'avance les E.-U. responsables d'éventuels bouleversements en Amérique latine si Washington n'acceptait pas

d'emblée de verser \$30 milliards au cours des dix prochaines années.

Volume de l'aide déjà consentie

Dans l'ensemble, les autres délégations ont favorablement accueilli l'intervention de Castro et plusieurs chefs de délégations ont déclaré que le premier ministre cubain avait exprimé exactement la pensée de leur gouvernement. Castro ne sera pas présent pour entendre la réplique américaine: il est en effet en Uruguay actuellement et, selon les dépêches parvenues de Montevideo, il y a reçu un accueil enthousiaste.

On s'attend à ce que la déclaration américaine évoque l'ampleur de la contribution déjà consentie par les Etats-Unis et souligne que certaines républiques latino-américaines sont loin de faire tout ce qu'elles pourraient pour s'aider elles-mêmes. Déjà voici deux jours, M. T.C. Mann, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires économiques et chef de la délégation américaine, a rappelé que les Etats-Unis ont fait d'immenses

(Suite à la page 6)

Delhi maintiendra sa neutralité mais s'inquiète des conséquences en Asie des événements du Tibet

On constate depuis quelques jours une nette détérioration des rapports entre l'Inde et la Chine. La déclaration émise hier par le premier ministre Nehru en est un signe. On observera toutefois que les paroles du chef du gouvernement indien traduisent une modération et un souci de ne pas envenimer les choses qui contrastent avec la violence des accusations portées en Chine contre l'Inde et son gouvernement. Loin de mettre un terme à cette campagne, il semble que le gouvernement chinois par le truchement du parti communiste et de ses innombrables filiales s'efforce de l'aviver. Quelles raisons expliquent cette attitude singulière de Pékin? On aurait pu croire en effet que le gouvernement chinois n'avait aucun intérêt à entretenir une tension dont le résultat le plus clair sera de réduire son prestige en Extrême-Orient et de rejeter les pays neutralistes vers l'Occident ou en tout cas de transformer en réserve leur bienveillance envers Pékin. Peut-être faut-il voir dans cette offensive politique chinoise contre Delhi le premier chapitre d'une lutte nouvelle dont l'enjeu est le leadership du monde asiatique.

"La coexistence" remise en question

DELHI. — La tension née de la révolte tibétaine continue de s'aggraver entre l'Inde et la Chine, et le risque de compromettre gravement les rapports des deux pays qui étaient jusqu'ici fort amicaux. Tandis qu'un peu partout à travers la Chine, divers groupes et diverses personnalités tant intellectuelles que politiques dénoncent en termes violents l'attitude de l'Inde, les dirigeants politiques indiens ne cachent plus leur amertume des accusations prodiguées à Pékin.

Hier, dans la déclaration la plus vigoureuse qu'il ait encore faite à ce sujet, le premier ministre Nehru a affirmé que la politique pratiquée par le gouvernement communiste chinois au Tibet risquait de saper les chances de la coexistence pacifique en Asie et de plonger cette partie du monde dans une atmosphère de guerre froide.

Intervenant au cours d'un débat à la Chambre haute du parlement indien sur l'affaire tibétaine, Nehru a commencé par annoncer que l'Inde avait accordé le droit d'asile à plus de

neuf mille personnes depuis le début de la révolte ouverte au Tibet et de la brutale répression entreprise par les troupes chinoises. Il a poursuivi: "C'est une tragédie pour le Tibet, certes, mais c'est aussi une tragédie pour l'Asie entière car la dispute de la coexistence a été dangereusement affaiblie par les événements qui viennent de se passer au Tibet... Le doute est maintenant entre dans l'esprit et le coeur de beaucoup d'Asiatiques pour lesquels des mots comme "Bandoeng" et "panschila" ont perdu soudain de leur éclat et de leur attrait".

Le "panschila" ou "cinq principes" était la base d'un accord sino-indien signé en avril 1954 au sujet du Tibet et confirmé au mois de juin suivant par Nehru et Chou En-lai.

Le groupe de Bandoeng, menace d'effritement

Ces cinq principes portaient notamment sur le respect mutuel de l'intégrité territoriale, la non-agression, la non-ingérence dans les affaires de l'autre pays, l'égalité de tous les domaines et la proclamation de la coexistence pacifique entre pays communistes et non communistes. Ces cinq principes devaient également servir de base à la charte signée à Bandoeng, Indonésie, en 1955, par une trentaine de pays africains et asiatiques.

Cette déclaration du premier ministre indien confirme l'am-

(Suite à la page 6)

LES ETATS-UNIS: Les crevettes de Pékin: non; celles de Formose: oui!

WASHINGTON. — Les Etats-Unis ont fait parvenir hier au gouvernement canadien une note dans laquelle ils déclarent se sentir pleinement justifiés d'interdire l'accès de leurs routes aux camions chinois qui transportent des crevettes gelées et autres mets semblables qui proviennent de la Chine communiste.

Les crevettes provenant de la Chine nationaliste, ajoute la note, seront acceptées, mais pour la variété de crevettes provenant de la Chine communiste, la réponse est un grand "non". Cette mesure s'applique également pour les saucisses et les herbes chinoises que les camionneurs essaient de transporter de Colombie canadienne en Alberta en empruntant les routes américaines.

Les porte-parole américains indiquent que ces mesures sont prises pour assurer la sécurité nationale, bien qu'ils n'aient pas précisé quel effet pourraient avoir sur la défense des Etats-Unis quelques caisses de crevettes, et que la question intéresse également le secrétaire au Trésor dont les règlements interdisent absolument l'entrée des Etats-Unis à tous les produits venant de la Chine communiste.

Intervention du Canada

OTTAWA. — Avec l'aide du gouvernement, les camionneurs canadiens s'apprentissent à livrer la bataille des crevettes. Le gouvernement fédéral condamne en effet les motifs invoqués par les Etats-Unis pour justifier l'interdiction d'emploi des routes américaines aux camions transportant d'une province à l'autre des denrées alimentaires, des crevettes congelées notamment, importées de la Chine communiste.

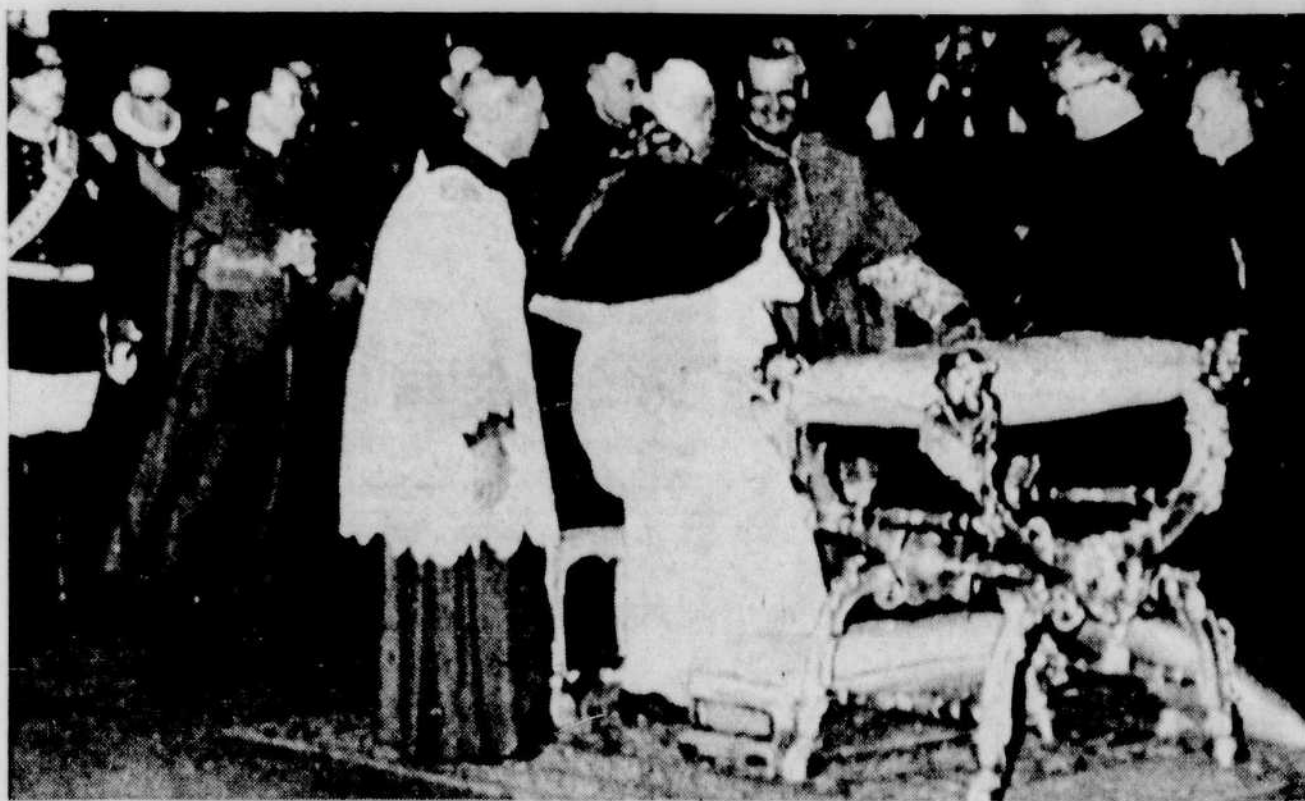
C'est ce que le premier ministre Diefenbaker a révélé aux Communes hier, en ajoutant que le point de vue canadien avait été exposé aux autorités américaines et que le gouvernement étudiait attentivement les mesures à prendre.

Les Etats-Unis ont expliqué qu'ils se croyaient habilités à imposer l'interdiction par l'article 21 de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, article qui stipule que tout pays adhérant au GATT peut refuser de laisser circuler sur son territoire des marchandises compromettant sa sécurité nationale.

Pour un optimisme lucide

"Je vous répondrai sans hésiter qu'il y a selon moi nettement plus de facteurs

(Suite à la page 6)



Le pape Jean XXIII, en soutane blanche, serre la main de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, au cours de la cérémonie de béatification de Mère d'Youville, dimanche, à la basilique Saint-Pierre de Rome. C'est le cardinal Léger qui a chanté en latin le Te Deum d'actions de grâce après la proclamation de la nouvelle Bienheureuse.

(Photo UPI)

L'AFFAIRE MacARTHUR:

Le ministre Starr se défend

OTTAWA. — La nomination de M. Alastair MacArthur à la Commission de l'assurance-chômage a eu d'autres répercussions hier. A Ottawa, le président de la Fédération des fonctionnaires fédéraux du Canada, M. Fred Whitehouse, a déclaré qu'il s'opposerait à toute "ingérence politique" dans le fonctionariat (voir nouvelle en page 3). Pendant ce temps, à Montréal, les délégués syndicaux ont boycotté la réunion du comité consultatif régional de la Commission de l'assurance-chômage en refusant de siéger en guise de protestation contre la nomination de M. MacArthur (voir nouvelle en page 3). Enfin, le ministre du travail, M. Michael Starr, a affirmé en Chambre que seul le mérite des candidats en présence a servi de base au choix du nouveau commissaire. Il a en outre soutenu que des considérations politiques ont influencé la démission de trois des représentants ouvriers au sein du comité consultatif de la Commission d'assurance-chômage.

Le leader parlementaire du PSD, M. Hazen Argue, a accusé hier le gouvernement d'avoir violé la loi de l'assurance-chômage en élevant au poste de commissaire une personne

autre que celles désignées par le CTC. "C'est un coup de force", a-t-il affirmé.

Répondant à M. Argue, le ministre a aussitôt répliqué que les nominations aux organismes gouvernementaux relèvent de l'autorité politique et qu'un groupe spécifique, quel qu'il soit, n'aurait jamais le pouvoir de veto sur les nominations faites par le cabinet.

Le gouvernement se défend d'avoir fait une nomination politique, a poursuivi M. Starr. M. MacArthur lui-même affirme qu'il n'a jamais appartenu à un parti. Il a de plus signalé que le cabinet a déjà désigné, à des commissions royales ou administratives, des adversaires reconnus du parti conservateur comme M. Cleve Kidd, à la Commission d'enquête sur les écarts des prix, et comme M. Eugene Forsey, au Bureau des gouverneurs de Radio-Canada.

Le ministre a nié avoir enfreint, comme le prétend M. Jodoin, la loi en ne consultant pas le mouvement ouvrier: il a également nié que le patronage politique ait influencé le choix de M. MacArthur. C'est sur le seul mérite des candidats en présence que le choix du nouveau commissaire a été fait, a-t-il affirmé. Il a révélé que cinq

noms ont été suggérés au cabinet, soit les trois de M. Jodoin, un quatrième proposé par la Fraternité des cheminots et celui de M. MacArthur.

M. Starr a déclaré qu'il a discuté de la nomination avec M. Jodoin le 20 janvier et qu'il

(Suite à la page 6)

A LA GRIFFIN STEEL DE ST-HYACINTHE

La police provinciale intervient: un gréviste a le crâne fracturé!

ST-HYACINTHE. (Par Yves Michaud) — Charles-Auguste Hallé, 31 ans, membre du Syndicat des métallurgistes Inc. de St-Hyacinthe, organisme qui groupe les travailleurs de la Griffin Steel Foundries Ltd, a été conduit à l'hôpital St-Charles de cette ville, hier après-midi, souffrant d'un choc nerveux, d'une fracture du crâne et de plusieurs ecchymoses au dos et aux bras.

Appréhendé vendredi soir par des agents de la police provinciale il fut libéré lundi avant midi vers les onze heures. Il fut d'abord conduit aux cellules

de la sûreté à St-Hyacinthe, puis transféré au quartier général de la police provinciale à Montréal.

Charles-Auguste Hallé fut appréhendé en même temps que trois de ses camarades, employés comme lui à la Griffin Steel Foundries Ltd, où une grève a éclaté le 6 novembre dernier. Gilles Desmarais et Antoine Brodeur ont été relâchés le lendemain de leur arrestation, tandis que les agents de police gardèrent Jean Filibotte et Charles-Auguste Hallé

(Suite à la page 6)

OU VA LE CANADA FRANÇAIS? — II —

Il faut restaurer l'Etat provincial, reconquérir l'économie et rendre aux masses l'indispensable "foi civique"

(Me Jean Drapeau)

Propos recueillis par Jean-Marc LEGER

"Les problèmes que l'évolution pose à la communauté canadienne-française se font plus nombreux et plus pressants que jamais. Force est bien cependant de constater que dans tous les domaines: éducation et immigration, législation sociale et ressources naturelles, revenus de l'Etat provincial, etc., nous sommes à un moment où l'autre la solution primordiale des pouvoirs et des moyens d'action de l'Etat provincial face à l'Etat fédéral. Il ne peut y avoir de solutions parcelles efficaces si d'abord n'a pas été réglé le

problème fondamental, qui commande plus ou moins directement tous les autres, le problème constitutionnel. Je ne dis pas que l'application des solutions sera alors plus facile mais que la situation sera enfin clarifiée. On risque de bâtir sur le sable tant qu'on n'aura pas redéfini la nature, les pouvoirs, les moyens de l'Etat provincial et singulièrement, pour nous, de l'Etat du Québec."



Me JEAN DRAPEAU

M. Jean Drapeau est aujourd'hui infiniment plus que l'ancien maire de Montréal, tout comme pendant son mandat il était beaucoup plus que le maire de la métropole. Même s'il n'est pas chef d'un parti politique, il commande actuellement au Canada français au moins autant d'influence que les chefs des formations traditionnelles. Président honoraire de l'Action civique, il a entrepris une vaste campagne d'éducation politique sur les thèmes de la plus brûlante actualité comme sur les grands problèmes du Canada français. Des l'université, il a manifesté un intérêt fervent pour ces problèmes et a milité dans de nombreux groupes où l'on était préoccupé tout à la fois du "social" et du "national". Il fut avec M. Laurendeau, l'un des principaux leaders de l'aile provinciale du Bloc populaire canadien et l'on sait quel retentissement devait avoir dans tout le pays son action en faveur de la moralité publique conçue par lui comme un des fondements du civisme et un des facteurs de la survivance nationale.

Pour un optimisme lucide

"Je vous répondrai sans hésiter qu'il y a selon moi nettement plus de facteurs

d'espoir aujourd'hui que de sources d'inquiétude quant au devenir du Canada français. Voyez-vous, je me rappelle que voici maintenant plus d'un quart de siècle, j'avais fondé avec des camarades de collège un cercle d'action nationale (le cercle Lionel Groulx, de l'A.C.I.C.) où l'un des thèmes à l'étude était: Y aura-t-il encore des Canadiens français dans 25 ans? Nous n'étions pas précisément optimistes et pourtant les plus optimistes du groupe n'auraient pas cru que la situation de notre communauté serait celle que nous voyons maintenant. Croyez bien que je ne veux ni m'aveugler ni aveugler les autres: je crois voir assez bien les dangers qui nous pressent et ceux qui nous menacent. Mais quand je considère par ailleurs ce qui a été maintenu, amélioré, ce qui a été accompli, je ne pense pas que nous soyons fondés de verser dans le pessimisme. Optimisme "réagique" comme disait Emmanuel Mounier, peut-être, pessimisme foncier, non pas".

"J'ajoute que nous sommes devenus, au regard de nos partenaires anglo-canadiens, plus "nécessaires" que dans le passé. Plus nécessaires en raison de ce que nous représentons d'apport positif à l'ensemble canadien; plus nécessaires surtout en ce

qu'en notre groupe est le meilleur élément de résistance à l'américanisme. L'élément conscient parmi les Anglo-Canadiens n'a pas la moindre envie de passer sous le drapeau étoilé, bien au contraire et cet élément est de plus en plus ce que nous sommes. Je dis constitution présente, la situation de fait que l'action d'Ottawa comme l'inaction de Québec ont créée, est à l'origine d'une grande partie de nos difficultés et que la solution ef-

ficace et durable de la plupart de nos grands problèmes suppose un règlement sur le plan constitutionnel."

"Je pense à la tragédie des subventions aux universités, à l'interminable querelle sur la législation sociale — dans son sens le plus large — avec les empressements successifs du fédéral et la honteuse stagnation du gouvernement de l'Etat provincial, à la politique de l'immigration, à combien d'autres domaines où aucune, aucune solution sérieuse ne peut aboutir (je ne parle pas de règlements provisoires parfois nécessaires, mais forcément éphémères) sans une véritable révision constitutionnelle. Dans quel esprit a été fait le pacte confédératif et quelle vocation doit être celle des Etats provinciaux? Comment leur rendre les pouvoirs qui leur ont été ravés et comment leur assurer, par une redistribution notamment des ressources fiscales, les moyens de remplir pleinement leur rôle? Une fois ces questions résolues seulement, nous serons en mesure d'apporter aux grands problèmes des solutions efficaces et dynamiques. Vouloir résoudre ceux-ci un à un, hors du cadre d'ensemble, c'est un manque de réalisme

(Suite à la page 8)

\$75.000 POUR LE DEVOIR

L'école Henri-Bourassa répond oui



La première école Henri-Bourassa a été bénite dans le Québec il y a quelques mois. Nous avions souligné l'événement à l'époque. Nous avons récemment reçu une souscription de son personnel religieux qui "veut faire sa petite part dans la souscription pour "LE DEVOIR".

Nous vous présentons ci-dessous l'école Bourassa et vous invitons à imiter le beau geste de son personnel enseignant.

L'adresse: LES AMIS DU DEVOIR, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

EATON — SPÉCIAUX POUR LE JARDIN

TONDEUSE ROTATIVE A MOTEUR 19"

Grand achat spécial pour toute la compagnie

Populaire moteur "Briggs & Stratton 2 c.v. - 4 cycles

SPECIAL MERCREDI

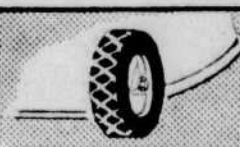
59.99

y compris le hachoir à feuilles

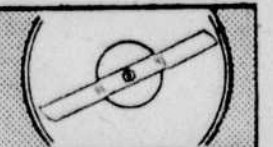
Ces caractéristiques vous assurent de pouvoir entretenir les pelouses avec un minimum d'efforts



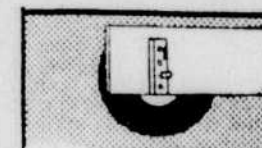
Profondeur du carter 4 1/2". Déflecteur au-dessous évitant le colmatage.



Roues acier à pneus caoutchouc. Grandes dimensions 7" x 11 1/2". Paliers auto-graisseurs, à fonctionnement souple et de longue durée.



Lame calibre lourd en acier au carbone traité à chaud résistante et durable.



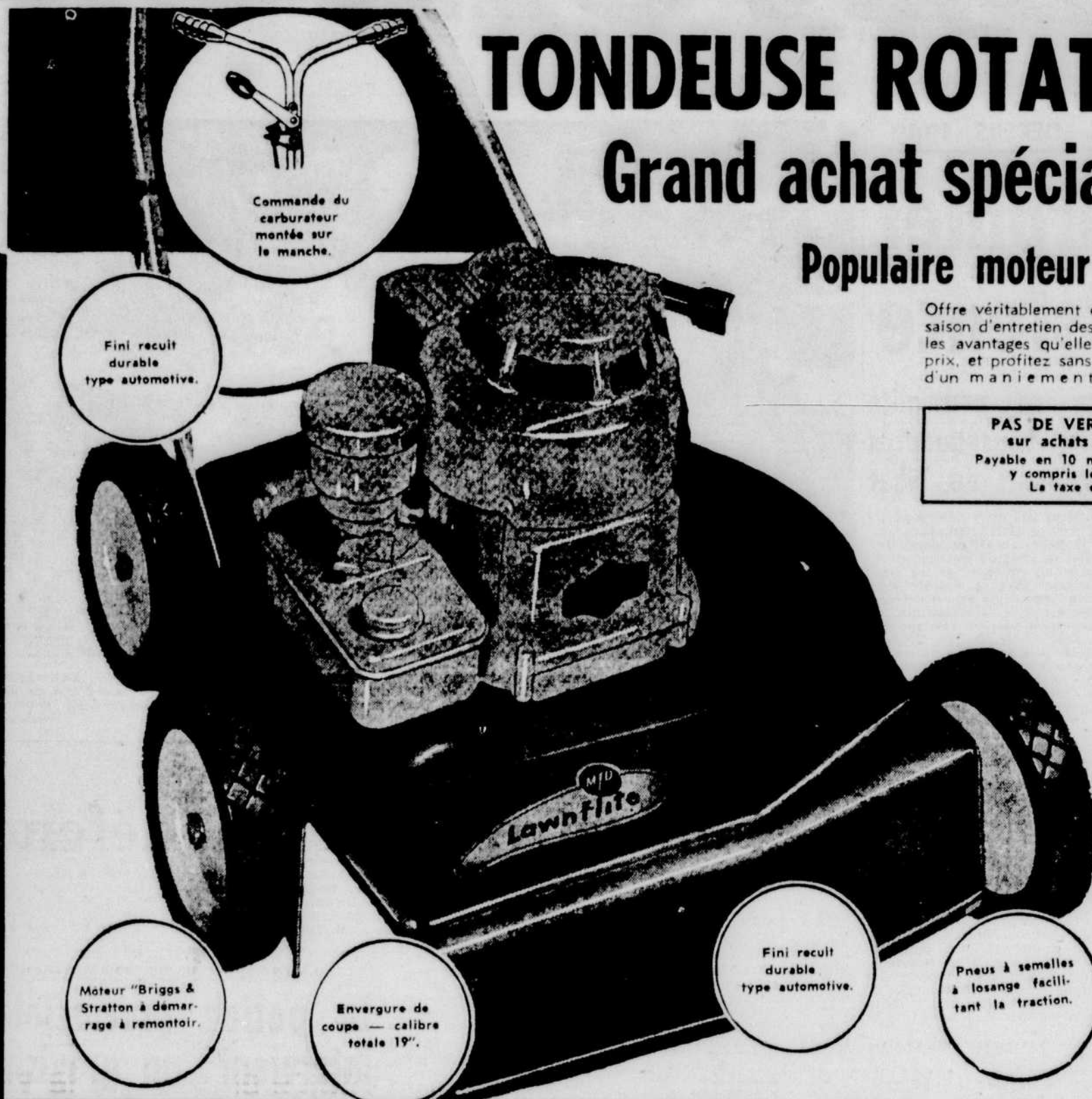
Règlage des roues — A réglage rapide à hauteur de coupe depuis 1/2" à 3 1/2".



Manche mobile type "épingle à cheveux". En tubulure d'acier de 3/4", avec manche de plastique.



Ejection latérale avant — La tondeuse tend à rassembler le côté gauche, éliminant ainsi la tâche fatigante des finitions à la main.



Commande du carburateur montée sur le manche.

Finis recuit durable type automotive.

Moteur "Briggs & Stratton à démarrage à remontoir.

Envergure de coupe — calibre totale 19".

Finis recuit durable type automotive.

Pneus à semelles à losange facilitant la traction.

"SUNBEAM" ROTATIVE ÉLECTRIQUE

ENVERGURE DE COUPE — LARGEUR TOTALE 18"

SPECIAL MERCREDI

79.99

Une tondeuse électrique, d'une fabrication aussi soignée, à ce prix regorgeant d'économies! Entretien réduit au minimum — pas d'essence, d'huile, ni de bougies à acheter!

Noter les avantages de choix:

- Puissant moteur de 1 C.V.
- Poids léger... 29 livres environ.
- Modèle à 2 lames permettant un chassis à petites roues — moins de risques de décapement sur les pelouses inégales.
- Hauteurs de coupe réglables depuis 1 1/2" à 3 1/2".
- Démarrage sur simple toucher de l'interrupteur.
- Tond à ras les clôtures, les murs, etc.
- Fil électrique, 75 pieds, de long 9.99

PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur achats par Plan Budgétaire La taxe est payable à l'achat.

Souvenez-vous de l'immuable garantie EATON:

TECO ROTATIF MOTOCULTEUR

Ordinairement 129.50

SPECIAL MERCREDI

107.50

Motoculteurs rotatifs à usages multiples. Prix exceptionnel!

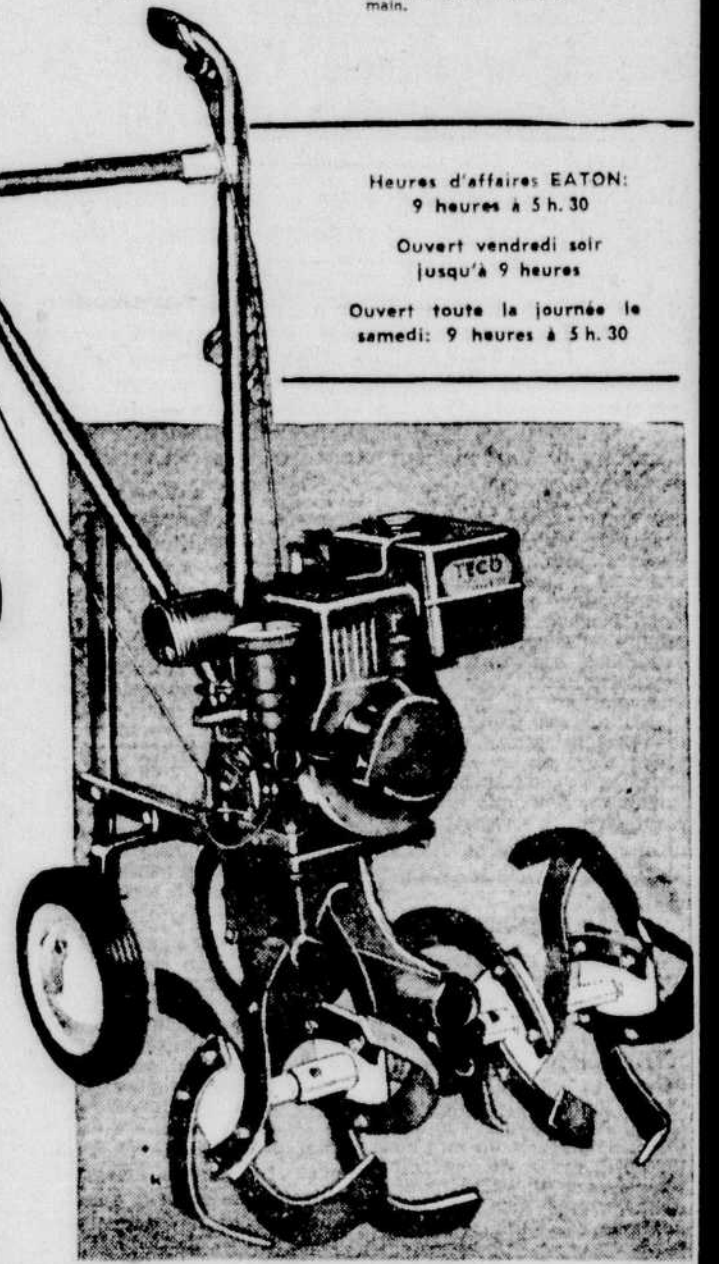
- Dents type "Bolo" de 14"
- Puissant moteur "Briggs & Stratton", 4 cycles, 3 C.V. à démarreur à remontoir. Silencieux "Lo-Tone" et commande du carburateur montée sur le manche
- Transmission à roue dentée tournant dans un bain d'huile
- Repère de profondeur, réglable jusqu'à 6 1/2"

TONDEUSES A GAZON (RAYON 353), AU QUATRIEME CHEZ EATON.

PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur achats par Plan Budgétaire La taxe est payable à l'achat.

TONDEUSES (RAYON 353), AU QUATRIEME CHEZ EATON

"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"



Heures d'affaires EATON: 9 heures à 5 h. 30

Ouvert vendredi soir jusqu'à 9 heures

Ouvert toute la journée le samedi: 9 heures à 5 h. 30

EXPOSITION D'ART ET ARTISANAT DE MAI

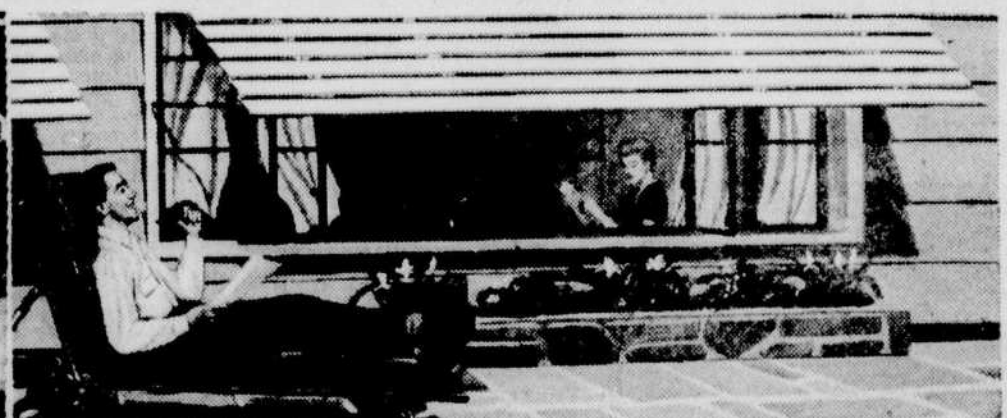
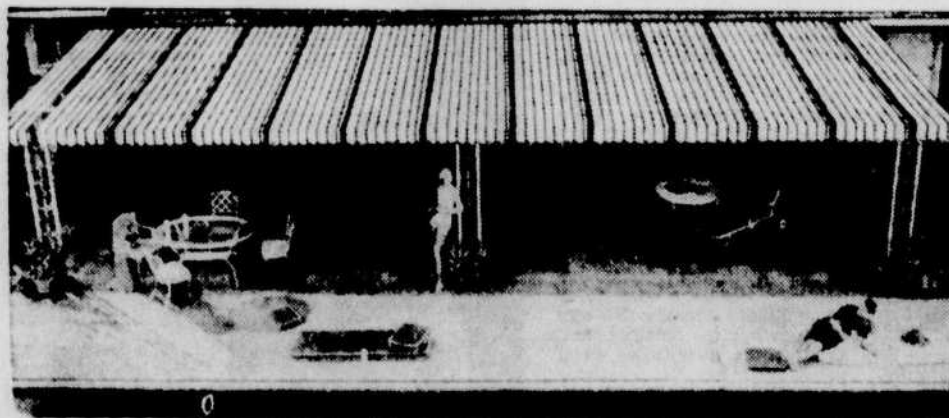
Sous les auspices du Jewish Junior Welfare League au cinquième chez EATON (Côté sur Ste-Catherine)

- Sculptures sur bois
- Peintures
- Céramiques
- Emaux

DEMONSTRATIONS:

Mercr. 6 mai — 2 h. à 4 h. M. Jules Déorme, Céramiste.
Jeu. 7 mai — 2 h. à 4 h. M. Auclair, Mosaïque-ramiste.
Ven. 8 mai — 2 h. à 4 h. M. Léo Gervais, Sculpteur sur bois.
Sam. 9 mai — 10 h. à 12 h. M. Léo Gervais, Sculpteur sur bois.

Les articles pourront être évalués et réservés à la vente après la fermeture de l'exposition, samedi.



Nouveaux auvents en aluminium "Flexalum" de couleur

Revêtement en email recuit résistant aux intempéries — Profitez de l'expérience EATON! Des experts seront sur place au sixième étage pour vous conseiller et vous montrer des échantillons. Si vous ne pouvez venir dès aujourd'hui, COMPOSEZ VI. 2-9211 — local 731 — et un de nos représentants qualifiés vous rendra visite et vous établira des devis sans frais ni obligation pour vous.

Importants avantages comprenant:

- Rainures laissant filtrer la lumière et dessous revêtus en blanc créant une ambiance claire pour la pièce. Permettant une ombre efficace sans obscurcissement excessif.
- Panneaux aluminium flexibles ne se bossant, ne se fendant, ni ne rouillant pas.
- Finis résistants aux intempéries, composés de 2 couches d'email recuit, ne s'écaillant et ne se fendillant pas.
- Plus de 100 combinaisons de coloris au choix.
- Les deux modèles type vertical dans l'illustration à droite (Aurora et Méridien) sont traités pour résister aux intempéries — réduisant au minimum le lavage des vitres et les réparations des cadres de bois.
- Le prix comprend l'installation.

STORES ET AUVENTS (RAYON 249) AU SIXIEME CHEZ EATON

PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur achats par Plan Budgétaire La taxe est payable à l'achat.

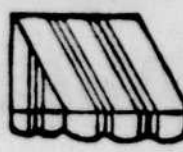
Permettez à EATON de vous établir un devis dès aujourd'hui! COMPOSEZ VI. 2-9211 — Demandez le local 731

T. EATON CO. OF MONTREAL

Noter les modèles:



Pour fenêtres, portes, abris autos, patios et porches.



Les auvents en toile ont toujours la confiance du public qui aime confort et beauté

ACHETEZ-LES DE

LE DEVOIR

LE DEVOIR, MONTREAL, MARDI, 5 MAI 1959

Cie d'Auvents des MARCHANDS

Articles en toile, tentes, drapeaux, parasols de jardin

UN. 6-6855 — 24 est, rue St-Paul



INFORMATION SYNDICALE

Les chefs ouvriers boycottent la réunion consultative du bureau de l'ass.-chômage

Les représentants ouvriers ont boycotté, hier après-midi, la réunion consultative des représentants ouvriers auprès du bureau régional de l'assurance-chômage, à Montréal. Au tout début de la réunion, sous la présidence de M. George P. Reid, gerant métropolitain de la commission, les quelque 125 représentants ouvriers présents ont adopté une résolution blâmant le gouvernement canadien pour son attitude partisane concernant la nomination des représentants ouvriers dans les organismes paritaires.

L'on sait qu'au début de la semaine dernière, le ministre fédéral du travail, l'hon. Michael Starr, annonçait la nomination de M. Alastair F. McArthur, comme représentant des ouvriers au sein de la Commission de l'assurance-chômage. Or, cette nomination venait à l'encontre des recommandations du Congrès du travail du Canada qui avait suggéré les noms de trois autres chefs ouvriers pour remplacer M. R. J. Tallon, qui vient de prendre sa retraite.

Lors de leur réunion annuelle les représentants ouvriers locaux du comité consultatif local de l'assurance-chômage, ont tout simplement refusé d'étudier l'ordre du jour et ils ont adopté une résolution de blâme à l'endroit du gouvernement Diefenbaker.

La résolution qui a été présentée par M. Roger Mathieu, président de la CTC et appuyée par M. Louis Laberge, président du Conseil du travail de Montréal, a été adoptée à l'unanimité par les quelque 125 délégués ouvriers présents.

"La loi de l'assurance-chômage fait un devoir au gouvernement de nommer le représentant ouvrier de la Commission d'assurance-chômage, après consultation avec le mouvement ouvrier", précise la résolution. "Or la décence la plus élémentaire veut que non seulement le gouvernement respecte cette stipulation de la loi, mais qu'il tienne compte de l'avis du mouvement ouvrier."

Non seulement, le gouvernement n'a-t-il pas tenu compte des représentations du mouvement ouvrier, mais il a désigné une créature de son choix, sans en donner les raisons.

Le gouvernement canadien se croit mieux qualifié pour désigner le représentant ouvrier que le mouvement ouvrier lui-même. C'est "une attitude cavalière".

Expliquant le sens de sa résolution, M. Mathieu a fait remarquer qu'il ne voulait aucunement compromettre les officiers de la Commission de l'assurance-chômage et qu'il voulait placer ces derniers au-dessus de toute querelle ayant un caractère politique. C'est d'ailleurs durant l'absence de M. Reid, président du comité consultatif, que la résolution a été adoptée.

Succès des "Ateliers de la fonction publique"

Soixante fonctionnaires municipaux de Montréal ont subi avec succès des examens en administration publique, s'étant donné l'extension de l'enseignement de l'Université de Montréal.

L'on sait que ce cours, organisé conjointement par l'Extension de l'enseignement de l'Université de Montréal et le Service d'éducation du syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, se divise en trois années et qu'il a été inauguré en 1956.

Cette année, plus de cent fonctionnaires ont suivi régulièrement les cours, ce qui forme un total de trois cent cinquante pour les trois premières années.

Le cours vise surtout à donner aux fonctionnaires municipaux une meilleure vue d'ensemble de la vaste administration municipale et à améliorer les connaissances des fonctionnaires pour leur permettre de mieux servir le public.

Plus de trente professeurs ont donné des cours aux fonctionnaires. Parmi ceux-ci, on comptait la plupart des directeurs des services municipaux, Monsieur Leon Lortie, directeur pour l'Extension de l'Université

On ne veut pas de créatures politiques chez les fonctionnaires

OTTAWA. — Le chef de la Fédération des fonctionnaires fédéraux du Canada a déclaré hier que cet organisme s'opposerait à tout retour au système de patronage politique dans le fonctionariat.

M. Fred Whitehouse, président de la Fédération, a publié une déclaration au sujet des "accusations" portées dernièrement dans la presse, concernant l'ingérence politique dans le fonctionariat.

Dans sa déclaration, M. Whitehouse faisait allusion à la nomination de M. Alastair F. McArthur, comme représentant syndical à la Commission de l'assurance-chômage.

M. Whitehouse n'a pas pris parti dans cette affaire, mais il a ajouté que cette nomination dépendait du gouvernement et que "si elle a des sous-entendus politiques, le gouvernement doit en prendre l'entière responsabilité".

Il a ajouté que la Fédération va suivre de près une étude faite présentement par une commission des Communes sur la Commission du service civil.

La Fédération "est prête à attirer l'attention du public sur toute tentative de retour à l'ancienne politique de patronage dans la nomination des fonctionnaires".

de Montréal, MM. Jean-Robert Gauthier et Jean Dupire, respectivement directeur et directeur adjoint du Service d'éducation du syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, avaient la direction de ces cours.

La FTQ donne la priorité à l'éducation politique

Même si l'on n'est pas d'accord à la FTQ sur les moyens à prendre et sur la forme d'action politique que le mouvement ouvrier doit faire, les dirigeants de cet organisme reconnaissent toutefois la nécessité d'une action politique et d'une éducation politique dans le mouvement ouvrier.

C'est ce qui ressort d'une déclaration faite hier par M. Roger Provost, président de la FTQ, à l'issue d'une réunion de quelque 150 représentants des unions composant cette centrale syndicale, à St-Adèle, en fin de semaine.

M. Provost a dit que les participants croient que l'action politique "devrait être poursuivie vigoureusement afin de créer une atmosphère qui permettra une décision intelligente concernant la création d'un nouveau parti politique en 1960".

Les délégués ont convenu qu'on devrait donner la priorité à l'éducation politique dans tous les programmes éducatifs de la FTQ, ses conseils ouvrier et ses syndicats affiliés.

Quelque 125 délégués ont assisté à la conférence, la plupart des membres du personnel syndical employé dans le mouvement ouvrier.

Grève des chauffeurs de camions

Les membres du local 106 de l'Union internationale des chauffeurs de camion, qui sont employés de la Dominion Building Materials de Montréal, se sont mis en grève hier matin, pour appuyer leurs demandes concernant le renouvellement de leur convention collective.

La grève qui implique une soixantaine de travailleurs, est survenue après l'échec des négociations de la conciliation et de l'arbitrage. Des offres faites par la compagnie, lors de rencontres post-arbitrales, ont également été rejetées par les travailleurs.

Les principaux points en litige ont trait à une demande d'augmentation de salaire de 10 cents l'heure, avec rétroactivité au 1er octobre 1958, date d'expiration de l'ancienne convention.

La compagnie, pour sa part, offre une augmentation de 5 cents l'heure, à compter du 1er mai 1959.



NOUVEAU SERVICE AERIEN MONTREAL-VANCOUVER. La Canadian Pacific Airlines a inauguré, hier après-midi, un service quotidien de Bristol Britannia Montréal-Vancouver, via Toronto et Winnipeg, qui abrège la durée habituelle de vol entre la métropole et la côte du Pacifique d'une heure et 25 minutes. La vitesse de croisière des Bristol Britannia est de 400 milles à l'heure et ces appareils peuvent transporter jusqu'à 100 passagers, ainsi que des messageries et des marchandises. A l'aéroport de Dorval, le premier ministre de la province, l'hon. M. Maurice Duplessis, a coupé le ruban symbolique pour annoncer l'ouverture de la nouvelle ligne. Des cérémonies semblables se sont déroulées, hier après-midi également, dans les trois autres villes canadiennes desservies par le nouveau service. (Photo "Canadian Pacific")

Hymne national et drapeau sont l'affaire du peuple

LAC MEGANTIC, Qué. — Les citoyens sont capables de trouver eux-mêmes des solutions à des problèmes tels que ceux que suscitent les questions de l'hymne national et du drapeau du Canada. Il n'est pas nécessaire que le gouvernement fédéral intervienne dans de telles questions, a déclaré dimanche le député conservateur de Compton-Frontenac, M. G. M. Stearns, à une réunion diocésaine de la Société St-Jean-Baptiste.

Parlant en français lors de la séance de clôture du 20e congrès diocésain de la Société St-Jean-Baptiste, M. Stearns a exprimé son admiration aux Canadiens francophones.

"J'ai toujours cru, a-t-il dit, que 'O Canada' était notre hymne national parce qu'on y parle du Canada; mais j'ai également 'God save the Queen' que nous chantons dans nos églises anglicanes dont la reine est le chef titulaire." Puis il a ajouté: "Quand vous avez l'occasion de chanter votre hymne national, chantez 'O Canada' et si dans d'autres provinces de notre pays certains groupes de gens préfèrent chanter un autre hymne, laissez-les faire; cela ne veut pas dire que le gouvernement doit opter pour l'un ou pour l'autre."

Le député progressiste-conservateur a fait observer qu'aux Etats-Unis, on chante "The Star Spangled Banner"; mais on entend aussi "My country is of thee" et "Dixie".

"Ce qu'il y a de plus important, a-t-il dit, c'est que dans un pays libre comme le nôtre, on soit libre de chanter l'hymne de son choix."

M. Stearns a également parlé des chèques bilingues, un autre sujet d'intérêt pour les membres de la Société. Il a rappelé que la monnaie est déjà imprimée dans les deux langues et qu'à son avis, tous les chèques et autres formules importantes seront graduellement émis en français et en anglais avant longtemps. Il a noté, cependant, qu'il n'était pas nécessaire que le gouvernement passe une loi spéciale pour cela.

Abordant la question du drapeau canadien, M. Stearns a ajouté que ce problème présente plus de difficultés parce que beaucoup de gens ont des conceptions différentes du dessin et parce qu'il y a des centaines de suggestions.

Il a proposé la création d'un comité représentant toutes les provinces, et qui serait chargé de trouver une solution satisfaisante au goût de tous les Canadiens d'un océan à l'autre. Encore là, il s'est dit d'avis que le gouvernement ne doit pas intervenir.

Il a encouragé les Canadiens français à conserver votre caractère ethnique sans vous occuper de certaines petites questions jalouses de votre héritage et qui veulent vous troubler avec leurs arguments sur la race et la religion."

M. Stearns a également dit: "Votre Société représente plus de 25 pour cent du peuple canadien et je puis vous assurer que plus de 95 pour cent du reste du peuple canadien est fier de vous et veut que vous gardiez la culture et la langue que vos ancêtres ont apportées au Canada il y a 350 ans."

Officiers diocésains de la SSJB à Lac Mégantic

Le Dr René Vanasse a été réélu président diocésain de la Société St-Jean-Baptiste au cours du 20e

A SHERBROOKE:

La SSJB demande que le rosaire soit télévisé

LAC MEGANTIC. — La télédiffusion de la récitation du rosaire, des éphémérides bilingues sur les boîtes de congères, la continuation des allocations familiales aux enfants des mères nécessiteuses jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de 18 ans; telles sont les principales résolutions qui ont été adoptées à l'issue du 20e congrès annuel de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke qui a eu lieu en fin de semaine au Lac Mégantic. Le comité des résolutions a chargé le conseil provincial de la Société de demander au gouvernement provincial de voir à la réalisation de ces trois vœux.

Prendant la parole au cours du banquet de clôture du congrès, M. Elzéar Guillette, député provincial de Frontenac, a déclaré que le socialisme devient un danger réel pour la province. "La province de Québec traverse la plus grande crise de son histoire et le plus grand danger qui la menace, c'est que nous devenions une terre de socialistes", a-t-il souligné.

M. Guillette a affirmé que le danger est plus imminent et plus immédiat qu'on le croit. "Il va falloir s'attaquer au virus qui a commencé de ronger notre province", a-t-il ajouté.

Le congrès annuel qui eut lieu fin de semaine à Lac-Mégantic, a été présidé par M. Elzéar Guillette, député provincial de Frontenac, a déclaré que le socialisme devient un danger réel pour la province. "La province de Québec traverse la plus grande crise de son histoire et le plus grand danger qui la menace, c'est que nous devenions une terre de socialistes", a-t-il souligné.

Les membres élus au comité diocésain sont M. J. E. Lemieux, M. Rosaire Meunier et le Dr Rosario Cousineau réélus, ainsi que M. Orlan Poirier et M. Arthur Rodrigue élus à titre de directeurs.

de premier vice-président; M. Guy Pinard de Sherbrooke, secrétaire; M. Henri Grant, de Sherbrooke, trésorier; le Dr Rosario Cousineau de Sherbrooke et M. Armand Desharnais d'Asbestos, directeurs.

Les autres membres de l'exécutif élus dimanche sont M. Rosaire Meunier de Magog à titre

INFORMATION MUNICIPALE

Une corporation indépendante sera probablement formée pour aménager le domaine St-Sulpice

Le comité municipal pour l'aménagement du domaine St-Sulpice a adopté en principe, hier après-midi, le projet de former une corporation indépendante qui aurait pour fonction de veiller à la disposition des terrains du vaste domaine Saint-Sulpice. Cette corporation serait formée de représentants de la ville de Montréal, de la Société centrale d'hypothèques et de logement et de l'Office provincial du crédit agricole.

Le projet d'une telle corporation a été avancé dans un rapport de M. C. Campeau, député fédéral de St-Jacques et urbaniste dont la cité a retenu les services pour préparer un projet d'aménagement du domaine St-Sulpice en vue d'en faire un centre domiciliaire accessible aux personnes à revenus modestes.

Les plans du tracé des rues du domaine sont actuellement complétés ainsi qu'un plan général d'aménagement où on prévoit trois paroisses, trois parcs-écoles, et un centre d'échanges.

Le projet, encore sujet à des modifications et qui devra être soumis au comité exécutif et au conseil, prévoit la construction d'un nombre total de 2,591 logements répartis comme suit:

— 1431 logements dans des maisons à appartements d'un plus quatre étages qui seraient construites le long de la rue Papineau, du boulevard métropolitain et du boulevard Christophe-Colomb.

— 286 logements en terrasses c'est à dire par groupes de quatre à six cottages contigus.

— 253 logements dans des maisons bifamiliales (duplex).

— 621 maisons unifamiliales. Se fondant sur la loi de la Société centrale d'hypothèques, Campeau a suggéré la procédure suivante pour la disposition des terrains.

Dans le cas des lots disponibles pour la construction de maisons unifamiliales et bifamiliales qu'habiteront les propriétaires eux-mêmes, 50 p.c. de ces lots seraient cédés au prix coûtant à des coopératives d'habitations au fur et à mesure qu'elles démontreraient qu'elles sont prêtes à construire et 50 p.c. à des particuliers. Les terrains vendus aux particuliers seraient selon la loi du "premier arrivé premier servi" et aux deux tiers de la valeur marchande mais à des conditions écartant les possibilités de spéculation.

Dans le cas des lots disponibles pour la construction de logements à louer, 50 p.c. de ces lots seraient cédés aux coopératives au prix coûtant et 50 p.c. seraient vendus aux enchères à des particuliers.

Enfin d'autres lots seraient à la construction d'habitations à loyer contrôlé. Ces lots, de même que ceux réservés à des établissements commerciaux, aux écoles et aux églises seraient confiés à une corporation spéciale formée d'hommes d'affaires, de personnes versées dans les questions sociales, de représentants de la Société centrale d'hypothèques, de la Cité de Montréal, de l'Office provincial du crédit agricole, et des coopératives engagées dans l'aménagement du domaine.

Suivant ce plan le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques, financerait l'aménagement du domaine dans une proportion de 75 p.c. et la ville de Montréal le reste.

Le comité pour l'aménagement du domaine St-Sulpice se réunira de nouveau le 25 mai prochain, pour adopter alors les recommandations définitives qu'il présentera au comité exécutif.

Le comité, présidé par le maire Sarto Fournier, comprend en outre les conseillers J.-H. Dupuis et J.-B. Delisle, MM. Roméo Mondello, directeur de l'urbanisme, et Lucien Lallier, directeur des travaux publics.

(Suite à la page 6)



M. François Weymüller, conseiller culturel de France à l'ambassade d'Ottawa, a rencontré, hier après-midi, le directeur de l'Ecole des hautes études commerciales, M. Esdras Minville (à gauche), de même que les membres du corps professoral de l'Ecole. Ce n'est que depuis le 11 octobre dernier que M. Weymüller occupe le poste à l'ambassade de France dans la capitale fédérale. (Photo "LE DEVOIR")

POUR LA 5e FOIS CONSECUTIVE:

L'indice du coût de la vie a continué de baisser en mars

OTTAWA. — L'indice du coût de la vie a continué de baisser en mars dernier d'un dixième de point et il est passé de 125.5 au premier mars à 125.4 au premier avril. C'est la cinquième baisse consécutive en cinq mois, fait qui ne s'était pas produit depuis six ans.

Comme au cours des mois précédents, la baisse des prix des produits alimentaires est en grande partie responsable de la baisse de l'indice, ce qui a compensé les augmentations de certaines autres denrées.

Le bureau fédéral de la statistique calcule l'indice en prenant la base de 100 en 1949.

En tout, l'indice du coût de la vie a baissé de neuf dixièmes de point au cours des cinq derniers mois. C'est la baisse la plus importante depuis celle de 1.4 point, enregistré de décembre 1952 à mai 1953.

En même temps, les salaires et l'emploi ont augmenté. L'indice de la moyenne des salaires versés par l'industrie au premier mars atteignait 170.1, sur la base de 100 en 1949. Au premier février, il atteignait 168.4 et au premier mars de l'an dernier, 153.

Revenant au coût de la vie, les prix ont baissé sur toutes les catégories de viandes et volailles. Les oeufs, les fruits en conserves et les pommes ont cependant augmenté. Les loyers ont également augmenté, ainsi que les chaussures pour hommes et dames. Les vêtements d'hommes et d'enfant sont demeurés au même prix. Le prix de l'essence a baissé dans nom-

bre de villes; par contre les honoraires des médecins et dentistes ont augmenté.

Voici l'indice des diverses catégories au premier avril avec, entre parenthèses, l'indice au premier mars:

Produits alimentaires 119.3 (120); logement 140.5 (140.3); vêtements 109.6 (109.4); commodités et services 133.7 (133.4). Si les prix de détail ont baissé au cours de mars, les prix de gros ont augmenté au cours d'avril. L'indice des prix industriels, calculés sur la base de 100 pour la période 1935-1939, a atteint 242.7 au cours de la semaine se terminant le 24 avril, contre 238.8, au cours de la semaine se terminant le 27 mars. L'indice des prix agricoles est passé, également, de 212.4 à 213.8.

Revenant au coût de la vie, les prix ont baissé sur toutes les catégories de viandes et volailles. Les oeufs, les fruits en conserves et les pommes ont cependant augmenté. Les loyers ont également augmenté, ainsi que les chaussures pour hommes et dames. Les vêtements d'hommes et d'enfant sont demeurés au même prix. Le prix de l'essence a baissé dans nom-

LE VIN IDEAL pour MARIAGES et CELEBRATIONS JOYEUSES



MM. Desgroseillers et Trudel sont élus échevins à Laffèche

M. Guy Desgroseillers et Ernest Trudel ont été élus échevins de la ville de Laffèche (anciennement Mackayville) hier alors que les citoyens de cette municipalité de la rive sud du St-Laurent, dans la banlieue de Montréal, sont allés aux urnes. Si l'on en juge par le résultat du vote, la lutte a été très serrée.

M. Desgroseillers a obtenu 348 votes, et M. Trudel 334, tandis que les deux autres candidats, MM. Gérard Phillips et Joseph Desrosiers, ont respectivement obtenu 318 et 311 voix.

Référence 542G. Rosé, pétillant et doux. LE VIN QUI CHANTE ET QUI ENCHANTE.

La session fédérale

Ass.-santé et impôt: une exception pour le Québec

OTTAWA. — En n'admettant pas comme déductibles du revenu imposable les comptes d'hôpital soldés sous l'empire du programme fédéral-provincial d'assurance-santé, le gouvernement central accorde un traitement d'exception aux provinces rétrogrades qui, comme le Québec, refusent d'adhérer au programme, a déclaré hier le député PSD, Harold Winch, en Chambre, pendant qu'on examinait les modifications fiscales proposées par le budget de M. Fleming. Plusieurs autres députés de l'opposition se sont élevés contre la non-déductibilité de ces dépenses, notamment M. Pickersgill qui a soutenu qu'on ne pouvait faire de différence entre le paiement de primes à un gouvernement et leur paiement à une entreprise privée d'assurance. Le ministre des finances a expliqué qu'il avait fallu recourir à cette mesure parce que certaines provinces percevaient des primes afin de soutenir le programme, tandis que certaines autres imposaient des taxes spéciales.

Mariage, morale et impôt

OTTAWA. — M. Harold Winch a fait savoir aux Communes, hier, durant l'examen des propositions fiscales de l'exposé budgétaire de M. Fleming, que le simple concubinage le laissait indifférent mais qu'il lui paraissait que les couples non unis par les liens sacramentels mais résistants à l'épreuve du temps, et du reste tolérés législativement dans certaines provinces, étaient dignes d'être reçus sous le régime des déductions régulières d'impôt. Les mariages putatifs sont parfois entraînés par l'emprisonnement à perpétuité de l'un des conjoints d'un couple légitime ou par d'autres circonstances analogues, a souligné monsieur Winch, et se révèlent parfois "moralement mieux réussis que les mariages légitimes". Mais M. Fleming lui a rétorqué qu'il ne fallait pas croire que le Parlement put être invité à amender la loi sur l'impôt de façon à faire légitimer ces couples "illicites".

Une distinction inexplicable

OTTAWA. — Le député libéral Rodger Mitchell a exhorté hier le ministre des finances, M. Fleming, à autoriser les diabétiques à compter comme frais médicaux déductibles l'achat de l'équipement nécessaire à l'analyse du sucre dans l'urine et celui des comprimés qui s'emploient aujourd'hui, dans certains cas, au lieu de l'insuline, pour maîtriser la diabète. Le diabétique ne peut comprendre, a-t-il fait observer, pourquoi on lui autorise à déduire l'achat de l'insuline injectée hypodermiquement mais non celui des comprimés pris par la bouche. M. Fleming lui a promis que la question serait étudiée.

Agé ou querelle, la retraite

OTTAWA. — Le commandant en chef du commandement de la défense aérospatiale canado-américaine (NORAD), le général Earle Partridge, prendra bientôt sa retraite, à cause de son âge avancé et non par suite d'un différend avec les autorités gouvernementales, a déclaré aux Communes hier le ministre de la défense, M. Peckers, par suite d'une interpellation du leader de l'opposition, M. Pearson. Il s'est refusé à faire la moindre observation sur les déclarations attribuées au général, celle notamment qui affirmait le besoin d'intercepteurs montés en Amérique du Nord et par suite de laquelle la Presse canadienne avait conjecturé que l'abandon du CF-103, au Canada, avait été résolu au mépris des recommandations des chefs du NORAD.

L'atome pacifique dans l'Arctique

CHALK RIVER, Ont. — La société gouvernementale Atomic Energy of Canada vient d'annoncer l'octroi d'un contrat de \$200,000 à la compagnie Canadian Westinghouse en vue de l'étude d'un projet de centrale atomique pour l'Arctique, centrale faisant appel à l'uranium enrichi qu'emploient eux-mêmes les sous-marins atomiques. Elle a de plus révélé que le gouvernement canadien avait pris avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne de nouvelles dispositions visant à accroître la collaboration dans les recherches sur l'usage de la puissance atomique à des fins pacifiques. On se souviendra que la société annonçait dès mardi dernier qu'un contrat de \$600,000 avait été donné à la Canadian General Electric en vue de la mise au point des dispositifs de centrale nucléaire susceptibles d'être employés aussi bien sous nos latitudes que dans l'Arctique.

BUVEZ À VOTRE SANTÉ! VICHY CÉLESTINS

EAU MINÉRALE ALCALINE NATURELLE VENDUE AU CANADA, IMPORTÉE DIRECTEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY, À VICHY, FRANCE.

Méfiez-vous des imitations!!! Exigez CELESTINS. l'eau qui fait... du bien

Trois grandes réclamations touchant le bilinguisme

Pour normaliser les relations entre les deux groupes ethniques

Il y a une dizaine de jours, la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec a soumis au premier ministre Diefenbaker un mémoire sur les amendements à apporter à la loi dite du service civil pour assurer le respect du bilinguisme dans l'administration fédérale.

La Fédération des Saint-Jean-Baptiste avait envoyé à Ottawa une délégation représentative de ses officiers supérieurs pour présenter le mémoire au premier ministre, M. Diefenbaker a fort bien accueilli les délégués et leur a promis que l'on tiendrait compte de leurs représentations.

Il y a une dizaine d'années, la Chambre de commerce conduisait à Ottawa une délégation monstre qui venait soumettre au premier ministre Saint-Laurent et aux membres de son cabinet les griefs des Canadiens français touchant leur représentation dans l'administration fédérale et plus particulièrement aux paliers supérieurs.

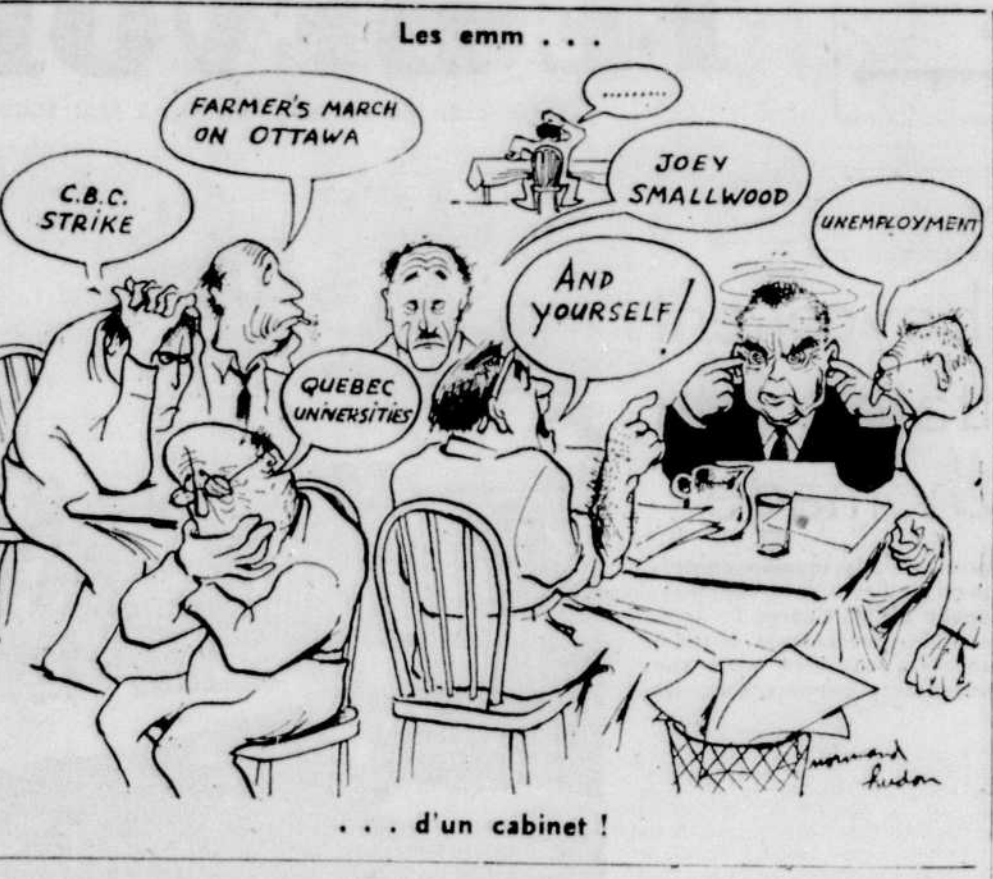
A deux reprises, le Conseil de Vie française a envoyé des délégations à Ottawa pour réclamer les chèques bilingues. La première — il y a déjà sept ou huit ans — s'était présentée à M. Douglas Abbott, alors ministre des finances dans le gouvernement libéral de M. Saint-Laurent.

Cette question des chèques bilingues a été soulevée à plusieurs reprises en ces dernières années à la Chambre des communes. Trois années de suite, l'ancien député indépendant de Beauce, M. le Dr Raoul Poulin, a présenté un projet de loi en ce sens. La dernière fois, en 1957, il avait obtenu une approbation de principe de l'immense majorité des députés de tous les partis, mais il n'avait pas pu pousser sa mesure au-delà de la deuxième lecture.

Depuis deux ans, M. Samuel Boulanger, député libéral de Drummond-Arthabaska, a pris la relève en présentant un projet de loi en tout semblable à celui de M. Poulin. A cette session-ci cependant, deux députés conservateurs québécois, MM. L.-P. Pigeon, de Joliette-L'Assomption-Montcalm, et Théogène Ricard, de Saint-Yacinthe-Bagot, y sont allés de projets de loi visant au même but, mais d'une rédaction un peu différente.

Les divers sens du mot "oecuménique"

Par Charles BOYER, S.J.



Un champion de la ligne "dure"

Par Robert GUILLAIN

Par son importance dans la révolution, par sa puissance dans le collège directeur de l'Etat, Liou Chao-chi vient immédiatement après Mao Tse-toung. La renommée de Chu Teh le guerrier ou de Tchou En-lai le rusé politique a cependant atteint l'Occident bien avant celle de Liou le doctrinaire et le dur. C'est qu'il est apparu après eux sur le devant de la scène, et même alors il a semblé en vouloir éviter l'éclairage.

Est-il né en 1905 ou en 1898? Les deux dates sont avancées par des biographes officiels; la deuxième est la plus vraisemblable. Fils d'un paysan aisé, il est de la même province que Mao, le Hunan, et fait ses études dans le même collège à Changsha; mais, plus jeune, il ne l'a probablement pas connu.

Un intellectuel chez les mineurs

En 1922 Liou s'inscrit au parti communiste qui vient de naître à Changsha. D'emblée l'agitation en milieu ouvrier est son activité favorite. Il a fondé l'année d'avant un "secrétariat ouvrier" et participe en cette année 1922 à un "congrès national du travail", embryon de la future fédération syndicale.

On l'envoie organiser les travailleurs dans les mines de charbon du Kiangsi. Jusqu'à la fin de 1923 les mineurs voient ce jeune et pâle intellectuel partager leur condition misérable et prêcher l'avenir heureux que leur promet la révolution. Devenu président de leur syndicat, il a fait ses preuves; on le rappelle à l'état-major du parti communiste pour l'envoyer poursuivre son œuvre d'agitateur et d'organisateur dans les grands ports de la côte chinoise. Canton, Changhaï, Tientsin: ces grandes métropoles où le gros capital cotoie la misère sentent, encore plus que l'intérieur de la Chine, venir des révoltes prochaines.

En 1925, après un incident où les Anglais ont tiré sur une foule chinoise, le succès du boycottage antibritannique prouve que l'action syndicale progresse. La fédération chinoise du travail naît le 1er mai de cette année-là, et Liou en est le vice-président.

Communistes et membres du Koumintang — ou parti nationaliste — sont alors alliés. Tchang Kai-chek porte les espoirs des révolutionnaires. Il s'avance de Canton vers le nord, prend Changhaï au printemps de 1927. Liou est en train d'organiser et d'armer des comités de rues, et Chou En-lai est Tchang vainqueur se retourne contre les communistes et les fait massacrer.

Qu'arrive-t-il à Liou? Mystère. Disparu dans la clandestinité, il n'est ni de ceux qui fuient vers Canton ni de ceux qui rejoignent les maquis paysans. Ses biographes admettent généralement qu'il se place le premier séjour de Liou Shao-chi à Moscou. Le Komintern vient de subir en Chine une défaite catastrophique, puisque la révolution s'est retournée contre les communistes. Moscou rappelle ses agents, et avec eux de jeunes Chinois qui, récalcitrants, repartent plus tard les dégâts.

Blocs-Notes Du Tibet au Japon...

L'agression de la Chine communiste contre le Tibet a suscité dans toute l'Asie une indignation profonde et de vives inquiétudes qui vont se traduire dans les attitudes politiques des pays les plus exposés aux entreprises du nouvel impérialisme chinois.

Les partisans du gouvernement Kishi ont remporté une victoire éclatante qui équivaut à une approbation de sa politique pro-occidentale. On estime que 80% des électeurs ont voté, ce qui accentue la défaite des candidats socialistes, et donc des efforts de ce parti pour un rapprochement avec le bloc communiste et la dénonciation du pacte de sécurité mutuelle avec les Etats-Unis.

Comme les élections de la chambre haute du parlement auront lieu en juin, les observateurs prévoient que le vote sur le plan local aura une forte influence sur le prochain scrutin national, et aussi sur la bataille constitutionnelle en cours. On sait que le gouvernement de Tokyo veut faire supprimer de la constitution la clause d'interdiction de guerre, imposée par les Etats-Unis, parce que cette disposition est utilisée par des groupes qui combattent à la fois la présence des troupes américaines au Japon et le maintien d'une armée japonaise pour la défense du pays.

Un tribunal de Tokyo a décidé récemment que la présence des troupes américaines est contraire à la constitution, et le gouvernement conteste cette interprétation en disant que l'article interdisant la guerre ne saurait interdire la défense nationale. Ces débats ont aussi retardé la révision de l'accord de sécurité mutuelle avec les Etats-Unis, et l'on pense maintenant à Washington que l'accord sera plus facile par suite de la réaction du peuple japonais contre Pékin.

et au Cachemire

Dans l'Inde, l'émou causé par les événements du Tibet est encore plus grand parce que la menace paraît plus proche. Pékin a adressé au gouvernement indien des reproches injustes et des menaces qui mettent à l'épreuve le neutralisme de Nehru. Le danger d'une agression chinoise dans le nord de l'Inde est d'autant plus sérieux que Pékin inclut dans ses cartes géographiques officielles des territoires sur lesquels l'Inde revendique la souveraineté.

Or voici que devant ce péril nouveau un mouvement se dessine pour la négociation d'un accord entre le Pakistan et l'Inde au sujet du Cachemire comme pour le partage des eaux de l'Indus. Ce conflit du Cachemire a créé une situation étrange, chacun des deux pays se croyant menacé surtout par l'autre; la crise du Tibet leur révèle un péril commun beaucoup plus redoutable et qui peut les rapprocher.

Si un accord survenait, ce serait un soulagement pour Washington. Car les deux pays se plaignent des Etats-Unis. L'Inde reproche à Washington d'armer le Pakistan; et comme l'Inde ne veut pas recevoir d'armes, le gou-

Lettres au "Devoir"

La plus belle de céans

C'était hier le grand jour... la beatification de Mère Marguerite d'Youville... la plus belle de céans... ne demande pas de longs commentaires... une impertinence... une gaudesque... un travestissement de l'Histoire... un défi à la morale chrétienne... Disons le mot: "Un sacrilège".

Un Ecoécré.

La barbe de Castro

Monsieur le Directeur, Si j'étais Cubain, et que j'en eusse le talent, j'écrirais un poème épique en douze chants à la gloire de Fidel. Et cela, quel qu'en fût le jour, n'en doutons point. Car nous venons d'assister à de ces événements dont l'histoire des peuples n'est pas tissée mais dont elle comporte parfois — si elle a la chance — un exemple. Le Cid Guillaume Tell, sont de tels exemples, encore que ceux-ci soient le contraire, tandis que l'épopée de Fidel est dans tous les journaux. Fidel, ce David inspiré, fort de sa seule faiblesse, a eu raison de ce Goliath imbecille, rétrograde et débauché qu'était Batista. Gloire donc, et des maintenant, à Fidel.

En conclusion d'article notre (Suite à la page 8)

IRAK: REMANIEMENT MINISTERIEL ATTENDU

Participation possible des communistes au gouvernement

DAMAS. — Selon "Al Wahda", quotidien de la capitale syrienne, le général Karim Kassem annoncerait dans quelques jours un important remaniement ministériel dont l'aspect le plus spectaculaire serait l'entrée officielle des communistes dans le cabinet. Le journal fait état de rumeurs en ce sens provenant de diverses sources et cite particulièrement des voyageurs arrivés récemment de Bagdad. Ceux-ci auraient déclaré que le colonel Wafsi Taher, aide-de-camp du général Kassem sera nommé ministre de la défense, portefeuille-clé dans l'actuel régime irakien et que Kassem avait lui-même assumé jusqu'ici en même temps que la présidence du Conseil.

Le journal, rapportant toujours les propos de ses informateurs, écrit que cette nomination serait faite à la demande du comité central du parti communiste irakien qui insiste depuis plusieurs semaines pour jouer un rôle actif dans le gouvernement.

MACMILLAN:

Il faut diffuser un authentique "esprit européen"

LONDRES. — Le premier ministre Macmillan a conseillé hier à tous les peuples et gouvernements de l'Europe de résister avec acharnement à ce que tenterait de raviver les haines et les luttes passées.

Il s'adressait à une assemblée réunie à Saint-James Place pour marquer le 10^e anniversaire du Conseil de l'Europe qui représente 15 pays, et est formé d'un corps consultatif de législateurs européens. Parlant de la "manifestation de l'esprit européen", Macmillan a dit: "Ce qu'il y a de plus impressionnant, c'est la vigueur de cet esprit".

Rappelant que quelques-unes des personnes présentes à la réunion avaient assisté deux fois au "déclenchement" de l'Europe, le premier ministre dit que "la survie de tout ce qui nous est cher, la grande tradition européenne qui demeure encore la force civilisatrice vivifiante à laquelle nous croyons" dépend de la qualité de "l'esprit européen".

Après avoir fait remarquer qu'il y avait eu des divergences de vue au Conseil de l'Europe, M. Macmillan a déclaré: "Nous ne devons pas nous décourager et nous devons préserver l'enthousiasme des fondateurs et résister avec toute la force possible à tous ceux qui tentent de raviver les luttes et les haines passées".

D'après le journal, Taher serait l'un des leaders communistes du pays et il aurait joué le principal rôle dans la purge majeure effectuée récemment parmi les officiers supérieurs et les hauts fonctionnaires, purge dirigée contre les éléments nationalistes favorables au panarabisme. Les communistes auraient demandé d'être représentés par deux ou trois portefeuilles de l'intérieur, l'économie et la défense nationale. Mais le premier ministre Karim Kassem n'aurait finalement consenti à leur accorder satisfaction qu'en ce qui a trait à la défense nationale.

Hussein, le monarque, danger no. 1

AMMAN. — Les milieux politiques jordaniens se montrent visiblement préoccupés des rumeurs relatives au progrès constant du communisme en Irak. Et le jeune roi Hussein, tout le premier, partagerait ces inquiétudes: on n'écartera pas l'hypothèse que cette situation amène un rapprochement entre Amman et Le Caire.

Hussein est rentré dimanche d'un long voyage de huit mois en Amérique, en Extrême-Orient et en Europe. Il a été chaleureusement acclamé à son retour dans sa capitale, d'autant qu'il a réussi pendant ces huit semaines à renforcer la position de son gouvernement et le prestige de son petit pays à Londres, notamment, il a obtenu la promesse d'une aide substantielle du gouvernement britannique, promesse immédiatement concrétisée par un don de \$5 millions et des crédits sans intérêt de \$1,500,000.

Tant à Londres qu'à Washington, le jeune monarque a souligné que le communisme est devenu un danger réel dans tout le Moyen-Orient; il a affirmé que son gouvernement était conscient de ce danger et prendrait toutes les mesures nécessaires pour le conjurer. Le premier ministre jordannien, Samir Rifai, qui accompagnait le souverain, a parlé dans le même sens.



Aux quatre coins du monde

URSS: visite-surprise de Khrouchtchev au site de l'exposition américaine

MOSCOU. — Le premier ministre Nikita Khrouchtchev a fait hier une visite-surprise au site de la future exposition américaine, que doit inaugurer le vice-président Nixon le 25 juillet. Khrouchtchev qui paraissait en pleine forme après ses vacances passées dans la région de la Mer Noire, a passé trois quarts d'heure à visiter les chantiers. Il était accompagné de l'ambassadeur des Etats-Unis en URSS et du directeur adjoint de la foire. Tout souriant et blagueur, "K" a bavardé avec les ouvriers ici et là, s'est intéressé un peu à tout, a posé de nombreuses questions et a paru spécialement impressionné par un gigantesque dôme reposant sur un unique pilier formé de 1,100 panneaux d'aluminium. L'exposition à laquelle le gouvernement américain attache une grande importance a pour but à la fois de donner une juste idée de la puissance industrielle américaine et des divers aspects de la vie quotidienne aux Etats-Unis.

Inde: selon Nixon, l'évolution de ce pays sera décisive pour l'humanité entière

WASHINGTON. — Le vice-président Richard Nixon a déclaré hier que l'évolution de l'Inde sera décisive pour l'humanité entière et que les événements dont ce pays sera le théâtre au cours des dix prochaines années peuvent avoir plus d'importance pour le monde libre que l'issue des prochaines négociations Est-Ouest. Au cours d'une conférence sur l'état des relations entre l'Inde et les Etats-Unis, il a affirmé que le monde entier surveille l'effort gigantesque entrepris à la fois par l'Inde et par la Chine pour l'expansion économique et le progrès social. Il reste à voir dans les prochaines années si l'Inde sera en mesure d'atteindre ces objectifs par des moyens démocratiques ou si elle devra pour y arriver renoncer à ces moyens, mettre la liberté en veilleuse. Conséquence, le monde libre et les Etats-Unis en particulier doivent tout mettre en œuvre pour aider l'Inde financièrement afin de lui permettre de poursuivre son développement économique-social dans un contexte de liberté.

Armements et OTAN: la Gde-Bretagne proteste avec véhémence contre le monopole exercé par les Etats-Unis

LONDRES. — Les milieux politiques et industriels britanniques sont de plus en plus choqués par la situation qui prévaut dans le domaine des armements et qui fait que les Etats-Unis exercent une sorte de monopole sur l'équipement de la plupart des Etats membres de l'OTAN. Cela entraîne, selon les milieux précités, des conséquences politiques, psychologiques, économiques et militaires graves pour l'avenir de l'Organisation atlantique. On cite plusieurs cas où des armements fabriqués en Grande-Bretagne étaient de qualité supérieure (le char "Centurion" l'emportant sur le "Patton" américain, le projectile "Thunderbird" serait supérieur au "Hawk" américain) mais où les pressions américaines, ainsi que les conditions avantageuses faites en vertu du programme d'assistance militaire ont amené des gouvernements européens à choisir les productions américaines. Avec cette pratique, dit Londres, on rend l'Europe dangereusement dépendante des seuls Etats-Unis pour son équipement, on décourage les producteurs européens, on affaiblit l'Alliance et on rend impossible la coopération dans le domaine de la recherche militaire, qui est pourtant un des objectifs de l'OTAN.

Norad: la démission du général Partridge serait la conséquence d'un désaccord avec le Pentagone

WASHINGTON. — Selon le "New-York Times", la décision du général Partridge d'abandonner le commandement du Norad le 31 juillet prochain serait la conséquence d'un grave désaccord avec le Pentagone sur l'étendue de ses attributions et des moyens de les exercer. Théoriquement, le gen. Partridge n'était pas obligé de prendre sa retraite avant l'âge de 62 ans, soit dans trois ans d'ici. Il y a une semaine, le commandant du Norad (commandement conjoint canado-américain pour la défense aérienne de l'Amérique du Nord) annonçait qu'il se retirerait fin juillet. D'après le "Times", Partridge avait proposé un premier et ambitieux plan de reorganisation du Norad qui avait été rejeté par l'état-major général inter-armes; un deuxième projet avait été pratiquement ignoré par le Pentagone. En haut lieu, on dit que le commandant de Norad exagérerait des difficultés relativement peu importantes et que son successeur — qui sera apparemment le gen. L. S. Kuter actuellement commandant de l'aviation dans le Pacifique — manifesterait plus de souplesse.

Algérie: le FLN "menace" d'accepter massivement l'aide des pays communistes si l'Ouest ne fait pas pression sur la France

CARTHAGE, Tunisie. — Un "ministre" du prétendu gouvernement algérien en exil du Front de libération national a donné l'avertissement aux gouvernements occidentaux hier que le FLN accepterait l'aide "massive" offerte par les pays communistes si les Occidentaux ne parviennent pas à convaincre la France d'apporter promptement une solution pacifique à la question algérienne. Faisant allusion à la récente visite en Chine d'une mission militaire FLN, le "ministre" Mohammed Yazid a dit: "Nous ne badinons pas quand nous affirmions que nous accepterions l'aide d'où qu'elle vienne". Il a dénoncé l'attitude des E.U. dont selon lui l'assistance militaire "a permis à la France de poursuivre une lutte sans laquelle notre gouvernement serait déjà installé à Alger". Yazid a affirmé que l'armée du FLN compte présentement 120,000 hommes et que "les mois qui viennent réserveront des surprises aux Français".

Birmanie: bagarre entre journalistes et membres de l'ambassade soviétique

RANGOON. — Plusieurs dizaines de journalistes de la capitale ont participé hier à une manifestation antisoviétique, à la suite des incidents de dimanche à l'aéroport, au cours desquels plusieurs gardes soviétiques avaient rudoyé reporters et photographes et les avaient empêchés d'interviewer et de photographier l'attaché militaire, colonel Stryguine, ramené de force en URSS. Les journalistes après avoir proféré des cris hostiles à l'Union soviétique ont lancé force tomates contre l'immeuble de l'ambassade et le nombreux personnel soviétique a répliqué en lançant des chaises qui ont blessé deux reporters. A un certain moment, on en est venu aux coups dans le parc de l'ambassade où des manifestants avaient pénétré; les Russes ont forcé trois journalistes à pénétrer à l'intérieur mais les ont relâchés peu après. Ils ont saisi deux caméras, etc. L'incident du colonel Stryguine risque de détériorer gravement les relations birmano-soviétiques qui étaient jusqu'ici amicales.

Grande-Bretagne: le gouvernement soutient le droit des Etats-Unis à faire voler leurs appareils à haute altitude dans le "corridor"

LONDRES. — Le gouvernement britannique a exprimé hier son accord avec la thèse du gouvernement américain qui soutient qu'il a le droit de laisser ses avions à plus de dix mille pieds dans le corridor reliant l'Allemagne occidentale à Berlin-Ouest. M. John Profumo, ministre d'Etat aux affaires étrangères, a dit à la Chambre que le gouvernement britannique ne croit pas que l'on puisse qualifier de "manoeuvres provocatrices" — comme ont dit les Soviétiques — les vols à haute altitude dans le corridor. "Il peut y avoir une

foule de raisons pour lesquelles un avion doit voler à plus de 10,000 pieds, à remarquer la ministre: conditions météo, rologiques, nature de la cargaison, type même de l'avion, etc. C'est le gouvernement concerné qui est seul juge de l'opportunité ou non de permettre à ses pilotes de voler à haute altitude". Le ministre a nié par ailleurs que le gouvernement anglais ait protesté auprès de Washington au sujet de ces envolées dans le corridor, comme le bruit en avait couru.

Canada - Inde: Ottawa ne voit rien qui puisse nuire aux bonnes relations des deux pays au sujet de l'Indochine

OTTAWA. — Le ministère des affaires extérieures a fait savoir hier qu'il espère vivement que rien ne viendra altérer la coopération étroite qui depuis l'origine s'est manifestée entre le Canada et l'Inde au sujet de l'activité des commissions de surveillance des armistices dans les pays de l'Indochine française. On s'est refusé au ministère à commenter une dépêche en provenance de Delhi et selon laquelle les relations canado-indiennes étaient de plus en plus tendues par suite de graves désaccords sur la façon d'envisager le rôle des commissions internationales de surveillance au Cambodge et au Vietnam (celle du Laos ayant provisoirement suspendu ses activités). Le porte-parole du ministère a souligné que les relations entre les deux pays dans ce domaine comme dans les autres avaient toujours été amicales et qu'on ne voit rien à Ottawa qui puisse modifier cette situation.

Etats-Unis: l'intégration raciale aurait eu de bons effets sur le niveau moyen des élèves à Washington

ATLANTA. — Le surintendant des écoles publiques de Washington, D.C., croit que l'intégration raciale dans les écoles s'est révélée une saine décision d'ordre pédagogique, plutôt qu'une expérience sociologique. M. Carl F. Hansen a déclaré hier que le niveau académique s'est amélioré et que la délinquance a diminué depuis la déségrégation en 1954. Le surintendant a discuté des effets de l'intégration au cours d'un programme télévisé sous les auspices du Conseil des relations humaines, de Georgie. En réponse à des questions, M. Hansen a dit que les résultats des tests de 1954 et 1955 et de 1958 indiquent qu'il y a eu "une augmentation phénoménale dans le niveau général des élèves". La délinquance parmi les élèves noirs a diminué de 37,1 par 1,000 en 1954 à 21,2 en 1958, a-t-il dit. Il n'a pas donné de chiffres pour les élèves blancs. M. Hansen a expliqué que les écoles de Washington groupent les élèves en quatre catégories, selon leurs capacités. Cette répartition, a-t-il dit, fut un facteur important qui a empêché que les élèves supérieurs ne subissent les mauvais effets que plusieurs prédisaient, par suite de l'intégration.

Dépêches hors sac . . .

NEW YORK. — Sir Winston Churchill est arrivé à New York hier à bord d'un Comet des BOAC et a pris immédiatement l'avion personnel du président Eisenhower, le Colomine, qui l'a conduit à Washington.

LONDRES. — L'ambassadeur Jacob Malik est parti hier pour Moscou en vue d'avoir des consultations avec son gouvernement. Il a dit aux journalistes que ses entretiens porteraient sur la prochaine conférence de Genève et qu'il ne savait pas quand il reviendrait à Moscou.

MOLTENO, Union sud-africaine. — Le professeur C. J. Uys, de l'Université de l'Etat libre d'Orange, a déclaré hier que tôt ou tard le contrôle de l'Union passera aux Noirs et que les Blancs seraient bien avisés de modifier leurs relations avec la majorité en prévision de cette évolution.

ECOUTEZ RADIO - SACRE-COEUR

'MES AMIS, LES ALCOOLIQUES'

12 causeries par le R. Père Roland Boyle, S.J.
chaque mardi et mercredi

(Voir la communication dans cette édition)

FB 2 SENSATIONNELLES VENTES A L'ENCHERE **FB**
au célèbre
HOTEL WINDSOR
de Montréal
de l'historique carré Dominion
VENTE FINALE
DE TOUT LE MOBILIER
avant la démolition de l'ancienne section et la Grande Ouverture
de Rénovation de l'aile de la rue Cypress

PAR ORDRE DE LA CORPORATION
Motels — hôtels — maisons de tourisme — clubs — pensionnats
— cliniques — institutions religieuses. Que ce soit pour une maison
commerciale, une institution ou pour une RESIDENCE PRIVEE, vous
pourrez trouver dans ces deux ventes à l'enchère tout ce dont vous
avez besoin.

PREMIERE VENTE A L'ENCHERE

Tout le contenu des pavillons des rues Stanley et Sherbrooke ainsi que des salles
d'entreposage, y compris

180 CHAMBRES A COUCHER ET PETITS SALONS

Comprenant le mobilier des suites de chambres à coucher (lits doubles et simples),
récemment fini en PERMA-GRAIN de couleurs beige, fauve, blanc teinté ou gris. Aussi
ensembles en acier Simmons dont plusieurs ont récemment été finis dans un ton de
fauve neutre.

N. B. — Dans la plupart des cas, les matelas et les sommiers sont inclus.
250 FAUTEUILS DE REPOS

dont la plupart ont récemment été rembourrés et recouverts de tissus modernes en vogue
— Aussi chaises-longues, chaises droites, pupitrés, tables et lampes, sur pied,
somptueuses draperies pour fenêtres et accessoires, dessus de lit, lits pliants, accessoires
électriques.

Tapis de chambres et de corridors
Dont plusieurs ont récemment été achetés et sont en parfait état.

AVANT-PREMIERE: VENTE:
Vendredi et samedi, 8 et 9 mai
de 9 a.m. à 6 p.m. 11, 12, 13, 14, 15 mai. Commencant
chaque jour à 10 heures a.m.

SECONDE VENTE A L'ENCHERE
Tout le contenu du pavillon de la RUE WINDSOR comprenant le mobilier et les accessoires
du hall "Golden Cage" de la mezzanine, de la salle de bal, des salons, de la cuisine
(balance d'équipement) PLUS 100 lits et ameublement de petites chambres.

AVANT-PREMIERE: VENTE:
Vendredi et samedi, 5 et 6 juin 8, 9, 10, 11 et 12 juin.
9 a.m. à 6 p.m. Commencant chaque jour à 10 h. a.m.

TELEPHONEZ: UN. 6-9611 ou UN. 6-5751

Fraser Bros (CANADA) Ltd
901 OUEST, RUE ST-JACQUES — MONTREAL
ENCANTEURS — ESTIMATEURS DEPUIS 1880

La LAC active au Lac-Saint-Jean

La Ligue d'action civique du comté du Lac-Saint-Jean a tenu plusieurs assemblées en ces derniers temps pour procéder à la nomination des responsables dans la plupart des localités.

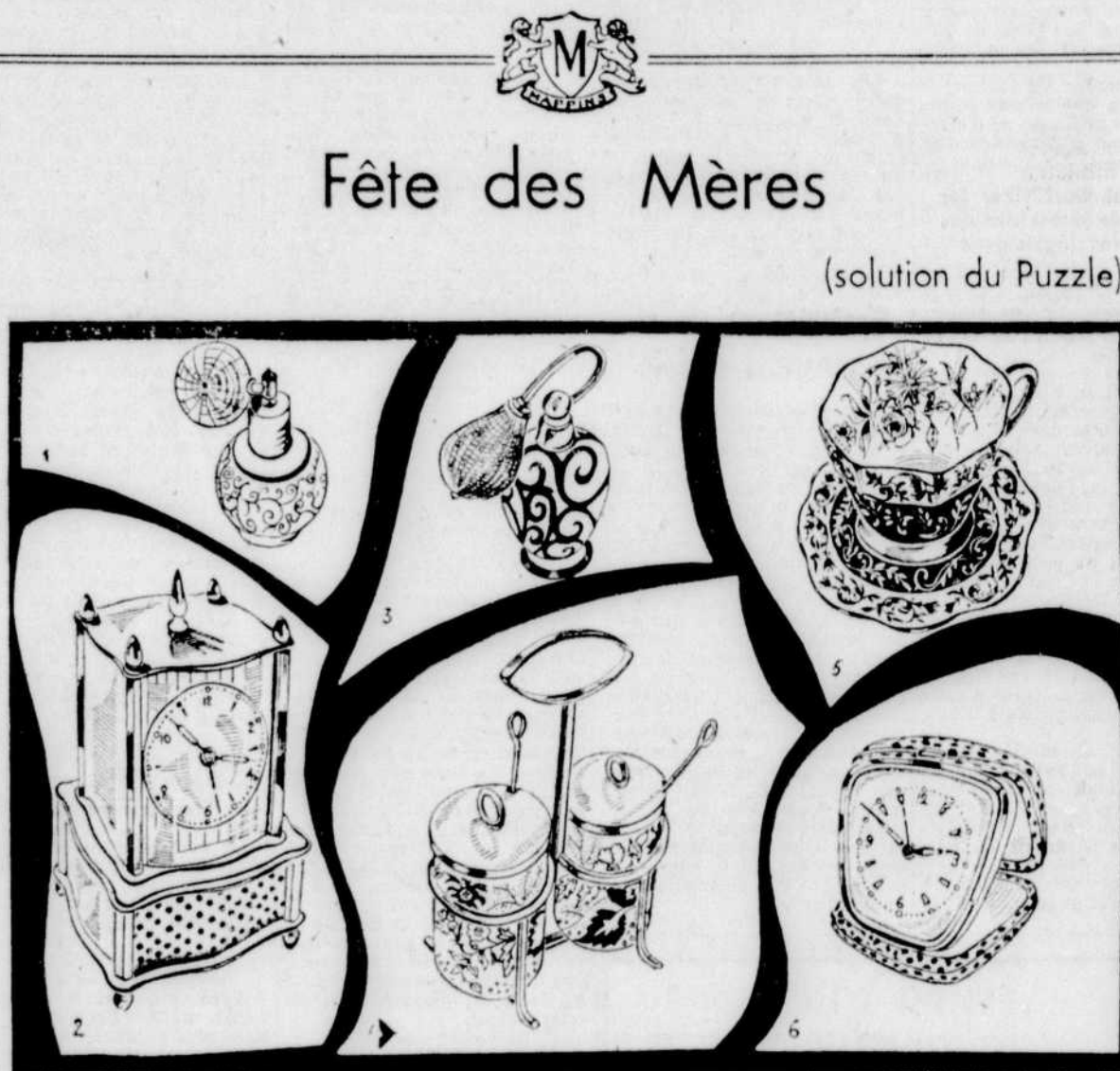
La Ligue compte de nombreux membres au Lac-Saint-Jean et ceux-ci s'intéressent au plus haut point aux prochaines élections municipales et scolaires. On se rappelle que la conférence prononcée par Me Jean Drapeau, à Naudville, il y a un mois a suscité de nombreux adhérents nouveaux à la Ligue. Me Drapeau avait été chaleureusement accueilli à Chicoutimi, Jonquière et Alma.

AVIS DE DECES

AUCLAIR — A Montréal, le 4 mai 1959 à l'âge de 82 ans, est décédé Alfred Auclair, époux en premières noces de Jeanne Sauvé et en deuxième noces de Marie Sauvé, demeurant à 9200 Waverley. Les funérailles auront lieu vendredi le 8. Le convoi funéraire partira des Salons Urgel Bourgeois, 48, rue 745, à 9h.30. Le service sera célébré à l'église St-Simon, Apitche, où le service sera célébré à 9h.30. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT — A Outremont, le 2 mai 1959 à l'âge de 83 ans, est décédé Antonio Benoit, époux de Aldina Pelletier, demeurant au 671 ave Wiseman, Outremont. Les funérailles auront lieu mercredi le 6. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires J.S. Vallée, 100, rue 5310, ave du Parc à 9h.30, pour se rendre à l'église St-Madeleine, où le service sera célébré à 10h. Rallèlement angle Bernard-Outremont à 9h.45. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADOUCEUR — A Montréal, le 3 mai 1959 est décédée, Mlle Hectorine Ladouceur fille de M. et Mme Eugène Ladouceur, décédée, sœur de Mme S. Landry (Graziella) et de Mme Albert Lamontagne (Cécile). Les funérailles auront lieu mercredi le 6 mai. Le convoi funéraire partira des Salons Georges Van de la Lée, 100 rue Rachel Est, à 8h.50, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Fête des Mères

(solution du Puzzle)

Un cadeau Mappin... à tout prix!

1. VAPORISATEUR — Miniature en arabesques dorées \$1.50
2. REVEIL MUSICAL — "De la musique avant toute chose". Email vert tendre et métal doré \$17.50
3. VAPORISATEUR — Porcelaine de Limoges, arabesques dorées — trompe en métal jaune, poire de même couleur \$6.00
4. POTS A CONFITURE ET MARMELADE — Faïence Staffordshire; cuillers, couvercles et panier en argent plaqué. \$4.00 à \$24.00 selon le nombre (1, 2 ou 3) de pots et leur grandeur. — Modèle illustré \$12.50
5. TASSE ET SOUCOUPE — Fine porcelaine anglaise. Dessin rose et or. Grand choix. Modèle illustré \$2.95
6. REVEIL DE VOYAGE — Cuir rouge, bleu, vert ou gris. 7 rubis. Garantie d'un an. Détaché de son étui le réveil peut orner une table de travail. \$10.95

Commandes postales et téléphoniques:
Mlle Rita Dionne

DEMAIN ET JUSQU'A SAMEDI 25% D'ESCOMPTE SUR L'ARGENTERIE WALLACE

Mappin's
"une marque de bon goût"

1000 ouest, Ste-Catherine
UN. 6-7431

1 HEURE DE STATIONNEMENT GRATUIT
AU GARAGE PEEL WINDSOR

Nouvelles municipales...

(suite de la page 3)

La construction marque une augmentation sur l'année dernière

La valeur globale des permis de construction octroyés en avril a atteint la somme de \$9,786,280 comparativement à \$10,043,880 en mars et seulement \$8,467,647 en avril de l'année dernière. Quant au nombre de permis émis, ils sont de 893, contre 553 en mars et 643 en avril 1958.

La valeur globale des 1777 permis accordés au cours des quatre premiers mois atteint \$40,059,710 contre 1796 permis et une valeur de \$39,023,777 pour la même période de l'année dernière.

Enquête sur l'enlèvement des déchets à Montréal

Sur une proposition de M. Pierre Desmarais, le comité exécutif a adopté, à l'unanimité, hier, une résolution ordonnant au directeur des services, M. Lucien Hébert, de faire une enquête "sur l'enlèvement, le transport et la disposition des déchets par l'entreprise privée". Une somme de \$1,000, imputable au poste des dépenses imprévues d'administration a été votée à cette fin.

Commentant cette enquête, le président de l'exécutif, M. J.-M. Savignac, a déclaré que "les gens, les conseillers municipaux, et les membres de l'exécutif sont loin d'être satisfaits de la façon dont se fait l'enlèvement des déchets par la ville. Parmi les critiques formulées, on a mentionné que des rochers sont jetés dans les déchets et que même certains voyages sont arrosés pour les rendre plus lourds. L'enquête a pour but de vérifier la véracité de ces plaintes".

M. Savignac a déclaré qu'il en coûte actuellement \$6.50 la tonne à la ville pour faire enlever les déchets.

Soumissions

En plus, l'exécutif a autorisé le directeur de la voie publique, M. L.-P. Cabana, à demander des soumissions pour 90 nouveaux contrats d'enlèvement des déchets.

Pour les fins d'enlèvement des déchets, le territoire de la ville a été divisé en 12 secteurs et les soumissions pour les deux premiers. Les autres secteurs sont divisés en 95 zones confiées par contrats distincts à l'entreprise privée. On estime qu'il est ainsi plus facile de contrôler le travail des entrepreneurs.

Pour accorder un contrat, la ville exigera que la soumissionnaire ait au moins un an d'expérience et soit propriétaire d'un camion-tasseur.

Montréal peut fixer les heures de fermeture des magasins légalement

La Cour supérieure vient de se prononcer encore une fois sur le fameux règlement municipal 695 qui fixe les heures de fermeture des magasins.

À la suite de tous les juges qui ont déjà eu à se prononcer sur ce règlement, le juge Elphège Marier a déclaré que la ville de Montréal agit à l'intérieur de la juridiction que lui a conférée la Loi sur la police municipale en réglementant les heures de fermeture des magasins. En conséquence il a cassé les brefs de prohibition obtenus contre la Cour municipale par la Maison Corbail Ltée et Grover's Chaines Stores Ltd. Les deux magasins avaient obtenu ces brefs à la suite de plaintes portées contre eux, en Cour municipale, pour n'avoir pas fermé leurs portes à 7 heures.

Le principal motif allégué pour demander l'annulation du règlement était la discrimination qu'il opère en faveur des tailleurs, des pharmaciens, des vendeurs de journaux, des fleuristes, etc.

Après avoir cité les juges, qui avant lui avaient tous maintenu

la légalité du règlement en question bien que certains d'entre eux aient critiqué les exceptions qu'il prévoit, le juge Marier déclare que quant à lui, "le présent règlement est juste, raisonnable et n'est pas oppressif, ni discriminatoire".

Le juge souligne en particulier que les requérants ne peuvent se plaindre de discrimination à cause des exemptions stipulées, puisqu'ils vendent des produits différents.

Le juge remarque en outre que le fait pour la ville de ne pas avoir toujours intenté des poursuites contre les violateurs de son règlement n'affecte nullement sa validité.

On croit que ce jugement terminera la conduite de plusieurs magasins qui continuaient d'ouvrir après les heures prescrites.

Action en démolition contre 3 propriétaires

Le contentieux municipal a reçu ordre, hier du comité exécutif d'intenter des actions en démolition contre trois propriétaires de maisons terminées ou en voie de construction, sans les permis voulus du service d'urbanisme et en violation des règlements municipaux.

Dans la première poursuite qui sera prise, il s'agit d'une maison à appartements, de 3 étages et de 15 logements, en voie de construction à l'angle des rues LaJeunesse et Dufour, dans le quartier Villier. Selon le service d'urbanisme, les propriétaires, M. R. Desjardins et R. Daoust ont fait l'excavation des lieux sans l'autorisation requise, et elle empiète de 6 pouces sur le terrain de la rue Dufour.

Dans le deuxième cas, il s'agit de l'agrandissement d'un édifice déjà existant. Les règlements prescrivent que seuls sont permis les agrandissements qui ne comportent pas plus de 50% de la superficie de plancher de l'édifice existant. Dans ce cas deux allonges à la propriété de M. Charles Allie, 1885 rue Bossuet, dépassent de plus de 700 pieds carrés les limites permises. La ville demandera à la cour supérieure de faire démolir une des allonges.

Dans le troisième cas, l'administration s'adressera à la cour supérieure pour réclamer la démolition d'un bâtiment de 4 étages construit sans permis par M. Emile Asselin, à l'angle sud-ouest des rues Hochelaga et Viau, qui empiète sur un lot déjà existant.

Les rapports soulignent en outre que les fondations de l'édifice n'ont que 12 pouces d'épaisseur alors que le règlement exige qu'elles aient 16 pouces. Ils mentionnent aussi que M. Asselin refuse d'aménager les 7 unités de stationnement requises par les règlements municipaux.

Doctrine sociale et démocratie sociale

Le leader provincial du parti social-démocratique, M. Michel Chartrand, donnera un cours sur "La doctrine sociale de l'Eglise et la démocratie sociale" à l'Ecole social-démocratique, mardi le 5 mai, à 8h30 p.m., au Workmen's Circle, 4848 boul. Saint-Laurent.

"Je me fais fort de démontrer, textes à l'appui, a dit M. Chartrand qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre la doctrine sociale de l'Eglise et le programme du PSD. Je défie tous ceux qui continuent d'exploiter malhonnêtement certaines équivoques malheureuses, de venir couragementement me contredire."

"Je me propose de démontrer que depuis 1943, il ne fait plus aucun doute que les catholiques peuvent appuyer le PSD et que notre programme est celui qui satisfait le mieux aux exigences de la doctrine sociale de l'Eglise".

Le ministre...

(Suite de la première page.)

à alors mentionné qu'il jugeait M. MacArthur le mieux qualifié pour le poste. Il a affirmé avoir clairement exprimé à M. Jodoin qu'on songerait à M. MacArthur en même temps qu'aux autres candidats.

M. MacArthur, a poursuivi le ministre, a été désigné à cause de son expérience comme chef syndical et comme administrateur. C'est un ancien président de la Fédération ontarienne du travail (de 1946-1956). En 1954, a-t-il précisé, il a même été candidat à la présidence du CTC et a alors été défait par M. Jodoin.

Quant à la démission de trois membres ouvriers du conseil consultatif de la Commission d'assurance-chômage, à la suite de la nomination de M. MacArthur et sur les insinuations de CTC, le ministre l'a qualifiée de "geste politique". Tout comme les trois candidats désignés par M. Jodoin pour le poste de commissaire de l'assurance-chômage, a affirmé le ministre, ces trois hommes ont aussi un dossier d'affiliation étroite avec un groupe politique qui n'est point le parti conservateur. Je dirai que les considérations politiques n'étaient pas absentes des trois démissions.

Dans le cas présent, il est évident que nous sommes en présence d'une hostilité manifeste du CTC et, jusqu'à un certain point, de la CTC, à l'endroit de M. Alastair MacArthur. Sur quoi se fonde cette hostilité? Voilà l'importante question dont ne traitent pas les déclarations de M. Starr ni celle de M. Jodoin. Les syndicats ouvriers ont-ils le droit de fouiller les sciences et d'accuser M. MacArthur d'être conservateur et de le répéter à ce seul titre comme n'étant pas habilité à le représenter? D'autre part, M. MacArthur a-t-il mérité comme syndicaliste et pour quoi? Est-ce uniquement parce qu'il est opposé à l'aventure politique projetée par le CTC? Ou bien, a-t-il dans son cas, des menées véritablement antisyndicales dont le public aurait intérêt à connaître la teneur? Enfin, le gouvernement est-il obligé de limiter son choix aux seules candidatures préconisées par le travail organisé surtout lorsque ce dernier s'est placé dans la situation que l'on sait depuis le congrès de Winnipeg?

Car l'entrée du CTC dans la politique, par le projet de création d'un mouvement politique ouvrier-agricole, laisse prévoir, de façon quasi inévitable, un choc entre le gouvernement conservateur et le Congrès du travail du Canada: soit on traiterait du conflit, soit on l'éclaterait. Ainsi l'affaire MacArthur ne semble-t-elle être qu'un signe précurseur de tempêtes futures et la conséquence d'une orientation nettement politique de la grande centrale ouvrière.

Les libéraux, avec leur nombre de députés diminué de 33 à 15, à l'élection de 1943, en firent 11 en 1945, 13 en 1948, 7 en 1951 et 11 en 1955. Le PSD qui avait remporté 34 sièges en 1943 sans jamais avoir eu de représentation à la Législature, passa à 8 en 1945, à 21 en 1948, à 2 en 1951 et à 3 en 1955.

Une causerie sur la Chine par M. Weider

M. Ben Weider, président de Weider Publications, sera le conférencier invité lors de la collation des grades du Henry George School of Social Science qui se tiendra demain soir à 8 h. 15, au 4278 boulevard Dorchester. M. Weider, qui vient de faire un séjour en Chine, invitera le ministre de l'éducation physique, parlera de la Chine. Il illustrera sa causerie de films qu'il a pu sortir de ce pays sans qu'ils soient censurés. Quelques-uns montrent des officiers de l'armée rouge faisant faire des exercices à des enfants ayant à peine six ans.

Dans l'affaire de la faillite de:

La succession de feu Lewis Freedlander, de son vivant cotrimite de la société de la Cité de New York, dans le district de Montréal, dans la province de Québec.

AVIS DE DÉBITEUR ASSEMBLEE

AVIS est, par la présente, donné qu'une ordonnance de mise sous séquestre a été émise sur les biens, la succession de feu LEWIS FREEDLANDER, de son vivant optométriste, des cités et districts de Montréal, dans la province de Québec, le 23e jour d'avril 1959, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20e jour de mai 1959 à dix heures du matin, au bureau du liquidateur, chambre 16, au Palais de justice, 155 est, Notre-Dame, Montréal, Québec. Daté à Montréal, ce 28e jour d'avril 1959.

David GROBSTEIN, Syndic

Bureau de: D. Grobstein et Henry Pesner, 10 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Qué. Tél.: Victor 4-2696

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées à l'adresse du soumissionnaire dans des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent et portant l'indication: "SOUMISSION POUR L'INSTRUMENTATION DE LA CULÉE SUD DU PILLIER 15N - PONT DU CHENAL NORD, CORNWALL - SECTION DES RAPIDES INTERNATIONAUX, LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT".

On peut obtenir les plans, prescriptions et cahier des charges, formulés de soumission, conditions relatives à la main d'œuvre et formulés de contrat, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, Chambre 509, 485, rue Cathcart, Montréal, Québec, ou au Secrétaire, l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, Chambre 1225, Edifice temporaire No 2, rue Wellington, Ottawa, jusqu'à 12 h. 30 de l'après-midi, (H.A.E.), le mardi, 2 juin 1959.

Le dépôt de soumission, d'un montant représentant au moins cinq pour cent (5%) du montant total de la soumission, doit être fait conformément aux prescriptions, ou à défaut d'un dépôt de soumission, un cautionnement, représentant au moins 10% du montant total de la soumission, doit être déposé, sujet à la passation d'un contrat formel, d'après les termes de la formule de contrat annexée aux documents ci-dessus énumérés. Ce cautionnement doit être accepté par l'Administration et fourni lorsque requis, des documents ne sont pas retournés dans ladite limite de temps, le dépôt sera confisqué.

L'Administration se réserve le droit d'accepter la plus basse soumission ou toute autre.

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT.

E. R. MALCOLM, Secrétaire et Directeur des Services administratifs, Ottawa, le 5 mai 1959.

Nehru: Pékin...

(Suite de la première page.)

pleur des répercussions que l'affaire du Tibet a eues dans une grande partie du monde asiatique. Nehru a ajouté que lui et son gouvernement continueraient de croire aux "cinq principes" même si personne d'autre ne devait y croire, si aucun gouvernement ne devait les respecter véritablement. Il a aussi déclaré que malgré son opposition à l'attitude de Pékin au Tibet, l'Inde s'en tiendrait à une stricte neutralité et s'efforcera de maintenir des relations amicales avec la Chine.

Le premier ministre de l'Inde, a affirmé que les événements du Tibet ne feront pas modifier la politique de l'Inde envers l'Est et l'Ouest.

"Nous n'avons pas l'intention de signer une alliance militaire avec quelque pays que ce soit, quoi qu'il advienne" a-t-il déclaré.

M. Nehru a démenti que l'Inde serait prête à s'allier au Pakistan pour assurer sa sécurité le long de sa frontière nord. "Je suis tout à fait partisan de régler nos ennuis avec le Pakistan et de vivre normalement et amicalement avec nos voisins, mais il n'est pas question que nous ayons une politique de défense commune qui sous-entendrait une alliance militaire quelconque".

Il a de nouveau formulé l'espoir de poursuivre des relations amicales avec la Chine communiste. "On ne doit rien dire et rien faire qui puisse troubler nos relations amicales" avec Pékin, a-t-il dit.

Malgré l'affaire tibétaine, l'Inde continuera à soutenir la candidature de la Chine à l'ONU. Rappelant qu'il avait déclaré il y a deux semaines qu'il serait heureux de voir le dalaï-lama retourner au Tibet, M. Nehru a expliqué qu'il voulait dire qu'il serait heureux "si le dalaï-lama retourne au Tibet".

Le procureur du syndicat des métallurgistes, Me Léon Nichols, a fait savoir que la police provinciale a porté une plainte contre Charles-Auguste Hallé, qui devra comparaître le 15 mai au Palais de Justice de St-Hyacinthe, sous l'accusation de voies de fait sur la personne d'un agent de police.

Un rapport médical de l'hôpital St-Charles, émis sous l'autorité du Dr Guy St-Pierre, précise que le travailleur souffre d'un traumatisme crânien et d'hémionèmes généralisés.

L'arrivée du greviste lundi matin, à la salle du Conseil central des Syndicats nationaux et catholiques de Saint-Hyacinthe, a causé un vif émoi. Le maire de Saint-Hyacinthe, Me Jacques Lafontaine, qui agit actuellement comme médiateur entre la compagnie et les travailleurs, fut mandé sur les lieux pour constater l'état déplorable du blessé.

Ontario...

(Suite de la page 7)

rend William Foote, C.V., élu dans Durham en 1948; et le révérend C. Davies, élu dans Windsor-Walkerville en 1945 et orateur de 1943 à 1955.

Depuis 1943

Il n'y avait que 90 sièges à la Législature quand M. Drew chassa les libéraux en 1943 avec un gouvernement minoritaire de 38 partisans. En 1945, une autre élection augmenta la force des conservateurs à 66 députés mais le nombre descendit à 53 à l'élection de 1946.

À l'automne de 1948, M. Drew devint leader fédéral progressiste-conservateur et M. Kennedy devint premier ministre jusqu'à l'élection de 1951 alors que les partisans M. Frost remportèrent 79 sièges. En 1955, quand le nombre des sièges à la Chambre fut porté à 90, les conservateurs remportèrent 83.

Chaque localité devrait susciter sa bibliothèque

QUEBEC — Le secrétaire de la province, M. Yves Prévost, a déclaré en fin de semaine que l'établissement de bibliothèques à travers la province devrait généralement résulter de l'initiative locale.

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 473,287

DAME MARY MARCELLA EGAN, de la Cité et District de Montréal, veuve de feu Robert Bertie Stuart, en son vivant, agent, de la Cité d'Outremont, District de Montréal, Demanderesse

VS

LEONARD H. MULLIGAN, de la VILLE de Mont-Royal, District de Montréal, veuve de feu DAME CATHERINE CHARLOTTE McCREADY de la Cité et District de Montréal, veuve de feu James William Mulligan, de même lieu; DAME THERESA McCREADY KOLINSKY, épouse de BERNARD KOWALSKI, de Long Island City, dans l'Etat de New York, un des Etats Unis d'Amérique, et son dit époux aux fins d'autoriser son épouse aux présentes; FRANK KOLINSKY, de la Cité de New York, Etat de New York, un des Etats Unis d'Amérique; WILLIAM H. HOERTER, de Woodside, Long Island, Etat de New York, un des Etats Unis d'Amérique; CHARLES HOERTER JR., de West Forest Hills, Long Island, Etat de New York, un des Etats Unis d'Amérique; CHARLES W. MARGOLIES, de la Cité de Washington, District de Columbia, Etats Unis d'Amérique; RICHARD PAUL KLUSMAN, de lieux inconnus; IRWIN H. HOERTER, de lieux inconnus; REDMOND J. LANGAN, de la Ville de Mont-Royal, District de Montréal; GEORGE L. LANGAN, de la Cité et District de Montréal; FREDERICK F. LANGAN, de la Cité de Westmount, District de Montréal; EDWARD P. LANGAN, de la Cité et District de Montréal; DAME MARGARET V. LANGAN, épouse séparée de biens de JOHN D. MILL, de la Ville de Mont-Royal, District de Montréal, et son dit époux aux fins d'autoriser son épouse aux présentes; WILBERT E. R. STUART, de la Cité et District de Montréal; Défendeurs

MICHAEL J. MCCRORY & AL., Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné aux défendeurs DAME THERESA McCREADY KOLINSKY KOWALSKI, FRANK KOLINSKY, WILLIAM H. HOERTER, CHARLES HOERTER JR., CHARLES W. MARGOLIES, RICHARD PAUL KLUSMAN et IRWIN H. HOERTER de comparaître dans les mois.

G. BLANCHET, Député Protonotaire

Slattery, Belanger & Fairbanks, 200 ouest, St-Jacques, Montréal, Procureurs de la demanderesse

La police...

(suite de la première page)

dans les cellules, jusqu'à lundi avant midi.

Le procureur du syndicat des métallurgistes, Me Léon Nichols, a fait savoir que la police provinciale a porté une plainte contre Charles-Auguste Hallé, qui devra comparaître le 15 mai au Palais de Justice de St-Hyacinthe, sous l'accusation de voies de fait sur la personne d'un agent de police.

Un rapport médical de l'hôpital St-Charles, émis sous l'autorité du Dr Guy St-Pierre, précise que le travailleur souffre d'un traumatisme crânien et d'hémionèmes généralisés.

L'arrivée du greviste lundi matin, à la salle du Conseil central des Syndicats nationaux et catholiques de Saint-Hyacinthe, a causé un vif émoi. Le maire de Saint-Hyacinthe, Me Jacques Lafontaine, qui agit actuellement comme médiateur entre la compagnie et les travailleurs, fut mandé sur les lieux pour constater l'état déplorable du blessé.

Le président du Syndicat des métallurgistes, M. Charles Ruel, a déclaré en marge de l'incident: "Nous regrettons infiniment qu'un de nos membres ait été victime de gestes brutaux et de mauvais traitements, inadmissibles dans un pays civilisé, au moment même où la grève prend fin et que les travailleurs décident de retourner au travail. L'accusation portée par les policiers provinciaux contre le greviste en question apparaît d'autant plus incroyablement qu'il s'agit du plus pacifique de nos travailleurs. Elle ne saurait en tout cas justifier le fait que l'on s'attaque sauvagement à un être sans défense".

Le président du Syndicat des métallurgistes, M. Charles Ruel, a déclaré en marge de l'incident: "Nous regrettons infiniment qu'un de nos membres ait été victime de gestes brutaux et de mauvais traitements, inadmissibles dans un pays civilisé, au moment même où la grève prend fin et que les travailleurs décident de retourner au travail. L'accusation portée par les policiers provinciaux contre le greviste en question apparaît d'autant plus incroyablement qu'il s'agit du plus pacifique de nos travailleurs. Elle ne saurait en tout cas justifier le fait que l'on s'attaque sauvagement à un être sans défense".

Chaque localité devrait susciter sa bibliothèque

QUEBEC — Le secrétaire de la province, M. Yves Prévost, a déclaré en fin de semaine que l'établissement de bibliothèques à travers la province devrait généralement résulter de l'initiative locale.

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 473,287

DAME MARY MARCELLA EGAN, de la Cité et District de Montréal, veuve de feu Robert Bertie Stuart, en son vivant, agent, de la Cité d'Outremont, District de Montréal, Demanderesse

VS

LEONARD H. MULLIGAN, de la VILLE de Mont-Royal, District de Montréal, veuve de feu DAME CATHERINE CHARLOTTE McCREADY de la Cité et District de Montréal, veuve de feu James William Mulligan, de même lieu; DAME THERESA McCREADY KOLINSKY, épouse de BERNARD KOWALSKI, de Long Island City, dans l'Etat de New York, un des Etats Unis d'Amérique, et son dit époux aux fins d'autoriser son épouse aux présentes; FRANK KOLINSKY, de la Cité de New York, Etat de New York, un des Etats Unis d'Amérique; WILLIAM H. HOERTER, de Woodside, Long Island, Etat de New York, un des Etats Unis d'Amérique; CHARLES HOERTER JR., de West Forest Hills, Long Island, Etat de New York, un des Etats Unis d'Amérique; CHARLES W. MARGOLIES, de la Cité de Washington, District de Columbia, Etats Unis d'Amérique; RICHARD PAUL KLUSMAN, de lieux inconnus; IRWIN H. HOERTER, de lieux inconnus; REDMOND J. LANGAN, de la Ville de Mont-Royal, District de Montréal; GEORGE L. LANGAN, de la Cité et District de Montréal; FREDERICK F. LANGAN, de la Cité de Westmount, District de Montréal; EDWARD P. LANGAN, de la Cité et District de Montréal; DAME MARGARET V. LANGAN, épouse séparée de biens de JOHN D. MILL, de la Ville de Mont-Royal, District de Montréal, et son dit époux aux fins d'autoriser son épouse aux présentes; WILBERT E. R. STUART, de la Cité et District de Montréal; Défendeurs

MICHAEL J. MCCRORY & AL., Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné aux défendeurs DAME THERESA McCREADY KOLINSKY KOWALSKI, FRANK KOLINSKY, WILLIAM H. HOERTER, CHARLES HOERTER JR., CHARLES W. MARGOLIES, RICHARD PAUL KLUSMAN et IRWIN H. HOERTER de comparaître dans les mois.

G. BLANCHET, Député Protonotaire

Slattery, Belanger & Fairbanks, 200 ouest, St-Jacques, Montréal, Procureurs de la demanderesse

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables agréés

H.M. Caron, C.A., L.J. Carrière, C.A., A.W. Gilmour, C.A., R.J. Jackson, C.A., G. P. Keeling, C.A.

Associés résidents

Montréal, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver.

COURTOIS, FREDETTE & CIE

Comptables agréés

P.E. Courtois, C.A., R. Courtois, C.A., F. Fredette, C.A., R. Pouliot, C.A., H. Lajeunesse, C.A., R. Pouliot, C.A., G. Charle, C.A.

200 ouest, St-Jacques, Montréal, Tél.: VI. 2-9432

Procureurs de la demanderesse

Les crevettes...

(Suite de la première page.)

Le Canada, a déclaré M. Dieffenbacher, estime que l'interdiction n'a aucun rapport logique avec l'article invoqué.

C'est également la Pavis de l'Association des entreprises de transport routier du Canada. Le secrétaire de l'association, M. John Magee, a donné à comprendre dans la capitale que les entreprises de camionnage ne recueilleraient devant aucun effort afin de faire annuler l'interdiction.

Celle-ci est d'autant plus ridicule, a-t-il ajouté, que les camionneurs canadiens n'ont pas cessé depuis la guerre de Coire, de transporter des marchandises chinoises sur les routes américaines.

Les Etats-Unis, rappellent-ils, ne tolèrent aucun commerce avec la République populaire de Chine, cependant que le Canada se borne à interdire le commerce des marchandises d'intérêt stratégique.

Des le 19 février dernier, un camion canadien chargé de crevettes congelées et d'autres denrées importées de Chine qu'il allait livrer de Colombie canadienne dans une autre province, se voyait interdire l'entrée des Etats-Unis. Par la suite, il se trouva jusqu'à quatre entreprises de transport routier touchées par l'interdiction.

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 472,873

DAME MARIE EVA DU BOIS, épouse commune en biens de Giovanni (John) Sarrafini, des cités et districts de Montréal, Demanderesse

VS

GIOVANNI (JOHN) SERAFINI, nettoyeur de machine (Engine-Cleaner), des cités et districts de Montréal, Défendeur

ACTION EN SEPARATION DE BIENS

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 21ème jour d'avril 1959.

Montréal, 30e jour d'avril 1959

Omer HARDY, Député-Protonotaire

C. M. Me Mario-E. Lattoni, C.R., (suite 600)

60 St-Jacques Ouest, Montréal, Procureur de la demanderesse

ARMAND & FILLION

Comptables agréés

Edifice Transportation

132 ouest, rue St-Jacques, VI. 2-8476

HENRI L. BELANGER & CIE

Comptables agréés

3826, rue St-Hubert, VI. 4-3412

LORENZO BELANGER ET ASSOCIES

Comptables agréés

Nineteen Eighty Sherbrooke West Building, WE. 7-4238

PAUL E. BONNIER & CIE

Comptables agréés

Paul E. Bonnier, C.A., Marcel M. Ducharme, C.A., Marcel F. Mercier, C.A., 132 ouest, rue St-Jacques, MONTREAL, VI. 2-7261

CHARTRE, SAMSON, BEAUVAIS, BELAIR, COTE, MARCEAU ET ASSOCIES

Comptables agréés

E. H. Knight & Co. Comptables agréés

MONTEAL

QUEBEC - RIMOUSKI

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables agréés

H.M. Caron, C.A., L.J. Carrière, C.A., A.W. Gilmour, C.A., R.J. Jackson, C.A., G. P. Keeling, C.A.

Associés résidents

L'EDUCATION:

Assemblée annuelle, ce soir, des anciens du Collège Sainte-Marie

Ce soir aura lieu la réunion annuelle de l'Association des anciens du Collège Sainte-Marie sous la présidence de M. Pierre Charrest. La réunion commencera par un banquet à 6 h. 30, dans le réfectoire des élèves.

Comme elle le fait chaque année, l'Association rendra hommage, à cette occasion, à des anciens qui célèbrent leur jubilé de rhétorique.

M. Emile Vaillancourt, ancien ambassadeur, l'hon. sénateur Léon Mercier Gouin; Me François-Xavier Biron; Me Benoît Cinq-Mars; le Dr René Desaulniers; l'abbé Abraham Falardeau, curé de la paroisse de La Visitation, au Sault-au-Récollet; M. Philippe Méthé, Ing. P.; Me Julien Brissou; le Dr Albert Laroché; M. Pascal Amesse; M. Charles-N. Chamberland; le Dr Emile Desroches; M. Henri Gauthier, Ing. P.; M. Alfred Labelle, journaliste, et M. Anthony Vervyn (Ridgewood, N.J.).

Le banquet sera suivi d'un programme récréatif, avec présentation d'un film.

Paul-André Hudon, boursier du M.I.T.

M. Paul-André Hudon vient de voir décerner une bourse par le Massachusetts Institute of Technology où il se rendra en septembre pour poursuivre ses études en vue de l'obtention d'un doctorat en sciences économiques. Il entend se spécialiser surtout dans les questions du plein

M. Charles De Koninck à l'Assumption College

WORCESTER, Mass. — M. Charles De Koninck, ancien doyen de la faculté de philosophie de l'Université Laval, présidera la première discussion de groupe à l'Institut de la personne et du bien commun qui se tiendra à l'Assumption College, à Worcester, le 9 mai prochain. La discussion que présidera M. De Koninck portera sur "La réalité et le concept du bien commun". En même temps, deux autres groupes discuteront sur les "Obstacles à notre coopération généreuse dans la poursuite du bien commun" et sur les "Objectifs poursuivis par les héritiers de notre bien commun".

Le Dr Kowalewski est cité au mérite

OTTAWA — Un savant polonais qui, depuis 1952 réside à Edmonton, a reçu hier le premier prix national décerné à un Néo-Canadien par le Conseil national des femmes juives. Le Dr Konstantine Kowalewski, 45 ans, professeur agrégé de chirurgie



M. Marc LECLERC, L.S.C., de Groulx, président de l'Association des industriels laitiers de la province de Québec Inc., qui présidera les délibérations du prochain congrès de cet organisme, à l'hôtel Château Frontenac, Québec, du 12 au 14 mai 1959.

expérimentale à la faculté de médecine de l'Université de l'Alberta et assistant-directeur du laboratoire de recherches McEachern, a reçu la citation pour la contribution remarquable qu'il a apportée à son pays d'adoption. Mme Barney Morris, de Toronto, a décerné le prix, hier, alors que les 5,000 membres de l'Organisation des femmes juives ont inauguré leur congrès de quatre jours, à Ottawa.

Collation des grades à l'Ecole vétérinaire

La cérémonie de fin d'année à l'Ecole de médecine vétérinaire de la province de Québec — affiliée à l'Université de Montréal — se tiendra vendredi, le 15 mai prochain, à 3 heures de l'après-midi, à l'auditorium de cette institution.

M. Irénée Lussier, P.D., recteur de l'Université de Montréal, présidera la cérémonie, conjointement avec l'hon. Laurent Barré, L.L.D., ministre de l'Agriculture de la province de Québec. M. Lussier sera le receveur confère le grade de docteur en médecine vétérinaire aux 20 finissants de la promotion 1959.

Le Collège de Montréal fête un 50^e anniversaire

Une exposition de livres, un festival d'été, des conférences et des films marqueront, entre autres, le 50^e anniversaire de l'Association générale des élèves du Collège de Montréal, organisme dû à l'initiative de M. Lionel Perras, p.s. Les réjouissances qui ont débuté hier, se prolongeront jusqu'au 11 mai, alors que les élèves se choisiront un nouveau président pour l'année scolaire 1959-60.

Causeries sur l'alcoolisme

Avec de meilleurs renseignements, vous pourriez aider vos parents et vos amis qui souffrent de l'alcoolisme. Plus de 90% des alcooliques se cantonnent à leur insu. Vous les couvrez dans votre famille, chez vos amis, parmi vos associés et vos compagnons de travail.

Nos alcooliques hommes et femmes, viennent de toutes les classes sociales, de tous les niveaux intellectuels et financiers, de tous les métiers et carrières. Hommes d'affaires, professionnels, cultivateurs, membres de famille, employés de bureau et d'usine, vendeurs, professeurs, ouvriers, la maladie ne fait exception de personne.

Ne devient pas alcoolique qui veut! Mais, tous peuvent soudainement être touchés. A cette maladie fatale, il n'y a que trois issues possibles: la folie, la mort (souvent le suicide) ou la sobriété. Vous avez le choix. Si vous voulez cesser de boire et ne le pouvez... alors c'est notre affaire!

Par crainte des brocards et flétris par la honte, les alcooliques dissimulent leur conduite et s'isolent pour régler leur problème en cachette: ils s'acharnent à crâner derrière une façade. Le manque de compréhension de leur entourage les empêche de chercher aide et traitement.

L'isolement et le désespoir de l'alcoolique ressemblent aux tourments des damnés. A la fois bourreau et victime, l'alcoolique en veut à tout le monde: il se croit et se dit injustement persécuté de tous. C'est pourquoi il a besoin d'être aidé.

Le père Roland Boyle, s.j., se dévoue depuis près de treize ans au relèvement social et spirituel des alcooliques. C'est le fruit de son expérience et de ses études qu'il présente aux auditeurs de Radio-Sacré-Coeur dans une série de causeries intitulées: "Mes amis... les alcooliques". La première causerie passera mardi le 5 mai à l'émission de Radio-Sacré-Coeur, CKAC — 4.30 p.m.

Cette série de douze causeries — à raison de deux par semaine — veut apporter un message d'espoir à tous les alcooliques et à leur famille: libérer les premiers de leur esclavage et les aider à ne pas gêner leur vie et leur situation; mettre dans les mains des parents et des amis un diagnostic sûr et un remède efficace.

Il n'y a pas de cas désespérés! Mais, s'il est impossible de se guérir seul, il est aisé de se refaire avec l'aide! Suivez cette série de causeries, fruit de treize années d'expérience et d'étude. Apprenez à toucher juste... à temps! L'enjeu en vaut la peine.

Si vous désirez avoir et garder le texte de ces douze causeries qui ont été publiées en une brochure, au prix de vingt-cinq sous, adressez vos demandes en y joignant le prix de la brochure: "Case postale 150, Station Youville, Montréal 11, P.Q." (Communiqué)

Ontario: élections provinciales le 11 juin

TORONTO — Le premier ministre de l'Ontario, M. Frost, a annoncé la tenue d'élections provinciales dans cette province, le jeudi 11 juin.

La nouvelle a été communiquée aux journalistes à l'extérieur des bureaux du lieutenant-gouverneur J. Keiller Mackay, à qui le premier ministre était venu demander de dissoudre la Législature.

La déclaration du premier ministre ajoutait: "Les brefs d'élection ont été émis pour les 83 sièges à la Législature. La mise en nomination a été fixée au jeudi, 23 mai."

Le premier ministre a signalé que les dates de la mise en nomination et du scrutin tomberont les mêmes jours du mois que lors de la dernière

élection, en 1955. "Il faut songer, avant tout, à l'époque et au jour qui conviennent le mieux à la population. L'histoire nous révèle que depuis la Confédération, c'est le mois de juin qui a été le plus en faveur. Dix des 25 dernières élections ont été tenues durant ce mois, les autres ayant eu lieu à divers temps de l'année, excepté durant les mois d'avril et juillet."

Il a été constaté que le milieu de la semaine, le jeudi de préférence, fournissait la date convenant le mieux à la population, ainsi qu'aux services de presse, de radio et de télévision.

Le premier ministre, qui a 63 ans, a quitté son bureau peu après dix heures, ce matin, et s'est rendu aux bureaux du lieutenant-gouverneur, suivi d'une petite armée de photographes.

"Saluez-moi," a-t-il dit aux journalistes. Dès que le premier ministre fut entré dans le bureau, un adjoint du premier ministre a distribué un communiqué portant la signature de M. Frost.

Le parti progressiste-conservateur du premier ministre détient 83 des 98 sièges à la Législature, les libéraux en comptent 11 et le PSD 3. Il y a une vacance, un siège progressiste-conservateur.

La dernière élection eut lieu le 9 juin 1955, pour un terme de cinq ans mais les élections ont lieu presque toujours tous les quatre ans depuis que les conservateurs sont arrivés au pouvoir en 1943 sous George Drew

et s'y sont maintenus sans interruption depuis.

A l'élection de 1955, les conservateurs ont obtenu 83 sièges, les libéraux 11 et le PSD 3, alors qu'un siège allait à un progressiste-conservateur indépendant.

Les conservateurs ont porté leur nombre de sièges à 84 en remportant toutes les élections complémentaires depuis 1955, dont un siège pour un progressiste-conservateur indépendant. Ils sont tombés à 83 sièges avec la mort, en février dernier, de M. Thomas L. Kennedy, ancien premier ministre et ancien ministre de l'Agriculture.

La campagne électorale La campagne électorale en vue de la prochaine élection a débuté il y a un mois. Un total de 177 candidats ont déjà été

choisis à des congrès de partis. Il y a 8 candidats progressistes-ouvriers — communistes — et un progressiste-conservateur indépendant.

Huit députés progressistes-conservateurs à la dernière Législature — trois anciens ministres du cabinet — ne sont pas candidats. L'ancien secrétaire provincial George Dunbar, 80 ans, élu la première fois en 1937 avec le premier ministre Frost et le révérend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-

rend A.W. Downer, orateur de la Chambre, prend sa retraite dans Ottawa-Sud. Les autres qui prennent leur retraite sont l'ancien ministre des terres et forêts Harold Scott, élu dans Peterborough en 1943; l'ancien ministre des réformes, le révé-



DANS TOUT LE QUÉBEC, ON VOIT DES MAISONS, DES USINES, DES PONTS, DES BARRAGES EN BÉTON FAIT DE

Ciment "Canada"

Le béton est un matériau de construction économique et qui se prête aux applications les plus variées. Dans le Québec, on construit avec du ciment "Canada", dont la marque est une garantie reconnue de qualité supérieure. Quand vous achetez du ciment "Canada", vous achetez un produit fabriqué dans la province de Québec par une entreprise canadienne appartenant à des Canadiens (96% de ses 12,750 actionnaires sont Canadiens) et possédant cinquante années d'expérience dans la fabrication et le mode d'emploi du ciment pour l'obtention d'un béton de première qualité.

1. L'hôpital Ste-Justine de Montréal, l'un des plus grands au Canada, a une charpente et des planchers en béton armé. Ce mode de construction offre les avantages suivants: prix de construction moins élevé, protection contre l'incendie, longue durée et frais d'entretien réduits.
2. Réalisation d'une église ultra-moderne en béton: St-Marc de Bagotville, dans le comté du Saguenay.
3. Cette maison moderne de Québec est à l'épreuve du feu, n'a pas coûté cher à bâtir et n'exige que peu d'entretien.
4. Ce hangar de la base aérienne de St-Hubert, près de Montréal, démontre bien la souplesse d'adaptation du béton à tous les genres de construction.
5. Cet immeuble à bureaux (1980 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal) montre jusqu'à quel point le béton se prête bien aux réalisations de l'architecture contemporaine.
6. Dans les mines du Québec, le ciment

7. La plupart des nouveaux ponts de la province de Québec sont construits en béton fait avec du ciment "Canada". Ce pont est sur la route No 2, près de Rivière-du-Loup.
8. Pour certains grands travaux — tel ce barrage de l'Aluminum Company of Canada à Chute-a-la-Savane — de grandes quantités de ciment "Canada" servent à la fabrication d'un béton de haute qualité.

La compagnie Canada Cement vous offre gratuitement des imprimés et de l'assistance technique se rapportant à toutes les phases de la conception et de la construction de structures en béton. Vous pouvez les obtenir en vous adressant à l'un des bureaux indiqués ci-dessous. Vous y êtes cordialement invité.

Canada Cement
COMPANY, LIMITED

IMMEUBLE CANADA CEMENT, SQUARE PHILIPS, MONTRÉAL
Bureaux de vente à: Moncton • Québec • Montréal • Ottawa • Toronto
Winnipeg • Regina • Saskatoon • Calgary • Edmonton



Un ciment de qualité pour tous genres de constructions

THE Alpine Inn

S'AGRANDIT!

Nous voulons vous accueillir en plus grand nombre alors, encore une fois, nous agrandissons notre salle à manger et nos cuisines. Bientôt 350 convives pourront prendre place confortablement dans notre salle à manger et la nouvelle salle Cardy, en voie d'aménagement, pourra recevoir 250 congressistes.

Pendant que ces changements auront lieu du 4 au 14 mai, nous servirons seulement à nos hôtes le déjeuner à la mode continentale. Toutes les autres activités suivront leurs cours normal. Alors venez donc vous joindre à nous dans l'ambiance élégante de l'incomparable Alpine Inn!

Pour plus amples renseignements, téléphonez ou écrivez

ALPINE INN et CHALETS
Ste-Marguerite Station, Qué.
UN. 1-3258

A une heure de Montréal seulement sur l'autoroute du Nord.

H. F. GIBSON
Gérant

VERNON G. CARDY
Président

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES Horace Labrecque et Fils Ltée Courtiers d'assurances Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers 1411 rue Crescent Victor 9-2371	ELECTRICIEN Entrepreneur-électricien Jean K. Malouf Inc. Entretien — Réparations R.A. 1-9630 6305, 25^e ave., Rosemont
AVOCAT Résidence: RE. 3-1017 WILLIAM G. MORRIS AVOCAT Chambre 205 VI. 2-3965 37 ouest, St-Jacques Montréal	MEDECINS Dr Maxime Brisebois Electrothérapeute, Rayons X, L.G.M.C. De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires. Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6 p.m., excepté samedi de 10 h. à midi, de 2 à 4 p.m. LA. 3-5235 — 816 Sherbrooke est
BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE BREVETS D'INVENTION en tous pays MARION, MARION ROBIC & BASTIEN 1516, rue Drummond MONTRÉAL 35	Dr C. Melillo gradué d'Europe Généraliste, urinaires, peau, sang, glandes. Désordres sexuels, nerveux, impotence, infertilité, anxiété, timidité, dépression, végétarisme, alcoolisme, obésité, rhumatismes, cirrhose. 134 ouest Sherbrooke, VI. 5-0356
DACTYLOGRAPHES DACTYLOGRAPHES "Tout pour le bureau" Dactylographes machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, etc. Canada Dactylographe Inc. Tél.: VI. 4-3491 R.-T. Armand 14 n. rue St-Jacques, Montréal	

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde
MONTREAL



Dans un décor de parc, avec kiosque à musique, pelouse et bancs, une douzaine de jeunes compositeurs et interprètes de la chanson canadienne interpréteront leurs plus récentes compositions, demain soir au Gesù. HERVE BROUSSEAU, à gauche, et CLAUDE LEVEILLE feront partie de ce gala de la chanson. Parmi les autres vedettes, mentionnons: Raymond Lévesque, Germaine Dugas, Clémence DesRochers, Serge Deyglun, Marc Gélinas, Jean-Pierre, André Lejeune, Jacques Banchet, Lucien Héru et Normand Busque. Les textes de transition seront de Marcel Dubé.

Courrier de France

La réforme des théâtres nationaux: dramatiques, lyriques

Par Pierre de GRANDPRE

Grâce aux saisons régulières du Théâtre des Nations, Paris a pris figure, depuis quelques années, d'une véritable capitale mondiale du théâtre. C'est un titre qui oblige. Les œuvres qui élèvent, contribuent à la culture, font penser, n'y doivent plus être aussi complètement noyées qu'à l'heure présente, sous la marée des divertissements faciles et rentables. Or, si se trouve que, parallèlement à ce phénomène des grandes saisons dramatiques internationales, un gouvernement investi de plus d'autorité que ses prédécesseurs depuis de nombreuses années, a décidé, par l'intermédiaire de son ministre de la culture, André Malraux, de porter dans le domaine de la fête et du spectacle cette même politique de grandeur et d'austérité qu'il pratique dans la plupart des autres secteurs de la vie publique. M. Malraux a fait ce que l'on peut considérer comme une admirable "déclaration des droits du théâtre". Jamais réunion de circonstances n'a été plus favorable à la solution de la crise qui affecte, en France, sinon le théâtre en son entier, du moins le grand art tragique et le grand art lyrique.

L'objectif capital d'André Malraux est de provoquer la renaissance de la tragédie. J'ai déjà abordé la question et en reparlerai plus bas. En outre, partant des leçons qu'apporte le succès international du Festival d'Aix-en-Provence, le ministre entend travailler à la rénovation de l'art lyrique, relativement paralysé de nos jours en France alors qu'une grande création à l'Opéra devrait être une première mondiale.

Les scènes lyriques

A cet effet, il a proposé au conseil des ministres la nomination de M. A.-M. Julien au poste d'administrateur de la Réunion des théâtres lyriques nationaux. Ainsi l'Opéra et l'Opéra-Comique seront-ils confiés à la direction unique de M. Julien, à qui l'on souhaite de renommée conseiller artistique à l'Opéra, à l'Opéra-Comique et au Théâtre des Nations. L'assistant dans cette tâche sera le créateur du Festival d'Aix, M. Gabriel Dusserre, l'Opéra, M. Emmanuel Bonde-

ville à qui est confiée la direction de la musique et M. Roland Petit qui devient conseiller de l'Opéra. Au sujet de M. Marcel Lami, à qui est confiée la direction de l'Opéra-Comique, M. André Malraux lui-même a souligné son travail de metteur en scène au Portugal, à l'Opéra de Lisbonne.

Comme l'a rappelé le ministre en annonçant ces décisions, le répertoire de la musique est international. "La Comédie-Française est une institution unique alors que l'Opéra de Paris doit rivaliser avec tous les autres... L'avant-garde théâtrale, chez nous, est presque exclusivement dramatique. Le théâtre lyrique, en France, n'a pas connu son Vieux-Colombier... Il ne s'agit pas de faire de l'Opéra un théâtre d'avant-garde; mais de l'Opéra-Comique, pour quoi pas, à l'occasion?" Il s'agit d'établir pour le corps de ballet, l'orchestre et les chanteurs de l'Opéra "un répertoire rival de celui des principaux opéras" du monde. "La suite de l'Opéra-Comique, par contre, tant sur le plan du ballet que sur le plan lyrique, devrait être consacrée en priorité soit aux créations, soit aux œuvres trop peu représentées de la fin du XVIIIe et du XVIIIe siècle, qu'il s'agit, en somme, de véritablement recréer." Le ministre a nommé Monteverdi, Mozart, Rameau, — ce qui a suscité de la part de M. Robert Kemp le commentaire suivant: "Comment admettre qu'un Français ne voie ni Monteverdi, ni Mozart, ni Rameau, ne soient des noms figurant aux dictionnaires, pour un Parisien de cinquante ans."

C'est bien l'occasion de parler de dirigisme, mais de dirigisme nuancé par l'intelligence et le goût: dirigisme qui portera d'ailleurs plus sur les moyens, on peut l'espérer, que sur les fins esthétiques. Il n'en est pas moins prévu dès maintenant que la prochaine saison à l'Opéra "commencera vraisemblablement par un Carmen dont la mise en scène sera confiée à J.-L. Barrault, par le Vozzeck de Berg, et l'Orphée ou le Couvenement de Poppée de Monteverdi."

L'on sait qu'au nouveau Théâtre de France (jusqu'ici salle

Luxembourg de la Comédie Française), la saison s'ouvrira, sous l'égide de Jean-Louis Barrault, par la présentation de Tête d'or de Claudel, que l'on attend depuis trente ans. En même temps la Comédie-Française, administrée par le diplomate de Boisanger et artistique-ment dirigée par Michel Saint-Denis, inaugurera les représentations d'un grand cycle Racine, d'ailleurs prévu avant les décisions et les réformes de personnel et de structure qui viennent d'être prises.

Ceci nous ramène au problème du salut de la tragédie et de la formation des tragiédiens. "Le gouvernement de Gaulle n'a pas l'intention de signer l'acte de décès de la tragédie", a dit en substance M. Malraux. Et, lui faisant écho, M. Michel Saint-Denis, disciple de Copreau et réformateur de l'Old Vic aux côtés de Lawrence Olivier, vient d'écrire, dans un article paru dans un numéro spécial du Théâtre dans le monde: "Pour que le théâtre remplisse sa haute fonction, il faut tourner le dos au divertissement, à l'artifice, à la convention, à l'exhibitionnisme et à toutes les vanités." Il ne faudra pas moins qu'un diplomate et un austère réformateur pour obtenir que les comédiens tournent le dos non seulement aux "vanités", mais aussi aux intérêts et à la formation reçue.

Le journal "Arts" vient de mener une intéressante enquête auprès des professeurs d'art dramatique. L'on y apprend qu'il n'y a pas eu, dans l'enseignement officiel du Conservatoire, de premier prix de Tragédie hommes depuis celui que remporta Paul-Emile Deiber (sociétaire de la Comédie-Française) en 1944. "Chaque année le jury est attentif: en vain", Paul-Emile Deiber, qui aujourd'hui enseigne, est d'avis qu'il n'y a pas réellement une désaffection du public, ni même des acteurs, pour la tragédie (à preuve, le succès du "Cid" au T.N.P.). Seulement, rien n'a été fait pour susciter des tragiédiens, Henri Rollan, qui "supervise" les classes du Centre Dramatique de la rue Blanche (qui prépare au conservatoire), se montre un peu moins opti-

miste. Les athlètes avec des voix de tuyaux d'orgue, quand il s'en trouve, sont digérés par le cinéma (ne peut-on pas constater également la rareté des orateurs ou tribuns d'ancien style?). Les Paul Mounet, les de Max, les Hervé, étaient les produits d'un "style" du théâtre. "La tragédie, dit Henri Rollan, exige de grands moyens physiques, un peu de culture (tout de même), de l'intelligence, le souci du style et puis aussi, comme disait Bergson, "un supplément d'âme". Deux fois par semaine, je joue "Le Maître de Santiago". J'ai l'impression que les spectateurs sentent passer quelque chose au-dessus de leurs têtes, mais ne ressentent rien!" Ce manque de vocation par déficience physique et morale pour les acteurs et l'indifférence du public, voilà ce que conteste ou du moins nuance, René Simon, directeur d'un cours célèbre. Plusieurs nouveaux élèves se font recevoir aux cours dans une scène de tragédie, y trouvant un "au-delà d'eux-mêmes" et un "exutoire", mais au concours, pour des raisons de carrière et de plus grande difficulté, ils ont abandonné le tragique en faveur de la comédie, qui met en relief leurs qualités et souligne moins leurs faiblesses.

Professeur au Conservatoire, M. Vonnell est optimiste pour la raison que voici: "Il y a trois semaines que M. Malraux a fortement soutenu la remise en honneur de la tragédie. Dans une classe, des élèves qui n'osaient pas demander à s'essayer", plus du tiers. C'est M. Roger-Ferdinand, directeur du Conservatoire National, qui apporte la conclusion la plus vraisemblable: "Jouons d'abord la tragédie. Les tragiédiens surgissent". M. René Simon parle dans le même sens: "Qui vous dit qu'à Brest ou à Toulouse, en ce moment, il n'y a pas sur les quais ou derrière une vitrine d'épicerie un "athlète" qui se morfond et se grise d'alexandrins?"

Au fond, il s'agit là comme ailleurs, de promouvoir la fonction; l'organe sera créé par elle. Il faut mettre un grand dessein en marche. L'on vise ensuite empiriquement aux moyens de "faire le reste"... Une considé-

CINQUIÈME SEMAINE

MARTEL
et **BAENA**

Adam et Eve
EN COULEURS

LES FILLES PERDUES

LE JOLI PARC BELMONT

AVANT-PREMIÈRE DE 4 JOURS

JEUDI
JOUR DE L'ASCENSION

VENDREDI
SAMEDI

DIMANCHE
7-8-9-10 MAI
EN APRÈS-MIDI ET EN SOIRÉE

CKVL-FM

... Poste de la bonne musique

Pour recevoir un bonnet gratuit de la meilleure musique au monde en reproduction haute-fidélité

APPELEZ PONTIAC 6-2311

EN ONDES: de 7 h. a.m. à minuit les lun., mar., mer., jeu., dim., et de 7 h. a.m. à 1 h. a.m. les ven. et sam.

LE THÉÂTRE-CLUB WE. 7-8978

VIRAGE DANGEREUX
d. J.B. Priestley A PARTIR du 14 Mai

COMEDIE CANADIENNE De nouveau à l'affiche Dès CE SOIR

UN TRIOMPHE!
Mademoiselle JULIE
et LA PLUS FORTE d'August STRINDBERG
PRIX D'ÉTÉ: \$2.25, 1.50, .90

CE SOIR: représentation à l'invitation exclusive du "Club des policiers" sur présentation de la carte: \$1.50 à \$3.00

UN. 1-3339

Mère d'Youville selon l'avocat du diable?

Par Gilles HENAU

C'est le professeur et historien Guy Fregault, je crois, qui affirmait l'autre soir, à l'émission "Conférence", que la société de la Nouvelle-France vers le milieu du 18e siècle était composée "de gens ordinaires". S'il entendait par là que les vices et les vertus n'y étaient pas mieux partagés qu'en notre temps, son interprétation rejoint celle qu'en a donnée Charlotte Savary dans "La plus belle de cœurs", dimanche soir.

Il faut admettre que notre histoire est trop souvent une entreprise de beatification générale. Mlle Savary a choisi la thèse opposée, elle s'est faite l'avocat du diable. Si bien que dans cette gravure où les personnages ne s'aimaient que pour transgresser une loi divine ou humaine, la vertu de Marguerite Dufrost de la Jemmerais n'apparaissait qu'en négatif. A "contre-vice", comme on dit à contre-jour.

Aussi, n'est-ce pas Marguerite Dufrost qui vient d'être beatifiée, mais bien Mère d'Youville.

Les "spectaculaires" n'ont pas été jusqu'ici des émissions de premier ordre. A mon sens, la raison en est, pour une part, que l'économie des moyens est une des constantes de l'œuvre d'art. La télévision, dont le petit écran nous mesure chichement l'espace et la netteté de l'image, n'échappe pas à cette règle. Pourtant, "La plus belle de cœurs" est une réussite dans son genre. Si l'on tient compte des difficultés que présente une reconstitution historique, il faut féliciter toute l'équipe qui a pris part à cette production, et en particulier le réalisateur, Charles Dumas, le régisseur et les

caméraman. Pour les plans d'ensemble, on a trouvé la solution qui est de capter les images en plongée. Les gros plans, qui sont si efficaces pour exprimer les subtilités d'une action dramatique, étaient utilisés à bon escient.

Dans les meilleurs moments, la réalisation avait les qualités du cinéma: cadrages bien faits, bon éclairage, jeu sobre. Les scènes sur la place publique avaient du caractère, de la vie. Elles contribuaient fortement à faire revivre une époque, mais trop souvent aussi, elles ne servaient que de transitions, et les scènes n'étaient pas intégrées à l'action dramatique. Le rythme du spectacle en était rompu. Une ou deux fois, cette erreur a été rachetée par des rapprochements ironiques entre les amusements du peuple et ceux de la noblesse.

Dans l'ensemble, le jeu des comédiens était remarquable: Dvna Mounet a incarné une Marguerite Dufrost digne et volontaire; Renée Girard, un François d'Youville irresponsable, désinvolte et débouché au point de faire passer son ciel à n'importe quelle époque.

Dans tout ce branle-bas, le personnage de Marguerite Dufrost était bien un peu perdu, comme je le disais au début. Il y avait des raccourcis dramatiques inexplicables. Marguerite, dont l'amour a été déçu, va se jeter trop brusquement à mon gré dans les bras de François d'Youville. Si c'est par amour, cela ne s'explique pas; si c'est par dépit, on ne l'indique pas. Et je résumais pour la fin ce reproche capital: la scène d'agonie de François d'Youville était détestable à tous égards. Elle était mélodramatique, fautive, impensable. Que faisaient tous ces gens autour de son lit? Thomas Sullivan était médecin, si le ne m'abuse. Et la future mère d'Youville n'aurait-elle pas envoyé quérir un prêtre pour son scélérat de mari? Enfin, ce moribond avait l'agonie sportive: on aurait dit un acrobate, en pleine forme.

TELEVISION

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOT OTTAWA — Canal 7

2.00—Musique
2.30—L'été d'été
3.30—La boîte à surprises
5.30—Guilbert et Bartholin
6.00—La vie qui bat
6.25—Nouvelles sportives
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Téléjournal
7.30—BOUT—Bulletin
7.30—Cinémafeuilleton
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—Le Siffleur
8.30—Je vous ai tant aimé
9.00—A la mode de chez nous
9.30—C'est la vie
10.00—Histoires d'amour
10.30—Point de mire
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.20—Téléfeuilleton

CBMT MONTREAL — Canal 4
CBOT OTTAWA — Canal 4

2.15—CBMT—Signes
2.30—CBOT—News
2.45—Nursery School Time
3.00—Dr. Hudson's Secret Journal
3.30—Open House
4.00—Pat's Presents
4.30—Friendly Giant
4.45—Carleton Story Book
5.00—Whistletown

Trenet au Japon

Charles Trenet vient d'effectuer une tournée d'un mois dans les trois plus grandes îles japonaises: Honkoku, Hokkaido et Kyushu. Il a donné des récitals dans dix-huit grandes villes, dont Tokyo, Osaka, Kobe, Kyoto, Yokohama, Sendai, devant des salles toujours pleines et enthousiastes, qui redemandaient inlassablement "la Mer" et "L'Anne des poètes", qui ont obtenu un grand succès auprès du public japonais.

3.30—Sky King
4.00—CBMT—Métro
CBOT—How to Marry a Millionaire
4.15—CBMT—San Francisco Beat
4.30—CBOT—Sportscast
4.45—CBOT—TV News
4.55—CBMT—Sports Preview
7.00—Tabloid
7.30—Dont Read Show
8.00—Front Page Challenge
8.30—Chevy Show
9.30—Follies
11.00—CBOT—TV News
11.30—Viewpoint
11.45—Sports Final
CBOT—Long métrage
11.50—Long métrage

Programmes de radio

CBF

12.00—Fémina
12.15—Psychologie de la vie quotidienne
12.30—Revue
1.15—Quelques nouvelles
1.30—Arènes
1.45—Une demi-heure avec...
2.00—Revue des arts et des lettres
2.30—Les chansons de la maison
2.45—Radio-Journal
3.00—Scènes de l'actualité
3.15—Nouvelles sportives
3.30—L'homme et son œuvre
3.45—Le bémol
4.15—Hors série
4.30—Psychologie de la vie quotidienne
4.45—Rencontres françaises
5.00—Rencontres symphoniques
5.30—Revue des arts et des lettres
6.00—Radio-Journal et Commentaires
6.15—L'été et blanc
6.30—Lecture de chevet
6.45—Chronique sportive
7.00—Adagio
11.15—La fin du jour
11.30—Radio-Journal

CKAC

6.00—La messe du jour
6.15—Les sports
6.30—Le quart d'heure de l'Oratoire
6.45—Nouvelles
7.00—Cinéma
7.15—Nouvelles
7.30—Radio-Journal
7.45—Une vedette chante
8.00—Les événements et les hommes
8.15—Revue des sports
8.30—Le monde ce soir
8.45—Le croquis du soir
9.00—Les lettres d'Youville à Rome
9.15—Les albums
10.00—La revue des nouvelles
10.15—Bonne nuit les sports

CKVL-FM

7.00—Concerts
7.30—Concert du matin
8.00—Extraits d'opéra
8.30—Nouvelles
8.45—Composateurs célèbres
9.15—Concert
9.30—Les régimes mélodieux
9.45—Le violon magique
10.00—Les tubes de la musique
1.00—Les voix célèbres
2.00—Musique fanfare Haute-Fidélité
2.15—Sérénade
2.30—Les cordes qui chantent
2.45—Maltres du clavier
3.00—Sérénade
3.15—Les voix les plus connues
3.30—Musique de chambre
4.00—Tour de valse
4.30—Joue Tigrane
7.00—Concert
7.30—Orchestre célèbre
8.00—Les grands concerts
8.30—Sérénade
8.45—Chef-d'œuvre de France
9.15—Concert Promenade
10.00—Johann Sebastian Bach
10.15—Cinéma
11.30—Musique de chambre
12.00—Fin des émissions

Horaires des cinémas

CINEMA DE PARIS: Adam et Eve: 10.30 - 1.00 - 3.22 - 5.38 - 7.54 - 10.10

BIJOU: Adam et Eve: 12.20 - 3.15 - 5.50 - 8.45

IRRESISTIBLE Catherine: 1.35 - 4.30 - 7.05 - 10.00

LOEWS: Sound and the Fury: 10.00 - 12.15 - 2.35 - 4.35 - 7.15 - 9.35

PALACE: Initiation of Life: 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.30 - 7.10 - 9.30

PRINCESS: First Man into Space: 10.20 - 1.15 - 4.10 - 7.10 - 10.05

FOUR: Initiation of Life: 11.35 - 2.30 - 5.30 - 8.25

CAPITOL: I Want to Live: 10.10 - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.10 - 9.30

ALOUETTE: I Want to Live: 10.10 - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.10 - 9.30

FRANCAIS: Les Grandes Familles: 10.10 - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.10 - 9.30

Le vice au corps: 1.55 - 5.00 - 8.10

RIVOLI: Les Grandes Familles: 1.55 - 5.00 - 8.10

Le vice au corps: 1.15 - 4.40 - 7.50

CANADIEN: Les plus beaux moments: 12.15 - 3.40 - 7.00 - 10.20

Les filles perdues: 1.50 - 5.10 - 8.35

PLAZA: Le plus beau moment: 1.45 - 5.05 - 8.25

Filles perdues: 12.00 - 3.20 - 6.40 - 10.00

FIGALIE: Marchands de filles: 1.45 - 5.05 - 8.25

Piedalu à Paris: 1.35 - 8.31

Les Amoureux: 3.31 - 8.36

CHAMPLAIN et CRIMAZIE: 1.45 - 5.05 - 8.25

Cygne: 12.15 - 4.09 - 8.03

Les pièces de la passion: 2.07 - 5.01 - 8.00

IMPERIAL: Search for Paradise: 1.45 - 5.05 - 8.25

Samuel: 2.00, 8.40; dimanche: 2.00, 7.50; semaine: 8.40.

4 derniers spectacles:

CE SOIR: LA FAMILLE ARLEQUIN
DEMAIN SOIR: MISERE ET NOBLESSE
JEUDI SOIR: LE FANTOME
VENDREDI SOIR: MISERE ET NOBLESSE

la Compagnie JACQUES FABRY

THEATRE ST-DENIS
Réservations: VI. 2-3171

UN FLAGRANT EXPOSÉ DU PLUS GRAND SUJET A CONTROVERSE DE NOTRE TEMPS L'ENFANTEMENT SANS DOULEURS

LE PLUS BEAU MOMENT

LES FILLES PERDUES EN COULEURS

Le Canadien et Le PLAZA
RUE ST-HUBERT coin Beaulieu

JEAN GABIN 2^E SEMAINE un grand sujet, de grands comédiens.

Les Grandes Familles

Le Vice au Corps

FRANCAIS AUJ. **RIVOLI**

FORUM 2 ou 3 MAL 2 FOIS PAR JOUR

SHRINE CIRCUS

DEFI A LA MORT
SPECTACLE COLOSSAL

YUL BRYNNER
JOANNE WOODWARD
MARGARET LEIGHTON

THE Sound AND THE Fury

LOEW'S Now Showing

LANA TURNER - JOHN GAVIN

Imitation of Life

PALACE Now Showing

SUSAN HAYWARD

I want to Live!

ALOUETTE CAPITOL

FIRST MAN INTO SPACE

MARTINE CAROL

THE FOXIEST Girl in Paris

PRINCESS Now Showing

Dow Jones

[illegible]

NEW-YORK	Jul	63% ^a	63% ^a
	Sep	66	65% ^a
	Dec	68% ^a	67% ^a
	SEIGLE	63% ^a	63% ^a



ÉMISSION DE
\$150,000,000
d'obligations 5%
de la
Canadian National Railway Company

garanties Inconditionnellement, capital et Intérêts, par le Gouvernement du Canada

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir pour le compte de la Canadian National Railway Company des souscriptions en espèces à un emprunt comportant deux échéances ainsi qu'il suit:

OBLIGATIONS 5%

à 9 ans

ÉCHÉANT LE 15 MAI 1968

Non remboursables avant l'échéance
Intérêts payables le 15 novembre et le 15 mai

PRIX D'ÉMISSION: 98.75%

Rapportant environ 5.18% jusqu'à l'échéance

OBLIGATIONS 5%

à 18 ans

ÉCHÉANT LE 15 MAI 1977

Non remboursables avant l'échéance
Intérêts payables le 15 novembre et le 15 mai

PRIX D'ÉMISSION: 98.00%

Rapportant environ 5.17% jusqu'à l'échéance

Coupons:
\$500, \$1,000, \$5,000, \$25,000 et \$100,000

C'est une condition de la présente émission que la Canadian National Railway Company maintienne une caisse d'achat. Elle s'engage à faire tout son possible pour acheter durant chaque trimestre de chaque année civile jusqu'à l'échéance des obligations, lorsqu'elles seront procurables sur le marché libre à des prix non supérieurs au prix d'émission primitif, plus les intérêts courus, au moins 1% du capital de l'échéance du 15 mai 1968 et ½% du capital de l'échéance du 15 mai 1977, sauf qu'elle pourra dans tout trimestre de toute année affecter à cet engagement tout achat de ces obligations effectué durant la période de douze mois immédiatement antérieure et qui n'a pas été précédemment pris en ligne de compte. A l'échéance, le montant maximum de

le du Canada:

le capital à toute agence de la Banque du Canada et les intérêts à toute succursale canadienne d'une banque à charte, sans frais. Les obligations seront datées du 15 mai 1959 et porteront intérêt à partir de cette date.

La livraison des titres définitifs se fera vers le 19 mai 1959, sans paiement d'intérêts courus. Les obligations sont enregistrables quant au capital ou quant au capital et aux intérêts. Les titres définitifs seront disponibles sous deux formes: au porteur avec coupons annexés (cette forme est enregistrable quant au capital) et nominatifs capital et intérêts, les intérêts étant payables par chèque. Les obligations de l'une et l'autre formes seront procurables dans les mêmes coupures et (sous réserve des exigences de la compagnie quant aux transferts lorsqu'il y a lieu) seront entièrement interchangeables quant aux coupures et à la forme sans frais. La Banque du Canada fera fonction de registraire de la présente émission; les transferts et échanges pourront s'effectuer

Ottawa, par
ment autorisé
e au Canada.

Le prospectus officiel s'obtient à toute agence de la Banque du Canada.

Ces obligations constitueront une obligation directe de la Canadian National Railway Company, dont le capital-actions est possédé par le Canada; suivant autorisation du Parlement du Canada, le paiement du capital et des intérêts en sera garanti inconditionnellement par le Gouvernement du Canada.

Le produit en espèces de l'émission sera affecté par la Canadian National Railway Company au remboursement d'avances de capital productives d'intérêts que lui a consenties le Gouvernement du Canada.

Les souscriptions seront reçues sous réserve de refus ou d'attribution en tout ou en partie. La souscription sera ouverte à 5 heures du soir (heure avancée de l'Est) le 6 mai 1959 à la Banque du Canada, Ottawa, et pourra être close pour l'une ou l'autre des échéances sur ou sans préavis.

OTTAWA, le 4 mai 1959.

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselle

Il est encore trop tôt pour passer jugement sur les clubs de baseball des ligues majeures à qui il reste environ 135 parties à jouer d'ici la fin de la saison. Mais après trois semaines de jeu et une vingtaine de parties d'écouées, on ne peut que constater de grandes surprises tant dans la Ligue Nationale que dans l'Américaine. Dans la Nationale, tout laisse prévoir une lutte très serrée, plus que l'an dernier, et il n'est pas impossible que tous les huit clubs restent, assez loin dans la saison, des candidats au championnat. Au moins six clubs, de toute façon, ont des chances. Il est possible que les Cardinals de St-Louis se réveillent. Par contre, les Phillies de Philadelphie sont de bien faibles adversaires même si présentement, en septième position, il ne sont qu'à trois parties des meneurs. Les Pirates de Pittsburgh ont connu un début chancelant et désastreux mais ils se sont vite ressaisis et ils seront définitivement dans la course. Les Cubs de Chicago connaissent leur usuelle fièvre printanière mais il ne faudra pas s'étonner si, comme par les années passées, ils ne manquent de souffle.

La surprise, dans le moment, est fournie par les Dodgers de Los Angeles qui grâce à du sang nouveau dans leur alignement donnent des signes de réveil dangereux pour les autres candidats au championnat. Que des joueurs comme Frank Thomas, et Carl Furillo rechauffent le banc au profit de jeunes comme Don Demeter et Faily, qui aident à faire gagner leur club, c'est un signe de réjouissance. Walter Alston sait bien que son poste est en jeu si son club ne remonte pas la côte. On ne l'a gardé à la tête du club que par raison d'économie et que pour sa docilité de gentilhomme. On répète, en certains milieux, que ce n'est pas lui qui mène. Ce qui n'empêche pas qu'on le sacrifiera dès le moment où le club perdra régulièrement. C'est une loi du baseball de faire payer aux gérants les fautes et les erreurs de la direction. Heureusement pour Alston, il a fait ses preuves. Il est même le seul gérant à avoir gagné une Série Mondiale pour les Dodgers. Que de clubs majeurs seraient heureux de retenir ses services qui seraient sûrement plus grassement payés.

San Francisco et Cincinnati sont aussi de dangereux rivaux pour les Braves de Milwaukee qui ne sont pas affaiblis, depuis l'an dernier. Les Giants toutefois sont plus dangereux avec Sam Jones et Jack Sanford, deux lanceurs qui devraient gagner une trentaine de parties. Cincinnati, par ailleurs, est très redoutable au bâton, avec l'addition de deux joueurs, les frères Vada Pinson, promis à une saison exceptionnelle. Quant aux Braves, ils restent les favoris. Leur lanceur vedette, Lew Burdette, ne vient-il pas de gagner sa cinquième partie de la saison? Le club de Fred Haney gardera son championnat, mais il n'aura pas la tâche aussi facile, à cause de la meilleure opposition qu'il recevra des Giants et des Dodgers.

Dans la Ligue Américaine, il y a des bouleversements qui n'ont pas fini de faire couler de l'encre. Commencent par le bas du classement. En dernière place: les Tigers de Detroit, le club que les experts désignent au championnat. Avant les deux parties de dimanche, les Tigers n'avaient gagné que deux fois en 17 parties, si bien que tous les clubs avaient hâte de jouer contre eux pour se hisser plus haut dans le classement. La direction a posé le geste attendu, selon un usage antique et solennel. Elle a congédié le pilote et donné les rênes du club à Jimmy Dykes.

Les Yankees, eux-mêmes en proie à un commencement de panique à la suite de six ou sept échecs d'affilée, se rendent compte à Detroit pour un programme double, dimanche, assurés de se ressaisir. Mais les Tigers ont choisi ce moment et la présence de 43.000 personnes dans leurs estrades, pour revenir à la vie et remporter deux victoires opportunes qui ont reculé les champions du monde en septième position, six parties et demie derrière les meneurs. Pendant ce temps, les Indians de Cleveland s'échappaient du peloton, avec des parties bien jouées où l'équilibre était parfait entre une offensive insoupçonnée et du beau travail des lanceurs, dont Herb Score qui paraît avoir retrouvé sa belle forme d'antan.

Dans la Ligue Internationale, c'est le jeu de base qui le plus parfait, si bien que les Leafs de Toronto, qui étaient à la queue, il y a une semaine, sont maintenant en tête. Et l'on prévoit qu'ils y resteront longtemps, suivis de Miami qui tient assez bien le coup, on ne sait trop pourquoi et de Richmond qui prend sa place normale en première division. La Havane, une fois de plus, manque de frappeurs et a de la peine à compter autant de points que les Royals qui gagneraient les parties à petit pointage. Les Bisons de Buffalo n'ont pas dit leur dernier mot, avec leurs cognards redoutables, tandis que les jeunes de Rochester joueront, un temps, du baseball de .500.

Pendant ce temps, notre club local a évolué devant environ 15.000 spectateurs par cinq belles journées de soleil. Qu'il y a loin depuis le temps où le premier dimanche de mai, le stade devait fermer ses portes une demi-heure avant le programme double et refuser des spectateurs! Aussi que peuvent dire à la population montréalaise les Zavals, les Wallace, les Domenichelli quand elle ne pardonne pas le départ des Jim Koranda, Bob Giallombardo, et qu'elle n'a pas oublié les rappels et les renvois de Rocky Nelson et qu'elle a encore la nostalgie des Jack Robinson, des Jim Bloodworth et des Chuck Connors?

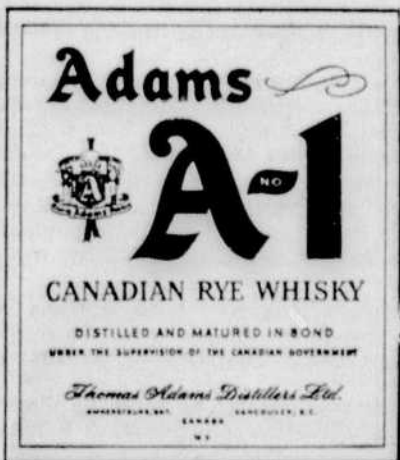
Art Wall à Islemere

MONTREAL — La Royal Canadian Golf Association a annoncé que Art Wall, fils, vainqueur du récent tournoi des maîtres à Augusta, en Géorgie, est au nombre des participants inscrits à l'omnium canadien de 1959, qui se déroulera au Club

Islemere de Montréal du 18 au 21 juin.

Le golfier de Pocono Manor, en Pennsylvanie, a amassé cette année plus de \$40.000 dans les tournois du circuit professionnel. En plus du tournoi des maîtres, il a remporté le tournoi Bing Crosby et l'omnium d'Azalea. Il s'est également classé en deuxième position dans quatre autres tournois.

Le Whisky du "BUDGET"



La meilleure valeur de rye au Québec

Ray Robinson perd son titre

Mullens, Virginia — Ward Wylie, président de la National Boxing Association, a déclaré que cet organisme ne reconnaît plus en Sugar Ray Robinson le titulaire mondial des poids moyens.

Il a ajouté que la NBA reconnaît comme le nouveau champion le vainqueur du combat entre Carmen Basilio et Gene Fullmer.

"Robinson n'a pas respecté l'engagement qu'il avait pris envers la NBA de défendre son titre", a précisé Wylie en faisant observer qu'il n'avait pas mis son titre en jeu depuis plus d'un an.

Il a signé que le vainqueur du combat Basilio-Fullmer devra défendre son titre dans un délai de 90 jours contre un adversaire choisi par la NBA.

Spider Webb, de Chicago, qui s'est classé au troisième rang des aspirants de cette catégorie par la NBA, sera opposé au vainqueur du combat Basilio-Fullmer.

Fullmer s'il conserve cette place. Wylie a déclaré que les membres du Conseil directeur de la NBA ont voté à l'unanimité le désaveu de Robinson.

Ultimatum

A New-York, le commissaire de la boxe, Melvin Krulwich, a déclaré que l'ultimatum qu'il a adressé à Robinson tient toujours.

"Pour ce qui concerne la Commission de boxe de cet Etat, a déclaré Krulwich, Robinson a jusqu'au 15 mai pour s'engager par contrat à défendre son titre."

Rejoint à son bureau d'affaires, Robinson n'a pas semblé s'inquiéter outre mesure de la décision de la NBA.

"Tout ce qu'ils désirent est de me forcer à prendre ma retraite", a-t-il déclaré.

Robinson a tout d'abord refusé de faire d'autres commentaires.

Un peu de tout

MILWAUKEE — Le voltigeur Hank Aaron des Braves de Milwaukee sera certainement comparable aux fameux cognards droitiers de la dernière décennie, Rogers Hornsby, Harry Heilmann, Ed Delahanty, Sam Crawford, Jimmy Fox, Hank Greenberg et Al Simmons, s'il continue de s'améliorer. Aaron n'a passé que cinq saisons dans les majeures et déjà il a fait ses preuves. Dimanche, comme exemple, il a obtenu un simple, deux coups de circuits, il a fait compter trois points et a lui-même croisé le marbre trois fois. Aaron a permis aux Braves de vaincre les Giants 9-4 et de reprendre ainsi le premier rang, de la Ligue Nationale. Ce joueur de couleur a actuellement une moyenne de .500 au bâton. Il a obtenu 36 coups sûrs en 72 présences au bâton. Il a réussi autant de circuits que son coéquipier Ed Matthews, huit. Sa moyenne comme cognard s'établit à .972. Si Aaron continue à cette allure, ses chances de remporter les honneurs de la triple couronne seront excellentes.

Beau gain

AGUA CALIENTE, Mexique — Un amateur de courses non identifié de la Californie a gagné \$64.069 dimanche à la piste de courses Agua Caliente au Mexique, mais il n'a pas pris le temps de percevoir son argent. Cet individu a dû quitter la piste avant la fin du programme afin de prendre un autobus pour retourner chez lui. L'heureux gagnant avait pris part au système de paris qui consiste à choisir les six gagnants des six courses entre la cinquième et la 10e épreuve.

Dykes est chanceux

DETROIT — Il est un peu tôt pour qualifier Jimmy Dykes de gérant miraculeux, mais le nouveau pilote des Tigers de Detroit n'a tout de même pas tardé à faire ses preuves et à secouer les Tigers de leur léthargie. En l'espace de 24 heures, Dykes a conduit les Tigers à une double victoire sur les Yankees de New-York, 4-2 et 8-2. Il a ainsi gagné autant de parties que son prédécesseur Bill Norman en 17 joutes cette saison. On sait que Dykes a succédé à Norman comme gérant des Tigers samedi. Il est vrai que Dykes n'a lancé ni frappe, mais il a eu la main chanceuse. Il a désigné Frank Lary et Don Mossi pour lancer et ces deux artilleurs ont alloué huit coups sûrs chacun aux Yankees. Charley Maxwell a frappé quatre coups de circuit consécutifs et a égalisé ainsi un record des majeures. Maxwell a réussi un coup de quatre buts à sa dernière présence au bâton dans la première joute et trois de suite à la deuxième. Pour revenir à Lary, c'était sa 17e victoire en 22 parties contre les Yankees depuis le début de sa carrière. Lary avait battu les Yankees sept fois l'an dernier. Les Yankees ont perdu leurs cinq dernières parties et neuf de leurs dix dernières. Ils occupent la septième place, six parties et demie en arrière des leaders, les Indians de Cleveland. Ces derniers ont divisé les honneurs d'un programme double avec Washington dimanche. Les Yankees ne sont jamais descendus si bas dans le classement de la Ligue Américaine, depuis 19 ans. En 1940 les Yankees occupaient la dernière place après trois semaines de jeu avec six victoires et treize défaites. Ils terminèrent en troisième place cette saison-là.

Début de saison

NORTH BAY — La saison régulière de la Ligue de football du nord de l'Ontario débute officiellement le 30 août, alors que les quatre équipes en lice seront à l'œuvre. Les Rough Riders de North Bay joueront contre les Alouettes de Kirkland Lake et les Hardrocks de Sudbury, champions du circuit l'an dernier, dans une partie à Sturgeon Falls. Lors de la réunion des directeurs des quatre clubs de cette ligue en fin de semaine à North Bay, Jim Pestolis de Sturgeon Falls a été élu président du circuit.

Match pour Joe Brown

NEW-YORK — Le promoteur de boxe anglais, Harry Levene, a déclaré à New-York que le vainqueur du prochain combat entre Willie Towel et Dave Charley sera probablement opposé à Joe Brown dans un match de championnat poids léger mondial. Towel, le champion poids léger de l'Empire britannique, doit risquer sa couronne contre Charley le 12 mai au Wembley Park de Londres.

Jimmy Dykes a signé son contrat

DETROIT — Jimmy Dykes a signé son contrat en qualité de gérant des Tigers de Detroit exactement 24 heures après avoir sorti cette équipe de la position précaire qu'elle occupait après avoir perdu 15 de ses 17 premières parties.

Arrivé dimanche matin à Detroit, Dykes conduisait les Tigers de Detroit à une double victoire de 4-2 et 8-2 sur les

Yankees de New York dans l'après-midi. Dykes n'a effectué qu'un seul changement important dans l'alignement. En effet, il a donné ordre à Charlie Maxwell

de quitter le banc et de patrouiller le champ gauche. Maxwell n'est pas demeuré insensible à cette marque de confiance puisqu'il a cogné quatre circuits consécutifs, un exploit rarement accompli dans le baseball majeur.

"J'ai toujours aimé le style de Maxwell par le passé. Je lui ai simplement dit que je voulais le voir au jeu."

Ralliement des Red Sox

KANSAS CITY — Les Red Sox de Boston ont dû venir de l'arrière pour l'emporter par 8-4 sur les Athletics de Kansas City dans la seule joute au programme hier après-midi dans les majeures. La solide tenue du lanceur Bill Monbouquette en relève au monticule a été le fait saillant de la partie. Monbouquette a remplacé Frank Baumann à la deuxième manche alors qu'il n'avait aucun retrait et que les buts étaient remplis. Monbouquette a fait mordre la poussière à Dick Williams et Hector Lopez puis a retiré Roger Maris sur un roulement. Dick Gernert a brillé au bâton avec quatre coups sûrs, dont deux doubles. Il a fait compter trois points. Jackie Jensen en a produit deux avec son cinquième circuit. Rip Coleman a été le lanceur perdant.

Boston 002 002 002-8 2 Kansas City 300 000 010-4 7 1

Baumann, Monbouquette (2) Wall (8) et White; Tsitouris, Coleman (3) Gorman (7) Daley (8) Tomanek (9) et House. G-Monbouquette — P-Coleman. Cir: Bos.—Jensen.

Un rapprochement Fous de joie, de nombreux partisans des Tigers n'ont pas été lents à faire un rapprochement avec ce qui s'était produit la saison dernière. On se rappelle comment l'équipe s'était comportée par suite du changement de pilote.

C'est Bill Norman qui avait assumé la direction de l'équipe en juin dernier, alors qu'elle occupait la dernière place du classement. Les Tigers gagnèrent sept des huit joutes jouées, dont deux doubles blanchissages aux dépens des Yankees. Puis l'équipe se tira d'affaire vaillamment pendant le reste de la saison.

Dykes a déclaré qu'il gardera Maxwell au champ gauche avec Al Kaline, au centre, et Larry Doby, à la droite.

Keith Nesbitt élu président

MONTREAL — Au cours d'une assemblée tenue en fin de semaine, Keith Nesbitt, de Montréal, a été élu président de la division du Québec de l'Association de ski amateur du Canada.

Joe Faucher, de Québec a été nommé président du Comité chargé de régler les détails techniques et Grant Boyd, de Montréal, s'est vu confier le poste de secrétaire-trésorier.

Lors de l'assemblée, les discussions ont porté de façon générale sur le mode de sélection et les méthodes d'entraînement de l'équipe de ski qui représentera le Canada aux prochains Jeux olympiques. Il appartiendra cependant au Comité des compétitions internationales de prendre les décisions finales.

On a également discuté le projet d'établissement en permanence d'un bureau-club et les moyens d'en assurer le financement.

Fullmer vs Basilio

SYRACUSE — Le promoteur Norman Rothschild a annoncé hier après-midi, qu'il présentera le match entre Gene Fullmer et Carmen Basilio à Syracuse au cours de l'été. La rencontre aura lieu en juillet probablement à l'Auditorium. Le promoteur Rothschild a obtenu la signature des deux boxeurs. Il tentera de faire approuver le match par la commission athlétique de l'Etat de New-York aussitôt que possible.



William Glossum, un allier de six pieds de l'Université Texas Southern, dont les mains infatigables et la vitesse foudroyante l'ont conduit aux honneurs de la deuxième équipe "All-American" la saison dernière, et aux honneurs de la première équipe en 1957, a fait parvenir son contrat aux bureaux des Alouettes, annonce aujourd'hui le président, Ted Workman. Glossum, qui est âgé de 22 ans, peut être fier de sa brillante carrière collégiale. Il est plus qu'un bon boxeur, car il excelle comme receveur de passes. La saison dernière il reçut 35 passes pour 629 verges et huit touches. Il détient le record de son école pour le plus grand nombre de passes captées dans une joute (huit pour 213 verges en 1956) et pour le plus grand nombre de passes pour touches dans une joute (quatre dans deux joutes différentes). Glossum est diplômé en éducation physique.

Baseball

HIER

Ligue Internationale
Buffalo à Columbus

Ligue Nationale
Los Angeles 4 Milwaukee 2 (8e)
Cincinnati 3 St. Francisco 2 (7e)
Pittsburgh 2 Chicago 1

Ligue Américaine
Kansas City 4 Boston 8

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale
Toronto à Montréal (2 h.)
Buffalo à Rochester
La Havane à Columbus
Miami à Richmond

Ligue Nationale
San Francisco à Cincinnati (4 h.)
Chicago à Pittsburgh (soir)
St-Louis à Philadelphie (soir)
Los Angeles à Milwaukee (soir)

Ligue Américaine
New-York à Kansas City (soir)
Washington à Chicago
Boston à Detroit
Baltimore à Cleveland (soir)

CLASSEMENT

LIGUE INTERNATIONALE	G.	P.	Moy.	Diff.
Miami	12	8	.600	—
Toronto	10	8	.556	1
Richmond	10	2	.500	1
Columbus	9	8	.529	1 1/2
Montréal	10	10	.500	2
Rochester	9	10	.474	2 1/2
Buffalo	9	10	.474	2 1/2
La Havane	7	14	.333	5 1/2

LIGUE NATIONALE	G.	P.	Moy.	Diff.
Milwaukee	10	6	.625	—
San Francisco	11	8	.579	1/2
Cincinnati	11	8	.579	1/2
Los Angeles	12	9	.571	1/2
Chicago	10	10	.500	2
Pittsburgh	8	9	.471	2 1/2
Philadelphie	8	10	.444	3
St-Louis	5	15	.250	7

LIGUE AMERICAINE	G.	P.	Moy.	Diff.
Cleveland	13	5	.722	—
Chicago	11	8	.579	2 1/2
Baltimore	11	8	.579	2 1/2
Kansas City	11	8	.579	2 1/2
Washington	11	10	.524	3 1/2
Boston	10	9	.524	3 1/2
New-York	7	12	.368	4 1/2
Detroit	4	15	.211	9 1/2

Boxe, ce soir, à la Palestre

Trois champions et autant de finalistes du dernier tournoi de Golden Gloves, un champion de l'armée et un ancien titulaire des Jeux de l'Empire prendront part au programme de boxe qui sera présenté ce soir à la Palestre Nationale par Jos Gagonon, l'instructeur de boxe au centre sportif de la rue Cherrier.

Ce grand programme de boxe se déroulera dans le gymnase de la Palestre Nationale, au profit de la campagne de souscriptions de la Palestre.

Ce sera le premier programme de boxe de la saison d'été qui est organisé grâce à la collaboration des différents instructeurs de boxe qui ont l'intention de présenter tout au cours de l'été des programmes pugilistiques afin d'aider nos boxeurs locaux à se bien préparer en vue des Jeux Olympiques de l'hiver prochain. Les

instructeurs qui présenteront des programmes de boxe au cours de l'été sont: Al McGinnis du Rosemount B.C.; Roger Larivee du White Owl; Jacques Chevier, Immaculée-Conception; Bernard Ewenson, International Y et Lucien Hébert, St-Jean-Baptiste.

Ce soir, on assistera au retour de Mickey Bergin, champion des Jeux de l'Empire de 1954. Bergin fera face à Herb Dannington du club International Y. Un autre combat qui suscite de l'intérêt, est celui qui opposera Gaby Mancini du White Owl, champion du Canada et des Golden Gloves à Adrien Courcier qui depuis 3 ans est demeuré champion de l'Armée dans la catégorie 125 livres.

Le programme qui a été sanctionné par l'A.A.U. du Canada, comprendra 10 combats de 3 rondes.

Ronnie Cohen et Jo Jo Jones au programme du Mt-St-Louis

A part William Pickett, les autres boxeurs américains qui figureront au programme de Jacques Chevier, le 11 mai prochain, au Mt-Saint-Louis, seront Jo Jo Jones, de Detroit et Ronnie Cohen, de New-York. Jones sera opposé à Yvon Turenne dans un match de huit rounds et Cohen fera face à Jean Dulhoste.

Jones est un copain d'entraînement de Lloyd McKay qui a fait si bonne figure au dernier spectacle du promoteur Chevier. Il a le même style que McKay et il possède beaucoup de puissance. Très rusé, il est exceptionnellement rapide et a beaucoup d'endurance. Il s'est entraîné régulièrement à Detroit avec Wilf Greaves qui pourrait bien être son adversaire dans un avenir plus ou moins rapproché.

Le dossier de Jones est excellent. Il a livré jusqu'ici 15 combats. Il en a gagné 12 dont huit par knockout. Il a fait deux matches nuls. Il a renversé son unique défaite en victoire à sa rencontre suivante contre l'unique adversaire qui l'a battu. En un mot, un digne adversaire pour Yvon Turenne.

Ronnie Cohen est un jeune boxeur qui paraît avoir un bel

avenir devant lui. Il est un des rares boxeurs de nationalité juive. Il est le fils d'un rabbin qui apprit à se battre pour se défendre contre les gamins de son âge qui l'attaquaient à cause de sa nationalité et de sa religion.

Récemment, il fit match nul avec Chucks Bloss à Wilkes-Barre et les journalistes ont décrit ce combat comme un des meilleurs depuis des années. A son dernier combat, il l'emportait sur Johnny Juliano, dans une semi-finale de St-Nicholas. Son adversaire, Jean Dulhoste, de Montréal, a gagné 15 de ses 16 combats professionnels.

On peut des maintenant se procurer des billets à LA. 6-3116.

Pittsburgh gagne

PITTSBURGH — Les Pirates de Pittsburgh ont triomphé hier soir, des Cubs de Chicago au compte de 2-1. Ron Kline fut le lanceur gagnant. Il tint ses adversaires à cinq coups sûrs dont un circuit de Marshall.

Chicago 000 000 100-1 5 1 Pittsburgh 000 000 02x—2 6 0

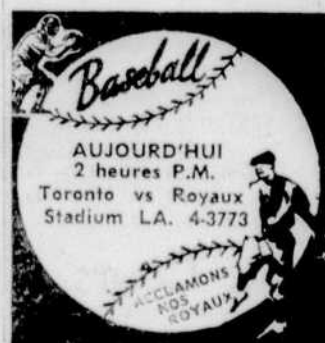
Anderson, Elston (8) et S. Taylor; Kline, Face (9) et Burgess, Folles (9).

G-Kline — P-Anderson. Cir: Chic.—Marshall (1)

Curtis Roberts avec Montréal

MONTREAL — Les Royals de Montréal, de la Ligue Internationale de baseball, ont fait l'acquisition du joueur de deuxième but, Curtis Roberts, des Virginiens de Richmond.

La saison dernière, Roberts avait conservé une moyenne au bâton de .298 en 138 joutes avec le Denver, de l'Association Américaine. Il avait cogné 11 circuits en plus de faire compter un total de 60 points.



CE SOIR 8 h. 15
Admission générale \$1.00
Dimanche 2 h. p.m.



PARC RICHELIEU

Chief Maid, choix des experts

courses... Le montant des bourses a été légèrement réduit, mais l'addition d'une course supplémentaire l'équilibre et nous aura ainsi le même gain pour l'UHHA... Huit excellents trotteurs sont inscrits ce soir dans un B Trot de \$1.400, dont Meadow Flash, Patrice Hanover, Calumet Foscroft et Nathan Hanover... Patrice Hanover sera piloté par Jacques Lantier... Les autres nouveaux chevaux qui seront "devolés" ce soir au Bout de l'Île, mentionnons l'm A Bomb, Brandywine Boy, G.J. Doris et Little Doctor... Le robuste ambleur Casey Sullivan fait également sa première apparition de la saison, piloté par Frank Church, dans un C Amble de \$1.000, contre de vaillants adversaires, dont Margie Eden, Adios Whiskey, Volo Yates, Buster's Girl et Quick Way... Pour satisfaire la curiosité de certains amateurs, Henri et Hervé Filion sont deux frères... Ils viennent de Angers, P.Q., et sont âgés, respectivement de 18 et 19 ans... D'autres jeunes conducteurs "moins de 20 ans", au Richelieu: Dunc McTavish et Melvin Turcotte...

Le président du club Saint-Laurent, de la ligue Royal Junior, Robert Hodge a annoncé que l'entraînement de son club a très bien et que le gerant Dermot Cooke et son assistant Jean Charron sont assurés d'aligner une équipe qui devrait faire dures au cours des semaines dans le circuit général hibernique.

Le gerant-général Athura Lessard annonce que le club jouera au cours du premier mois toutes les joutes à l'extérieur à cause de la situation actuelle en cours au terrain du Centre sportif. Le calendrier pourra probablement être prêt vers le 7 juin.

Dermot Cooke a révélé que son club sera un des plus puissants sur la défensive. Dermot

MOUNTAIN BROOKE, br. f. White
 Mountain Boy.
 "v"
 Veilleux, Clermont: LIVELY
 MAID, b. f. Chief Long, SCOTTISH
 NNA, b. f. Scottish Pence.
 "v"
 Watson, A. & Marcotte, Dr. G.
 JUST Q COUNSEL, b. f. Chief
 ORAWK
 "v"
 YAMASKA Stable: PATRICIA
 REWER, bl. f. Poplar Byrd.
 ILMA BYED, br. f. Poplar Byrd.

Les activités de la section du ski, des Chevaliers sportifs sont maintenant terminées. Cette saison la section du ski a atteint un nouveau sommet. Dirigés par Raymond Blain et Bob Champagne les skieurs se sont amusés avec cette franche camaraderie qui les caractérise si bien.

Les responsables de cette section ont organisé 19 excursions auxquelles ont pris part 1790 excursionnistes.

Dans le domaine de la compétition, les Chevaliers sportifs ont fait un nouveau pas. Camille Koury, s'est classé pre-

Mais ces beaux résultats n'auraient été possible sans l'étroite collaboration des membres et le travail ardu des organisateurs, Roger Blain, Jacques Blain, Jacques "Pointu" Vermette, Renée Bénard, et Jac-

ques Bénard, et notre dévoué Yvon Demers, qui a initié tous les débutants au beau sport qu'est le ski.

Samedi soir le 16 mai, la section ski terminera ses activités par un voyage gratuit au Château Bleu, pour ceux qui ont

participé à 6 excursions ou plus. Cette soirée coïncidera avec la remise des trophées aux champions de la section de Badmington.

**Lanceurs probables
pour aujourd'hui**

LIGUE AMERICAINE

New-York à Kansas City (soir)
Ford (2-1) vs Garver (3-1)
Washington à Chicago
Fisher (2-0) vs Pierce (3-1)

Boston à Detroit
Casale (1-2) vs Bunning (0-3)
Baltimore à Cleveland (soir)
Harshman (0-3) vs Ferrarese
(2-1).

LIGUE NATIONALE

San Francisco à Cincinnati (s.)
S. Jones (2-3) vs Newcombe
(0-3) ou Pena (1-1)
Chicago à Pittsburgh (soir).

Chicago à Pittsburgh (soir)
Hobbie (2-2) vs Friend (0-4)
St-Louis à Philadelphie (soir)
Mizell (3-1) vs Roberts (1-1)
Los Angeles à Milwaukee (s.)
Drysdale (3-2) vs Willey (0-1)

E — \$500 — 11:51 p.m.	
pour exacte	3-2
avec celui-ci	3-1
position idéale	4-1
choix des dames	6-1
peut surprendre	8-1
fin de course	8-1
mal placé tel	10-1
doit faire mieux	12-1

A black and white photograph of a man's face, wearing a scuba diving mask and a snorkel. The man has a slight smile and is looking towards the right. The mask is a classic open-clip style with a large lens and a strap. The snorkel is attached to the side of the mask. The background is plain and light-colored.

Ayant réussi à atteindre le but que je m'étais fixé : aller de Montréal à Québec à la nage, je tiens à remercier très sincèrement tous ceux qui m'ont assisté dans cette heureuse entreprise.

Sans l'appui de la Brasserie Dow, une telle initiative aurait été impossible. Au moment où le projet semblait gravement compromis, par sui-

12

20

Nouvelles religieuses

Décès du cardinal Georges Grente, archevêque du Mans et académicien

LE MANS, France. — Le cardinal Georges Grente, archevêque du Mans et membre de l'Académie française est décédé lundi matin la veille de son 87^{ème} anniversaire. Sa mort réduit à 73 le nombre des cardinaux au Sacré Collège. C'est le premier cardinal qui meurt depuis que le pape avait comblé toutes les vacances au Sacré Collège, en décembre dernier.

Le cardinal Grente avait beaucoup voyagé et il était connu comme un brillant orateur et conférencier. Il a écrit nombre d'ouvrages d'histoire et d'éducation. Dans un de ses livres, il a retracé le récit de son voyage au Canada et aux Etats-Unis en 1928.

Il faisait partie de l'Académie Française depuis 1936.

Né le 5 mai 1872, à Percy, en Normandie, il avait fait ses études à l'Institut catholique de Paris puis au séminaire de Coutances.

Ordonné prêtre en 1895, il fut nommé professeur aux collèges de Mortain puis de St-Lô, toujours en Normandie. Il devint ensuite recteur de l'Institut Catholique de Lille puis directeur de l'Institut St-Paul de Cherbourg.

En 1918, il fut nommé évêque du Mans et en 1946, le pape Pie XII lui donna personnellement le titre d'archevêque.

Le cardinal Grente avait reçu le chapeau rouge lors du consistoire de 1953.

Le cardinal Grente était gravement malade depuis quelques temps. En octobre dernier, deux sœurs infirmières l'avaient accompagné à Rome où il s'était rendu pour l'élection du pape.

Le cardinal Léger fait sourire le Saint-Père

CITE DU VATICAN — Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger a remercié hier le Souverain Pontife d'avoir béatifié sa sœur Marie Thérèse Marguerite d'Youville.

"Elle était l'âme de ce que nous appelons l'Institut depuis 80 ans," a-t-il dit en souriant.

Le titre de vénérable est parfois décerné par l'Eglise en attendant l'issue des causes de béatification ou de canonisation.

Les paroles de l'archevêque de Montréal ont fait sourire le Saint-Père. Pres de mille pèlerins qui assistaient dimanche à la cérémonie de béatification ont été reçus par le pape en audience spéciale dans la salle clementine du Vatican.

Le pape a loué les vertus de la nouvelle Bienheureuse et a exprimé sa joie de voir qu'un aussi grand nombre de Canadiens, et surtout des Sœurs Grises, avaient pu assister à la cérémonie.

A la fin de l'audience, le Saint-Père a accordé une bénédiction spéciale aux chefs et aux membres du clergé canadien, ainsi qu'aux fidèles. Il a souligné que cette bénédiction s'adressait particulièrement aux Sœurs Grises.

Le cardinal Spellman célèbre ses 70 ans

NEW YORK — Le cardinal Francis Spellman a eu 70 ans, hier. Il a célébré son anniversaire en disant la messe à l'église du St-Esprit à Whitman, Mass., sa ville natale.

A Ste-Anne-de-Beaupré

STE-ANNE-DE-BEAUPRE — Mgr Philippe Lussier, évêque de St-Paul, en Alberta, a célébré une messe pontificale à l'occasion de l'ouverture de la saison des pèlerinages à Ste-Anne-de-Beaupré, sanctuaire dédié à la mère de la Vierge Marie.

Mgr Lussier a également inauguré le nouveau musée et a béni 1,000 automobiles.

Chirurgien décédé

Le docteur William Cone, l'un des plus grands chirurgiens du cerveau au monde, est décédé hier, à l'âge de 62 ans, à Montréal. Il était attaché à l'Institut neurologique depuis plusieurs années. Américain d'origine, il s'était installé au Canada en 1928.

Subvention en tranches

CHICOUTIMI — Le gouvernement provincial vient de verser à la Commission scolaire de Chicoutimi une deuxième tranche de \$50,000 de la subvention de \$150,000 promise en vue de combler son déficit budgétaire accumulé qui se chiffrait, le 30 juin dernier, par \$158,000.

Allégation à prouver

WASHINGTON — Le président de la Commission de l'espace de la Chambre des représentants, le démocrate Overton Brooks, a fait savoir hier qu'on se proposait de traduire en enquête le chroniqueur Lloyd Mallon, du périodique "True", et de lui demander de prouver l'allégation selon laquelle le lancement du satellite soviétique de la Russie constituait "la plus grande fumisterie de l'histoire". Ce dernier a toutefois donné à comprendre qu'il déposerait volontiers sans qu'on usât de contrainte à son égard.

Héritiers à trouver

OTTAWA — L'avocat F.B. Salhani, d'Ottawa, est parti hier pour le Moyen-Orient, afin d'y retracer les héritiers possibles de la fortune de plus de \$1 million que laissait l'industriel canadien George Masoud, décédé à Kingston, Ont. l'an dernier. M. Masoud s'était acquis une impressionnante fortune grâce à la fabrication de la crème glacée et avait fait ultérieurement des investissements immobiliers dans la région de Kingston. L'avocat étudiait également les moyens par lesquels il pourrait mettre à exécution cette partie du testament de son client qui prévoit un fonds de \$400,000 pour la construction d'un hôpital ou d'une école dans le petit village libanais de Bchmour, où M. Masoud était né.

On fume toujours plus

LONDRES — Le député travailliste Marcus Lipton a soutenu hier que la campagne nationale lancée dans le pays en vue de réduire la consommation du tabac, par suite du danger de cancer du poudon, s'était révélée "un fiasco complet". Le nombre de jeunes qui commencent à fumer est plus élevé que jamais, a-t-il affirmé, en Chambre des communes, accusant le gouvernement de s'être dérobé à toute collaboration active à la campagne "par crainte des fabricants de cigarettes".

Décès à 62 ans de M. Alfred Auclair

M. Alfred Auclair, officier des douanes, est décédé, hier, à l'âge de 62 ans.

Il était l'époux, en premières noces, de feu Jeanne Sauvé, et, en deuxième noces, d'Anne-Marie Sauvé.

Outre sa femme, il laisse sa fille, Denise (Mme Claude Gendron), ses fils, Jean-Louis, André, Marcel, Paul et Jacques; ses bru, Mmes André (Pierrette Courville) et Marcel Auclair (Monique Soucy); son gendre, M. Claude Gendron; ainsi que ses petits-enfants, Danielle et François Auclair, Johanne et Benoit Gendron.

Il laisse également sa mère, Mme veuve L. Auclair; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. Ludger Auclair, M.M. et Mmes Auré et Lionel Auclair, A. Daigle (Marie-Ange), Roland Dery (Liane), Fernand Le Fèvre (Lucille) et Paul Trepanier (Gilberte); ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée au 745 est, boul. Cremazie. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à l'église St-Simon-Apôtre. Inhumation, au cimetière de l'Est.

EN BREF...

Visite militaire

OTTAWA — Le lieutenant-général B.F. Motzfeldt, commandant en chef des forces armées de Norvège, est arrivé à Ottawa hier midi en vue d'un séjour de cinq jours au pays, séjour au cours duquel il consultera les autorités canadiennes de la défense et visitera quelques bases aériennes. Il repartira pour la Norvège vendredi matin à bord d'un long courrier des Lignes aériennes scandinaves.

Usine inaugurée

Les ministres Raymond O'Hurley et Paul Beaulieu, respectivement ministre de la production de défense dans le cabinet Diefenbaker et ministre de l'industrie et du commerce dans le cabinet Duplessis, assisteront mercredi à l'inauguration de la première usine de tuyaux ciment-amiante de la province, celle de la société Atlas Asbestos, à Montréal.

Contre la bombe

OTTAWA — Une soixantaine de Torontois ont défilé hier devant les édifices parlementaires en signe de protestation contre les essais nucléaires. Membres de l'Association torontoise pour la paix, les manifestants ont remis des imprimés et des cartes postales aux passants et ont arboré des pancartes portant quelques mots d'ordre: "Pas de strontium", "Pas de bases de projectiles américains au Canada". Le ministre de la défense, M. Peakes, devait dans la journée rencontrer une délégation de l'Association.

Recrutement communiste

TOKIO — Le radio de Pékin a annoncé hier que la Ligue de la jeunesse communiste de la Chine continentale avait recruté deux millions de nouveaux membres au cours des six derniers mois. Elle aurait présentement environ 25 millions de membres, de sexe féminin dans une proportion de plus de 30 pour cent.

La vente des cadrons de montre au strontium 90 est interdite aux E.-U.

WASHINGTON — La Commission d'énergie atomique des Etats-Unis vient d'interdire à trois fabricants de montres et d'horloges la distribution de cadrons dont les chiffres et les aiguilles sont rendus lumineux par l'emploi de strontium 90.

Deux de ces entreprises, a précisé la Commission, la société General Time Corporation, par l'entremise de sa division Westclox, et la société Elgin National Watch, ont acheté et vendu plusieurs montres et horloges munies de cadrons contenant cet isotope que les retombées radioactives ont rendu célèbres. La troisième, la compagnie Bulova Watch, avait importé et vendu une montre semblable.

De plus, la compagnie American Phosphos, qui fabrique divers composés phosphorescents, a été inculpée d'avoir importé en novembre dernier, sans l'autorisation de la CEA, une certaine quantité de strontium 90.

Il est possible que dans certaines circonstances, le potentiel de danger du strontium 90 contenu sur les cadrons lumineux soit beaucoup plus élevé que celui des sels de radium qui entrent normalement dans la fabrication des pièces lumineuses d'horlogerie.

Maladies contagieuses

QUEBEC — Les 75 lits dont dispose l'hôpital municipal de Québec sont occupés par des malades atteints de la rougeole ou de la scarlatine, a révélé samedi le docteur Berchmans Paquet, directeur des services d'hygiène de la ville. Les autorités de l'institution sont donc contraintes de refuser l'admission, pour le moment, aux personnes qui la demandent.

Caritas-Canada: la sécurité sociale et les immigrants

Il arrive assez souvent que l'immigrant, nouvellement installé chez nous, se trouve démuné, déconcerté et parfois déçu devant notre système canadien de sécurité sociale. C'est dans le but de faire de cette situation et de cette attitude une analyse plus concrète que les responsables de la Commission "Immigrants" de Caritas-Canada ont choisi: "La sécurité sociale et les immigrants" comme thème de leurs sessions d'étude particulière du congrès général que Caritas-Canada tiendra du 20 au 23 mai prochain, à Chicoutimi, au Pavillon des infirmières de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier.

La commission "Immigrants" de Caritas-Canada a été formée dans le but de fournir aux immigrants un centre d'étude de leurs problèmes communs, un instrument de coordination de leurs initiatives et d'exécution de leurs projets collectifs. La commission est actuellement présidée par M. René Gauthier, B.péd., Dipl. Psych. et péd. expérimentale, directeur du Service des Néo-Canadiens de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

La mentalité particulière qui a présidé à l'élaboration du système canadien de sécurité sociale ne peut rencontrer ailleurs d'équivalent parfait. Le concept de sécurité sociale ne s'entend pas selon les mêmes normes dans des milieux aussi différents que l'Amérique et l'Europe, en raison des circonstances culturelles et des conditions économiques fort diversifiées qui prévalent sur l'un et l'autre de ces continents. Il n'est pas étonnant, dès lors, que le nouvel immigrant, subitement confronté avec des problèmes de chômage, de maladie, etc., et laisse sans ressources parce qu'il ne connaît pas les bénéfices des diverses lois sociales ou ignorant des recours qui lui sont ouverts, ne soit porté, par une réaction naturelle, à développer une attitude agressive ou de doléances exaspérées. Dans de telles circonstances, sa réaction normale est très souvent d'idéaliser ce qu'il a connu dans son pays d'origine.

et par une comparaison nécessairement désavantageuse, de dévaloriser en bloc le système d'assistance sociale de son pays d'adoption.

Dans le but de bien situer les éléments de ce problème et d'informer ceux qui s'occupent d'assistance aux immigrants des dispositions de la législation canadienne à leur égard et des recours qui leur sont accessibles, les études particulières de la commission "Immigrants" porteront sur les sujets suivants:

Première session: jeudi après-midi, le 21 mai; Me Robert W. Keyserling, administrateur général de United Press International, dans une conférence intitulée: "La sécurité sociale dans les pays d'immigration", montrera la conception que se font en général les Européens de la sécurité sociale et fera l'analyse des différents systèmes en vigueur dans les principaux pays d'Europe d'où nous viennent les immigrants.

Deuxième session: vendredi après-midi, le 22 mai; cette session d'étude, sous le titre "Sécurité et insécurité des immigrants", se fera sous la forme d'un forum où six participants étudieront les mesures canadiennes de sécurité sociale accessibles à l'immigrant nouvellement arrivé et les situations où il se trouve démuné et sans secours. Les membres de ce forum seront: Me Aldéric Deschamps, (Montréal), avocat; M. le docteur J.-Emile Labrecque, directeur médical de l'Hô-



DIGNITAIRES ECCLESIASTIQUES EN ALLEMAGNE — Monseigneur R. Maclean, aumônier général des forces armées du Canada et l'archevêque Maurice Roy, ordinaire catholique, ont visité récemment la 4^e brigade d'infanterie canadienne en Allemagne. Au 1^{er} régiment du Royal Canadian Horse Artillery, les distingués visiteurs ont causé avec deux militaires. De gauche à droite: le bombardier Gérard Picard, de Montréal, monseigneur Maclean, l'archevêque Roy, le canonier Joseph Timmins, de Montréal, et le canonier D. Guy Langelier, de Gaspé. (Photo de la défense nationale)

Un jour de quarantaine

BREMERHAVEN, Allemagne — Mis en quarantaine peu après son entrée dans le port de Bremerhaven, hier matin, parce qu'on croyait l'un de ses passagers atteint de la varicelle, le paquebot America a pu retirer des hier soir le pavillon jaune de l'isolement: le malade, un militaire américain de haut rang, était effectivement atteint de la varicelle, ce qu'un examen attentif devait révéler.

pital de l'immigration, Québec; M. Louis Beaulieu, l.s. (Montréal), agent de liaison supérieur pour le Québec, ministre de la citoyenneté et de l'immigration; M. L. Lefèvre, ministre de la citoyenneté et de l'immigration; M. Charles Bilodeau, (Québec), président du Comité des Néo-Canadiens.

Ces deux sessions seront présidées par M. Jean-Baptiste Lancôt, secrétaire-gérant des Services pour immigrants catholiques.

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
VERRES OPHTHALMIQUES
ALBANY PHILIE, O.D.

Assisté de

J.-A. ALLAIRE, O.D.

et

R. L'ABBE, O.D.

Optométriste et opticiens diplômés

BUREAUX

Chez dupuis Frères

3^e étage — V.I. 2-5151 — local 318

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30

10 MAI — FÊTE DES MÈRES

"Son Jour de Joie"

Venez choisir son cadeau...

Chez dupuis Frères
le magasin de la famille canadienne

Tondeuses à gazoline "Lawnwell" de Maxwell

VOTRE MEILLEUR ACHAT

4395

Palements faciles si désiré

● Largeur de coupe 18"

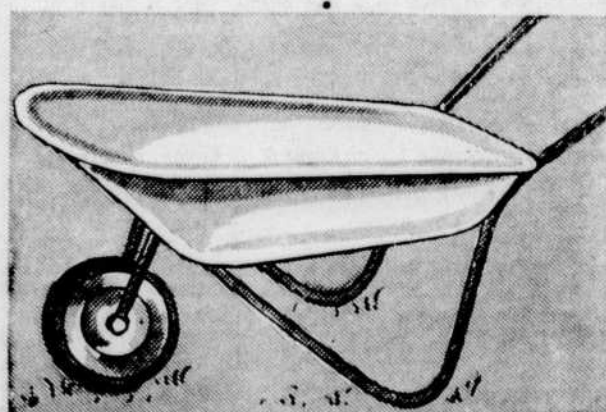
● Base verte

● Moteur beige

Fonctionnement doux
... rapide

Moteur 2 c.v. — 2 cycles
Clington. Démarreur simple
avec le fameux démarreur à
détente (recoil starter). Lame
d'acier trempé. Roues pneu-
matiques de 6" x 1.50".
Guidon en deux pièces démon-
tables pour le transport.

DUPUIS - QUATRIÈME - RAYON 783



Brouettes

Prix ord. 10.95

MARQUE "MAXWELL"
tout acier solide

8.95

Roue dia. 10" tout caoutchouc plein. Support et
manche en métal tubulaire. Indispensable au
jardin, autour de la maison à la ville, la
campagne.

AUSSI:

Choix complet d'outils pour le jardinage

Tondeuses à bras ord. 19.95

FABRICATION
CANADIENNE

12.89

Si vous avez peu de gazon à tondre, ce modèle à
bras simplifiera le travail, 5 couteaux de 14".
Hauteur réglable de 3/4 à 2 1/4", selon la hauteur
du gazon à tondre. Cadre d'acier. Les couteaux
d'une seule pièce en acier forgé. Roues de fer
moulées bien appuyées sur une barre d'acier tubu-
laire, environ 9". Roulement sur billes... des
années de service sans défauts. Pneu caout-
chouc striés. Rouleau d'une seule pièce en bois.
Guidon tubulaire en acier, manchons en plastique.

DUPUIS - QUATRIÈME - RAYON 783